

Le Colon de Mettray, par Eugène Nyon

Nyon, Eugène (1812-1870). Auteur du texte. Le Colon de Mettray, par Eugène Nyon. 1846.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

6

GYMNASE MORAL D'ÉDUCATION

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION ET SOUS LE PATRONAGE DE NN. SS. LES
ÉVÊQUES DE QUIMPER, DE RENNES ET DE SAINT-BRIEUC.

1506

1/2

57009

Monseigneur Graveran, évêque de Quimper, à M. l'abbé Musy.

MON CHER MONSIEUR MUSY,

Je ne puis qu'approuver le zèle qui vous porte à vous occuper de la critique du GYMNASSE MORAL : votre travail de révision sera une garantie pour les parents et les maîtres qui voudront mettre ces livres entre les mains de leurs enfants et de leurs élèves.

Je ne pourrai me charger de revoir votre travail, car il faudrait lire tous ces ouvrages, et je n'en ai pas le loisir. Je m'en rapporte, d'ailleurs, à votre prudence et à votre perspicacité pour qu'il ne s'y glisse rien de contraire à la Religion, ou de dangereux pour les cœurs.

J^h. M. Évêque de Quimper.

Quimper, le 4 mars 1845.

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Rennes à M. l'abbé Musy.

MONSIEUR ET BIEN DIGNE ABBÉ,

Comme votre excellent Évêque, je ne puis qu'applaudir à votre zèle pour répandre les bons livres. Dans un temps où les mauvais ouvrages inondent la France, c'est une belle œuvre que d'en neutraliser les ravages par le contrepoison des bons livres. J'appelle donc sur votre sainte œuvre toutes les bénédictions du Ciel, tout en vous priant de recevoir encore pour vous, Monsieur et bien excellent abbé, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

† G. Évêque de Rennes.

Rennes, le 25 août 1845.

Lettre de Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc à M. l'Abbé Musy.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je trouve très bien que vous ayez accepté la direction du GYMNASSE MORAL D'ÉDUCATION qui vous a été offerte par MM. R. Pornin et Cie, à Tours. Examinés par vous, les ouvrages que le Gymnase offrira au public, ne renfermeront, j'en suis sûr d'avance, rien de contraire à la Religion ni de dangereux pour les mœurs ; et votre collaboration sera pour les parents et les maîtres qui voudraient les mettre entre les mains de leurs enfants et de leurs élèves, une garantie bien propre à les tranquilliser. Ce genre de travail auquel vous proposez de vous livrer est une nouvelle preuve du zèle qui vous anime pour procurer la gloire de Dieu et le salut de la jeunesse.

Recevez-en toutes mes félicitations et en même temps l'assurance de l'estime toute particulière avec laquelle je suis,

Monsieur l'abbé,

Votre très humble et obéissant serviteur,

† J. J^h Pierre, Évêque de Saint-Brieuc.

Saint-Brieuc, le 25 août 1845.

MESSIEURS R. PORNIN ET CIE,

Le Colon de Meltray. — L'idée qui a donné naissance à cet ouvrage est profondément sociale et humanitaire. Ce livre renferme d'excellents enseignements ; et, puisqu'il paraît n'avoir été écrit que pour les jeunes garçons, il sera lu avec intérêt par tout le monde.

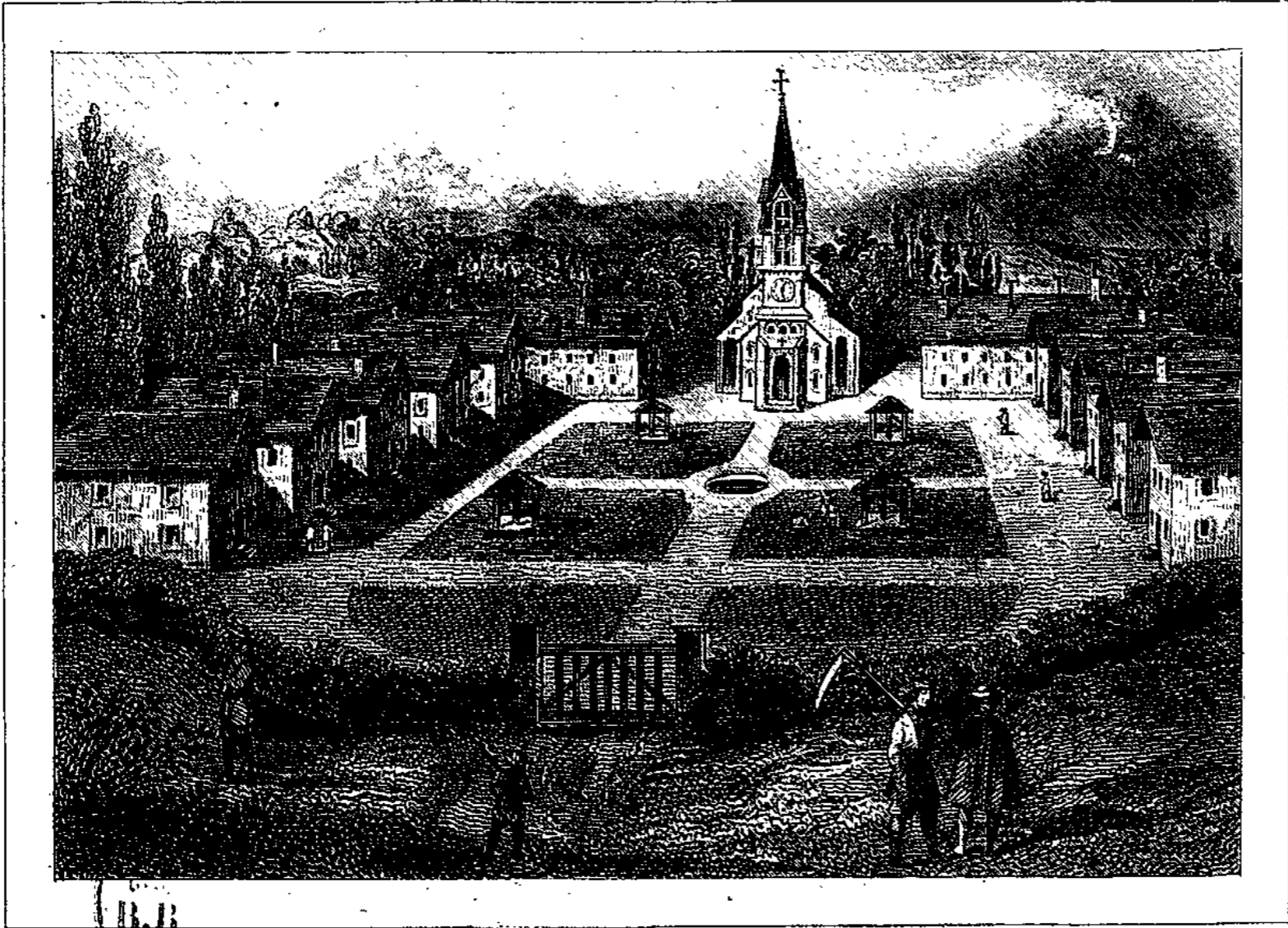
Recevez, etc.,



G. MUSY,

Aumônier de la marine royale.

Brest, le 25 avril 1845.



B.B.

Colonie de Mettray.



COLON de METTRAY

par

Eugène Nyon.

Auteur des Déroutements des Dots, &c.



B. 11

Qu'est-ce que tu fais donc là, garnement.

Cours,

R. Perrin & Co. Imp.-Libraires.

LE COLON

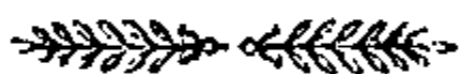
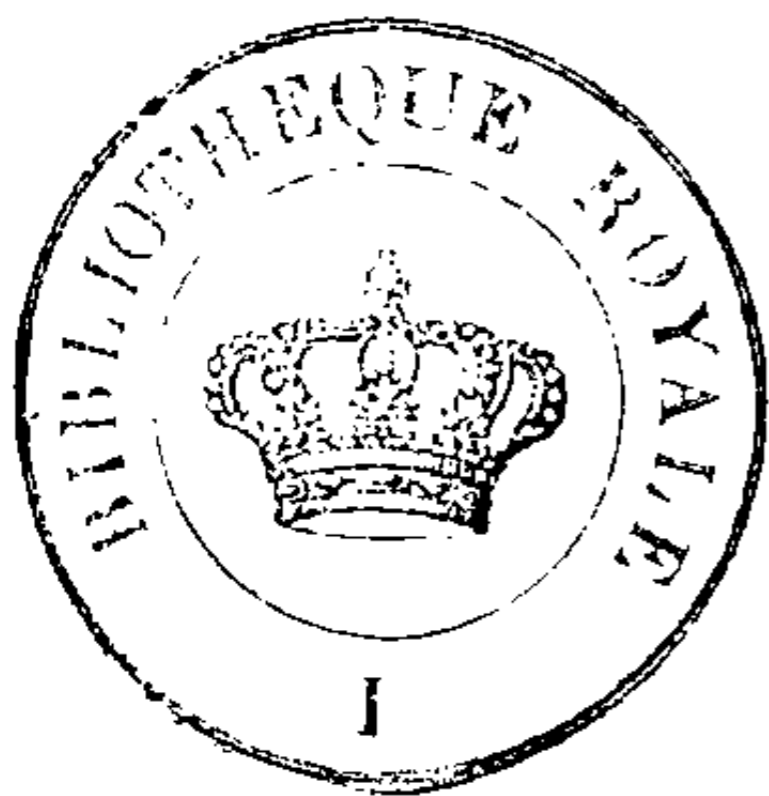
DE

MIETTRAY

PAR

EUGÈNE NYON,

Auteur des Dots, des Dévouements,
de Gloire et Noblesse, etc.



TOURS,

R. PORNIN ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS.

1846.

1847

57000

Propriété des éditeurs.

H. Langlois

PREMIÈRE PARTIE.

—

LE POINT DE DÉPART.

—

CHAPITRE I.

LA FAMILLE GODAT.

Entre Blois et Beaugency, sur la route d'Orléans, s'élève le gros bourg de Mer, relevant au moyen-âge directement des comtes de Blois, sous la suzeraineté des ducs d'Orléans, célèbre par la fondation que Jeanne de Hainault, comtesse de Blois, y fit en faveur des pauvres, et

parce que , avant la révocation de l'Édit de Nantes , il s'y trouvait un temple protestant où prêchait le père de Pierre Jurieu , lequel devint plus tard un des premiers apôtres de la religion calviniste. C'est à quelques centaines de pas de ce bourg de Mer que je vais vous conduire, mes jeunes amis.

Nous avons quitté la grande route, et nous marchons vers la droite en nous éloignant de la Loire, depuis un quart d'heure environ, lorsqu'au milieu des arbres touffus qui forment une oasis au centre d'une plaine immense brûlée par le soleil, nous apercevons une petite mesure bien pauvre, bien pauvre. C'est là que demeure la famille Godat ; mais voyons si nous devons nous intéresser vivement à la misère qui semble régner dans cette maison, et si le malheur des Godat n'est pas la juste conséquence des fautes de l'un d'eux.

La famille Godat se compose de trois membres, le père, la mère et un jeune garçon de douze ans à peine. Antoine Godat, le père, a

quarante ans : c'est un de ces hommes vigoureux que la Providence semble avoir formés tout exprès pour les rudes travaux ; ses bras forts et musclés sont capables sans fatigue de bêcher la terre douze heures durant ; sa vaste poitrine peut humer largement l'air nécessaire à ses poumons ; son estomac est de nature à ne se montrer jamais rebelle aux aliments ; ses jambes sont taillées pour la marche, et ses reins souples se plient et se redressent comme la branche d'un peuplier vivace ; bref, sur ses bras, sur sa poitrine, sur toute sa personne enfin, la nature prodigue semble avoir écrit le mot : *Travail*. Et pourtant Antoine ne travaille pas ! Sourd au vœu de la nature, il emploie la force de ses jambes à aller constamment à Mer, où il hante tous les cabarets ; la force de ses bras à battre sa femme quand il rentre ivre à la maison, ses voisins quand ils le regardent en passant, et le premier venu quand cela lui passe par la tête. La puissance de son estomac, il n'en

fait usage que pour se gorger de boissons.

Vous le voyez, mes enfants, cet homme est bien coupable : il a tout ce qui est nécessaire à l'homme de travail : force, santé ; et il fait du premier de ces dons un emploi condamnable, tandis qu'il dissipe, qu'il use, qu'il perd le second, comme un prodigue qui jette sa fortune par la fenêtre. Sans doute, la paresse est toujours méprisable, mais dans ce cas, combien ne l'est-elle pas davantage ! Antoine aurait pu travailler douze heures par jour, sans relâche et sans fatigue ; il aurait pu gagner de l'argent, assez pour penser à l'avenir de sa femme et de son fils, assez peut-être pour devenir riche un jour et à même de faire du bien, d'apaiser les misères et de prévenir par là de mauvaises actions : et au lieu de cela Antoine boit le peu d'argent que ses champs à peine cultivés lui rapportent ; il donne des coups à sa femme, de funestes exemples à son fils ; et, loin d'empêcher le mal, qui sait si demain il ne le conseillera

pas, si deux jours plus tard il n'y prendra point part? — N'est-ce pas qu'il est bien coupable?

Fils d'un bon ouvrier d'Orléans, Antoine avait été mis en apprentissage chez un serrurier, et, grâce à sa force, déjà développée, il était devenu en peu de temps bon ouvrier lui-même, puis il s'était marié à une charmante et douce femme : ce furent les plus beaux temps de la vie d'Antoine. Mais, hélas ! le chagrin qu'il ressentit de la perte de sa chère compagne, qui mourut après lui avoir donné un fils, le jeta dans une voie fatale. Il compta sur la chaleur du vin pour tarir ses larmes ; et bientôt les dangereuses connaissances et les instincts de débauche le poussant, il consacra d'abord au plaisir un jour de la semaine, puis deux, puis trois, puis la semaine entière... si bien que, ne travaillant plus, on le chassa de tous les ateliers, et qu'il se trouva bientôt connu comme mauvais sujet, de tous les maîtres serruriers d'Orléans. Le père Godat

pensà alors à remarier son fils , se rappelant les bienfaits de son premier mariage : il découvrit une fille de vingt-cinq ans environ, que la mort d'un oncle venait de rendre propriétaire d'une petite maisonnette et de quelques arpents de terre à faire valoir. C'était bien là l'affaire du père Godat : Antoine, éloigné de la ville et de ses funestes connaissances, deviendrait meilleur, et, grâce à sa force, sa terre fructifierait au-delà de ses espérances. L'union se consacra : Marie Michon devint la femme d'Antoine Godat.

Marie était ce qu'on appelle une femme de tête; orpheline depuis l'enfance, elle s'était habituée à ne compter sur l'appui de personne. Dès qu'elle s'était vue assez grande pour servir les autres, elle était entrée en maison; mais une certaine âpreté de caractère qui la poussait à mal répondre à ses maîtres, l'avait fait souvent expulser des places qu'elle occupait. Aussi lorsque Marie se vit à la tête d'un petit avoir, fut-elle on ne peut plus heureuse. Elle

ne serait donc plus exposée aux *tracasseries* des maîtres, et elle allait commander à son tour ! Quand le père Godat lui proposa son fils, Marie était recherchée par deux ou trois cultivateurs qui, tous, espéraient joindre son petit bien au leur ; mais elle préféra Antoine par ce calcul, suite inévitable de son caractère entier : Antoine ne possédait rien ; en lui donnant son modeste avoir, elle s'assurait la supériorité sur lui ; Antoine serait donc trop heureux de faire ses volontés et de lui laisser régir la maison. Malheureusement pour le résultat de ce calcul, Antoine fut d'un autre avis. Après quelques années de calme, l'ex-serrurier retourna à ses habitudes de dissipation ; la terre fut négligée et le rapport moindre. Marie voulut faire des réprimandes : elles furent mal accueillies, et le mari fit sentir à la femme, qui se plaignait avec raison, la force de son bras d'athlète. C'était la première fois ; Marie versa des larmes, Antoine s'apaisa, et la paix revint pour quelque temps au logis. Mais

les visites d'Antoine au cabaret recommencèrent bientôt ; les scènes de violence se renouvelèrent dans le ménage , et le caractère acerbe de Marie devint de plus en plus irascible. Elle craignait Antoine qui , à force de lui faire subir le joug de son bras de fer, avait fini par la dominer, mais la malheureuse se sentant de son côté un immense besoin de domination , et, peut-être aussi, voulant se venger sur quelqu'un des souffrances qu'elle endurait , s'en prit au petit Joseph , à l'unique rejeton du premier mariage de ce *monstre* , comme elle appelait son mari pendant son absence. Sûr de son pouvoir, Antoine, qui ne gagnait plus assez par son travail pour subvenir à ses débordements , commença à engager le patrimoine de Marie. Oh ! pour cette fois , celle-ci opposa une vigoureuse résistance ; mais elle fut vaincue par les *arguments* d'Antoine , qui ce jour-là allèrent plus loin que jamais. Ce fut le pauvre Joseph qui en souffrit ; elle le roua de coups parce qu'il pleurait ; et il pleurait parce qu'on

avait oublié, au milieu des discussions de ménage, de lui donner à manger depuis le matin. Une fois engagée dans cette voie d'injustice, Marie ne s'arrêta pas plus qu'Antoine ne s'arrêtait dans sa route dilapidatrice. *Quand il n'y a plus de foin au râtelier, les chevaux se battent*, a dit un vieux proverbe : il en fut de même au logis d'Antoine. La misère venait à grands pas, et chaque soir les coups pleuvaient sur Marie qui, le lendemain, après le départ de Godat, les rendait au centuple à ce malheureux Joseph qui n'en pouvait mais, et qui, abruti par ce régime anti-maternel, détestait la maison de son père. C'était un ricochet de coups de poings dont Joseph devenait toujours la dernière victime. Et le pauvre enfant s'élevait et grandissait au milieu de cette atmosphère de disputes et de rixes ; vous pensez bien qu'on n'avait pas le temps de lui dire le premier mot de religion ou de morale. Comment en effet dire à un enfant qu'il faut faire le bien, lorsqu'on fait le mal tout le jour ? Com-

ment lui apprendre qu'il y a un Dieu, et que ce Dieu ordonne d'honorer ses parents, quand ces mêmes parents se disputent et se battent continuellement sous ses yeux ? D'instruction, pas davantage ! Aller à l'école, lui, Joseph ? par exemple ! n'était-il pas le domestique obligé de la maison, et Marie, qui avait servi si longtemps les autres, n'avait-elle pas le droit de se faire servir à son tour ? Joseph passait donc ses journées à faire les commissions, à aller au bois ramasser les branches sèches, et à travailler aux champs, sous l'œil et le fouet de sa belle-mère, qui le traitait en bête de somme et le ramenait au logis, épuisé.

Cela n'est pas possible ! allez-vous vous écrier, mes enfants, et jamais une mère, fût-ce une belle-mère, n'a traité ainsi celui qu'elle a consenti à appeler son fils. Hélas ! vous parlez pour vous, et vous avez raison : vous, que votre mère entoure de soins et comble de caresses ; vous, que votre père fait instruire et à qui il apprend à remercier Dieu des bienfaits dont

il vous gratifie. Mais jetez les yeux dans les derniers replis des classes misérables, plongez au fond de ces sentines de la société, et voyez-y de pauvres enfants toujours battus, toujours rudoyés; pour eux jamais une caresse, jamais un mot tendre, jamais une parole consolante; toujours des coups, toujours des injures, toujours de pernicious exemples! Quelquefois, de loin en loin, la justice s'émeut aux cris de ces enfants: elle envoie les parents cruels expier leur barbarie dans une prison, d'où ils ressortent plus irrités que jamais contre les pauvres petits, et le mal n'en subsiste pas moins. Ces enfants grandissent au souffle contagieux du vice, s'abrutissent sous les durs traitements, et c'est ainsi que la société s'approvisionne de mauvais sujets qui presque tous deviennent criminels, que les tribunaux regorgent de coupables, que les prisons s'emplissent de condamnés, et que les bagnes se peuplent de forçats.

C'est ainsi qu'en élevant Joseph de cette sorte, Marie, et je dis Marie, car Antoine ne

s'en occupait pas plus que s'il n'existait pas ; c'est ainsi qu'elle semait pour l'avenir un mauvais sujet que le bague ou l'échafaud devait peut-être récolter un jour.

Cependant Joseph avait un cœur aimant, il avait de bons instincts !

Mais à qui pouvait-il ouvrir son cœur, avec qui pouvait-il développer ses instincts généreux ? S'il voulait caresser son père, celui-ci le repoussait durement, tant il était pressé d'aller boire ; s'il voulait embrasser celle qu'il avait pris l'habitude de nommer sa mère, elle le gratifiait d'un soufflet pour lui apprendre à rester à sa place. Pauvre Joseph ! Il était bien malheureux, et ses souffrances lui donnèrent peu à peu un désir coupable, celui de fuir la maison paternelle.

Ce désir cependant ne se traduisait encore chez lui que comme une espérance dans l'avenir.

— Si j'étais grand, se disait-il parfois, je m'en irais loin... bien loin d'ici... et alors je ne serais pas battu....

La scène violente que l'on va lire dans le chapitre suivant, vint accroître tout à coup chez l'enfant ce désir de fuite.

CHAPITRE II.

LA FUITE

Un soir, Marie revenait du champ, conduisant devant elle Joseph exténué, qui se traînait à peine, et tout en marchant, elle laissait échapper des phrases entrecoupées, desquelles il était aisé de conclure qu'elle craignait au retour la colère de son mari. — S'il est revenu, se disait-

elle... il va me battre... Pas de soupe!... j'ai bien du lard... mais je n'ai pas de choux... et pas d'argent pour en acheter... Si je lui en demande... il se fâchera... d'ailleurs il n'en a peut-être plus... ou, s'il en a, il le garde pour boire... Comment faire? Eh bien, tant pis!... c'est sa faute... je lui dirai tout franc : « N'y a pas à manger pour toi ici aujourd'hui... Pourquoi bois-tu autant?... » Mais si je lui dis ça... il m'accablera de coups... Oh ! non... non... j'ai trop peur... j'aime mieux ne lui rien dire... Mais alors comment faire la soupe?... où avoir des choux?...

Tout en parlant, elle portait les yeux à droite et à gauche : aussitôt elle s'arrêta.

— En voilà de bien beaux, dit-elle... dans le champ à Germain... si j'osais!... c'est que ce serait voler... Non... non... n'y pensons plus.

Elle fit deux pas dans la direction de sa maison, puis s'arrêtant de nouveau : — Au fait, marmota-t-elle, comme pour s'exciter,

Germain est un ivrogne aussi... Il ne boit que le dimanche, c'est vrai, mais le dimanche il boit toujours avec Antoine... qui bien souvent a payé pour lui... j'en suis sûre... cet homme-là quand il est ivre... paierait pour tout le monde... et Germain est avare... avare !... Tiens... il peut bien nous faire cadeau d'un chou ou de deux... il en a assez bu à mon homme, de l'argent !... Je vas aller lui prendre un chou... et s'il dit quelque chose... eh bien je lui parlerai, moi !...

Elle s'avança vers le champ, mais tout-à-coup une réflexion lui vint. Permettez-nous par la même occasion d'en faire une à notre tour : c'est que voilà encore un des résultats de la mauvaise conduite d'Antoine. S'il ne buvait pas tout l'argent du ménage, Marie aurait de quoi faire la soupe ; ou bien, s'il ne la battait pas, elle oserait lui dire que la soupe n'est pas faite, parce qu'il n'y a pas ce qu'il faut pour la faire, et elle n'en serait pas réduite à capituler avec sa conscience pour pallier l'i-

dée du vol qu'elle va commettre. Car c'est un vol aussi bien pour un chou que pour un million, le vol n'étant pas dans l'importance de la chose volée, mais bien dans l'action en elle-même. Revenons à la réflexion de Marie.

— Ah ! bien oui !... pensait-elle ; mais le garde-champêtre... S'il me voit... il est capable de se fâcher... il dirait que c'est voler... ils ont une manière si ridicule de voir les choses, ces gardes-champêtres !... Et il pourrait bien m'envoyer en prison tout de même pour un chou... Quelle petitesse !... mais ils sont comme ça... Décidément j'aime mieux y envoyer Joseph.

Ce disant, elle chercha des yeux l'enfant. Il était assis à l'écart ; en voyant sa mère s'arrêter, il avait profité de cet instant de trêve pour se reposer. Marie l'aperçut, et donnant à sa voix son timbre le plus perçant :

— Joseph ! cria-t-elle, Joseph !

L'enfant se leva tout-à-coup, comme s'il eût été piqué par un serpent.

— Ici, fainéant, ici, tout de suite! continua la mère.

Joseph se mit en devoir d'obéir à cet ordre, mais évidemment à contre-cœur; car il était tellement habitué à recevoir des coups qu'il n'avait pas mérités, que dans cette circonstance la certitude de son innocence ne le rassurait pas.

— Me voilà, maman, dit-il en tremblant dès qu'il fut près de Marie.

— C'est fort heureux!... Polisson... qui n'est jamais là quand on a besoin de lui!...

— Dame!... maman... je n'savais pas...

— Je n'savais pas... je n'savais pas... vous deviez savoir... allez me cueillir deux ou trois choux dans ce champ-là!

L'enfant la regarda sans bouger, comme s'il n'avait pas compris.

— Eh bien!... est-ce que tu ne m'entends pas... imbécile!

— Si, maman... j'ai bien entendu, répondit Joseph, sans remuer.

— Alors, pourquoi restes-tu là... comme une bûche ?

— C'est que...

— C'est que... quoi?... grande bête !...

— C'est que... c'est le champ à Germain , se hasarda à répondre l'enfant.

— Eh bien !... après ?...

— Après... dam !... j'vous ai entendue dire hier... en allant à notre champ... qu'on avait pris des pommes de terre... et que si vous attrapiez le voleur , vous l'assommeriez..... voilà...

Marie resta un moment interdite.

— Enfin... qu'est-ce que cela prouve ? reprit-elle après un instant.

— Cela prouve que si je vas dans le champ à Germain pour prendre des choux... il me fera ce que vous auriez fait à celui qui a pris les pommes de terre... et qu'il me battra...

Voilà jusqu'où s'étendaient les idées de Joseph en morale : être ou ne pas être battu. C'était le résultat inévitable de l'éducation

qu'il avait reçue. Il ne disait pas : Je ne veux pas aller cueillir des choux dans le champ du voisin, parce qu'ils ne nous appartiennent pas et que ce serait mal faire; il se contentait de répondre :

— Je n'irai pas... parce que je ne veux pas être battu.

— Et si tu n'y vas pas, je t'assomme!.. fit la mère qui, unissant l'action à la parole, levait déjà sur Joseph l'espèce de martinet qu'elle tenait à la main.

Le pauvre enfant effrayé tomba à genoux, et, joignant les mains, il s'écria :

— Oh ! maman... maman... je vous en prie... j'y vas... ne me frappez pas!...

— A la bonne heure !... drôle !... polisson ! désobéissant !...

— J'y vas tout de suite, fit Joseph en se relevant, heureux d'échapper à une correction.

Mais la mère l'arrêta.

— Attends, lui dit-elle... attends que je sois partie... et quand tu ne me verras plus, tu iras

cueillir deux ou trois choux que tu cacheras sous ta blouse... et que tu m'apporteras à la maison... et si tu reviens sans avoir...

Marie resta sur ce sens suspendu, à l'exemple d'Éole haranguant les vents rebelles; mais, pour donner plus de force à son *quos ego*, elle leva le bras d'une façon significative qui ne laissa aucun doute à Joseph sur le sens caché de sa restriction.

L'enfant la laissa donc partir, et, quand il ne la vit plus, il se mit à pleurer. — O mon Dieu... mon Dieu!... que je suis malheureux! se dit-il... si je vais dans le champ à Germain prendre des choux... on me battra si l'on me voit... si je reviens à la maison les mains vides... je serai battu tout de même... Que faire, mon Dieu! que faire?

Joseph resta immobile et versant des larmes pendant quelques minutes; il avait beau envisager sa position sous toutes les faces, l'affreux dilemme était là, armé de ses deux arguments menaçants; des coups pour prendre...

des coups pour ne pas prendre. Pourtant il pencha pour le vol.

— Je peux ne pas être vu, pensa-t-il, et cette réflexion le décida tout-à-coup. — Entre deux maux il faut choisir le moindre.

Raffermi par cet argument, qu'il n'avait pas traduit tout-à-fait de la même façon, Joseph entra résolument dans le champ à Germain, non sans avoir porté à droite et à gauche des yeux inquiets.

— Il n'y a personne, se dit-il.

Et passant à travers les choux, il se mit à choisir les plus beaux. Trois de ces végétaux avaient attiré son attention, et il se préparait à les couper. Déjà même, le couteau ouvert, il se penchait sur la tige de l'un d'eux, lorsqu'il se sentit tout-à-coup saisir par l'oreille. Sa frayeur fut si grande qu'il resta muet et immobile, sans oser tourner la tête, sous cette pression qui lui annonçait la présence d'une personne irritée, laquelle allait sans aucun doute devenir pour lui juge et bourreau tout à la fois.

— Je vais-recevoir une horrible volée! Telle fut la pensée qui traversa son esprit comme l'éclair; et il ne se dit pas: Je commets une mauvaise action, et il y a un homme devant lequel j'aurai toujours à rougir.

Pauvre Joseph! plaignons-le

— Ah! ah! mon gaillard... je t'y pince à voler les légumes du voisin! fit une grosse voix à l'oreille de Joseph, qui l'eut bientôt reconnue pour celle de Mathieu, le garde-champêtre.

— Non, non!... mosieu Mathieu... je n'vole pas!...

— Eh bien!... qu'est-ce que tu fais donc là... garnement?...

— Je cherchais mon couteau... mosieu Mathieu...

— Ah! tu cherchais ton couteau... petit menteur... je viens de te le voir tirer de ta poche...

— Oh! si on peut dire!... continua Joseph, avec audace, et n'espérant plus que dans le mensonge pour éviter la correction.

— Et était-ce aussi pour chercher ton couteau, mauvais sujet... que tu as fait une entaille dans la tige de ce chou?... reprit maître Mathieu, en secouant vigoureusement le bout d'oreille qu'il tenait entre le pouce et l'index...

— Oh! là!... là!... cria Joseph...

— Il n'y a pas d'oh! là! là... qui tienne! tu vas recevoir ta danse... pour t'apprendre à venir voler des choux...

Et déjà le garde-champêtre se préparait à joindre l'effet à la menace; mais, se ravisant tout à coup:

— Eh bien! non... je ne te battrai pas... cela me fait toujours quelque chose de frapper un enfant... mais je vas te ramener à ta mère... elle a le bras bon... la commère!.. et elle se chargera de t'administrer ce qui te revient... elle ou ton ivrogne de père... Allons!... en route!... et remercie-moi tout de suite de ne pas t'envoyer en prison... car je pourrais t'y faire conduire comme voleur... entends-tu... petit vaurien?...

Puis il ajouta à mi-voix et en forme de réflexion :

— Que des parents sont donc malheureux d'avoir des enfants comme ça!... Ah! si c'était mon fils!...

Mathieu était un brave et honnête homme ; mais il n'avait pas grand sens ; car il eût pu dire avec bien plus de raison dans ce cas-là :

— Que des parents sont coupables d'élever des enfants de la sorte!

Cependant Joseph était tout à fait remis de sa frayeur ; la menace de Mathieu de le mener à sa mère ne l'inquiétait nullement ; et en effet elle ne pouvait pas l'inquiéter. Comment sa mère pourrait-elle le battre, quand c'était elle-même qui lui avait ordonné l'acte pour lequel on le réprimandait ? L'enfant n'avait pas beaucoup d'intelligence ; mais une brute eût pu faire un raisonnement pareil, tant est grand chez l'homme, même le plus abruti, le sentiment de la justice.

Cependant, le croirait-on?... il en devait être

autrement!... Mathieu traîna, plutôt qu'il ne le conduisit, Joseph jusqu'auprès de sa mère.

— Tenez, la Godat, lui dit-il en poussant Joseph dans la maison, voilà votre garnement que je viens de trouver en train de voler des choux dans le champ à Germain...

— Ah! le drôle! ah! le polisson!... fit Marie, en levant les bras avec l'expression de l'indignation la plus vive... et pourquoi voler un chou, je vous demande un peu?... qu'est-ce qu'il en aurait fait?... est-ce qu'il n'a pas ici tout ce qu'il lui faut? est-ce que je ne lui donne pas à manger tout son sôul?...

Joseph stupéfait ouvrait la bouche pour répondre :

— Mais, maman, c'est vous qui me l'avez dit.

Marie, qui devina sa pensée lui coupa la parole par un soufflet.

— Taisez-vous, garnement! vous êtes bien hardi d'oser ouvrir la bouche devant un aussi honnête homme que M. Mathieu... allez, vous devriez rougir... sans cœur!... Pour qui nous

feriez-vous passer... bandit que vous faites?

Joseph était abasourdi. Le garde-champêtre reprit :

— Oh ! je sais bien que vous n'êtes pour rien là-dedans, la Godat... Aussi, au lieu de tarabuster votre mioche... ou de le mener à monsieur le maire, comme j'aurais peut-être dû le faire par devoir... je me suis dit : Les Godat sont de braves gens, quoique Antoine soit un peu sac à vin... et qu'ils ne roulent pas sur l'or... Je vas conduire le petit à sa mère... elle ne plaisante pas sur l'article... et elle se chargera de la correction .. Après tout je ne veux pas la mort du coupable, moi... dit en terminant le garde-champêtre, qui aspira une forte prise de tabac en homme évidemment satisfait de son éloquence...

— Et vous avez bien fait, M. Mathieu... vous allez voir comme je vais le traiter, ce vaurien-là!...

Elle courut au martinet ; Joseph la regardait faire d'un air hébété, et Mathieu, dont la con-

descendance , soyons francs , avait bien aussi un peu pour cause dans cette affaire la crainte que lui inspirait Antoine , Mathieu fit deux pas pour sortir.

— Non , restez , restez , je vous en prie , M. Mathieu , cria la furie , en brandissant son martinet , je veux que vous voyiez comme je traite les voleurs , moi.

Et , saisissant Joseph , elle commit sur lui l'acte de brutalité et d'injustice le plus odieux. Elle le frappa jusqu'à ce qu'elle fût fatiguée , et lorsque , épuisée et haletante , elle eut fini de frapper , Joseph , pâle , mais les yeux secs , resta devant elle immobile et comme insensible. L'injustice flagrante de cet acte lui avait donné une énergie au-dessus de son âge. Mathieu avait essayé vainement de s'interposer ; quand la correction fut finie , il sortit en disant :

— Allons , la mère , en voilà assez... il ne recommencera plus...

Puis il disparut bientôt dans la direction de la grande route.

— Imbécile ! s'écria Marie dès qu'elle fut seule avec Joseph , et sentant le besoin d'excuser à ses propres yeux la lâcheté de son action... imbécile, qui se laisse prendre comme une cruche !.. Va... va... c'est bien fait... Pourquoi as-tu un père pareil?... je n'ai fait que t'avancer ce qu'il me donnera tout à l'heure en rentrant... avec tout cela... je n'ai pas de soupe à lui servir... me voilà bien !... Allons... va te coucher... grande bête... et emporte ce morceau de pain... il n'y a pas autre chose à souper pour aujourd'hui... puisque tu n'as pas même l'esprit de cueillir un chou sans qu'on te voie.

Elle coupa un morceau de pain , le donna à Joseph , qui restait toujours immobile à la même place , et le poussa vers l'escalier. L'enfant prit le pain machinalement , monta l'escalier , et , quand il fut dans le grenier qui lui servait de chambre , il laissa échapper ces mots au milieu des larmes qui coulèrent enfin :

— Demain... je ne serai pas ici !

C'en était fait, le projet de fuite de Joseph était arrêté; l'injustice de sa marâtre venait d'en faire... un vagabond!

Cependant Joseph sécha ses larmes, et en attendant que l'heure fût propice à son évacion, il se mit à examiner le chemin qui pourrait le conduire à la liberté. La chambre ou plutôt le grenier qu'il occupait n'avait de fenêtre qu'une ouverture sur le toit, mais si étroite que le corps même d'un enfant n'y eût pas passé. Ce n'était donc pas par là qu'il pouvait espérer de s'échapper...

— Cherchons autre chose, se dit-il.

Mais il eut beau chercher, le grenier n'avait ni cheminée ni crevasse.

— Faudra-t-il donc rester encore ici demain... être exposé à recevoir des coups?... Mon Dieu, mon Dieu!

Tout à coup Joseph se précipite vers un des coins du grenier. C'est là qu'est la liberté... c'est par là qu'il pourra fuir! Une grande fenêtre à deux battants, fermée de volets seulement,

et qui, dans des temps meilleurs, a dû servir à introduire du foin dans le grenier, se trouve là comme par un bienfait de la Providence : au-dessus de la fenêtre, une poulie, et attachée à cette poulie, une corde assez longue pour pendre jusqu'à terre. Joseph est au comble de ses vœux. Mais, hélas ! nouveau revers !... Comment ouvrir cette fenêtre dont les gonds sont rouillés ? Il s'épuise en efforts inouïs ; enfin un des volets cède un peu... mais avec un tel bruit que Joseph effrayé court à son grabat et s'y blottit en entendant sa mère lui crier :

— Veux-tu bien dormir tout de suite... ou je vas monter.

— Il faut attendre un meilleur moment, se dit Joseph ; tout à l'heure quand papa rentrera... il se fera tant de bruit en bas qu'on ne m'entendra pas...

En effet, Joseph avait dit vrai : une heure après Antoine rentra, criant et chantant ; bientôt cette gaîté bachique se changea en fureur ;

les cris et les coups commencèrent , et l'enfant, profitant de ce moment qu'il avait prévu , ouvrit la fenêtre, se laissa glisser le long de la corde, non sans avoir fourré dans sa poche le pain que sa mère lui avait donné ; et, au bout d'un instant, il touchait la terre avec joie en s'écriant :

— Demain je ne serai pas battu !

CHAPITRE III.

UNE RENCONTRE.

Lorsque Joseph se trouva libre, il ne s'amusa pas à rester près de la maison de son père. Son premier mouvement fut de s'en éloigner de toute la force de ses jarrets. Il se mit donc à courir environ pendant une demi-heure, à travers les champs, dans la direction

qui l'éloignait le plus des chemins fréquentés. Quand il se crut enfin assez loin pour ne plus craindre d'être rattrapé, il chercha un lieu pour se reposer, et, examinant plus attentivement l'endroit où il se trouvait, il s'aperçut qu'il était auprès d'un petit bois, distant de plus d'un quart de lieue de la maison qu'il venait de quitter. Cette découverte acheva de le rassurer sur le danger d'être repris. La topographie du lieu lui revenant en mémoire, il se rappela que sur la lisière du bois se trouvait un fossé garni de mousse; ce fut là qu'il se proposa de se reposer quelques heures, tout en réfléchissant à ce qu'il allait faire.

Cinq minutes après, il était commodément étendu dans le fossé; où il reprenait ses sens vivement affectés par la course. Mais à peine fut-il un peu remis de son émotion et de sa fatigue, que l'idée de sa position lui vint avec force.

— Que vais-je faire? pensa-t-il... où vais-je aller... seul... sans parents pour me nourrir?...

J'irais bien chez grand-papa Godat... mais j'ai entendu dire l'autre jour à maman qu'il était si vieux... si vieux qu'il ne pouvait plus travailler, et d'ailleurs... qu'il n'avait plus sa tête. Je ne sais pas ce que cela veut dire... mais enfin maman l'a dit... et elle a même ajouté... C'est le chagrin de voir son fils Antoine comme il est... qui la lui a fait perdre... Je ne peux donc pas aller chez grand-papa Godat... Et puis je ne sais pas par où on va à Orléans... ça doit être bien loin... bien loin... Que faire... que faire?... J'ai envie d'aller trouver Germain et de lui demander à travailler avec lui dans son champ, dans ce champ où maman m'a envoyé ce soir pour couper un chou... Mais maman saura bientôt que je suis là... et elle viendra me rechercher avec son martinet... Si je rentrais à la maison... par la corde qui pend encore?... oh ! non... non !... fit-il vivement, en parlant tout haut cette fois... non je ne veux pas y retourner... pour être battu tous les jours... comme je le suis sans cesse... comme je l'ai été ce soir

parce que j'avais obéi à maman... et si je ne lui avais pas obéi je l'aurais été tout de même... Non je ne veux pas retourner à la maison... j'aime mieux aller voir grand-papa Godat... Il est venu une fois à la maison, il y a deux ans... il me reconnaîtra... Mon Dieu ! que je suis bête ! puisqu'il n'a plus sa tête... il ne pourra pas me reconnaître. Bah ! qui sait ? ce n'est peut-être pas vrai... maman a peut-être dit ça pour que je n'aille pas le voir... et puis il l'a peut-être retrouvée, sa tête... C'est ça... j'irai voir grand-papa Godat... C'est un brave homme, à ce que j'ai entendu dire par des voisins de papa, qui le connaissent... et si c'est un brave homme, il ne doit pas battre les enfants qui n'ont rien fait de mal... J'irai à Orléans... je ne sais pas le chemin... mais je le demanderai... et si j'ai faim le long de la route... le premier jour je mangerai mon pain que j'ai là... et les autres... eh bien ! sur les routes il y a des pommes... et les pommes ça nourrit... quand on en mange beaucoup... Là... c'est décidé... j'irai à Orléans voir

grand-papa Godat... et quand je lui aurai dit : « Maman me battait tous les jours, » il me gardera près de lui et me fera travailler... Maintenant, je vas dormir un peu... comme j'aurai beaucoup à marcher demain... il faut que je me repose.

Une fois ce plan arrêté, Joseph s'arrangea convenablement pour dormir ; mais il se sentit tout à coup saisi d'une crainte vague. Le silence du lieu, troublé seulement par le bruissement des feuilles agitées par le vent, et qui se traduisait en sons étranges ; l'éloignement où il se trouvait de toute habitation, et jusqu'aux ombres bizarres que la douce lueur de la lune projetait au loin sur la terre en y reproduisant les arbres aux mille formes ; tout l'effrayait malgré lui, et le sommeil s'éloignait de ses paupières. C'était la première fois que Joseph se voyait seul, la nuit, près d'un bois ; et sa jeune imagination, frappée du reste par la gravité de l'action qu'il venait de commettre, lui présentait à chaque instant de nou-

veaux dangers. Il essaya de parler haut pour se rassurer.

— C'est drôle... j'ai peur, dit-il; il me semble que ces grandes ombres remuent et qu'elles viennent vers moi... Et puis tous ces sons que j'entends dans le bois... si c'était le cri des bêtes... Oh ! j'ai bien peur... je ne veux pas rester là... j'aime encore mieux retourner à la maison...

Il voulut se lever, mais la frayeur qui augmentait chez lui d'instant en instant, le cloua à sa place. Il tenta de se raisonner.

— Que je suis bête, au fait !.. reprit-il d'une voix tremblante, qui prouvait qu'il ne pensait pas un mot de ce qu'il disait ; il n'y a pas de danger... ces ombres sont celles des arbres... ce que j'entends dans le bois... c'est le bruit du vent... car bien sûr... il n'y a personne...

Il avait à peine achevé cette phrase, qu'un son, ressemblant à un soupir, parvint jusqu'à lui...

— Oh ! mon Dieu !.. s'écria-t-il, il me

semble que j'ai entendu soupirer... c'est quelque bête qui va me manger !...

Le soupir se fit entendre de nouveau ; mais plus distinctement cette fois...

Joseph , à qui la certitude d'un danger rendit toute sa force , se leva vivement ; mais , perdant la tête , au lieu de fuir du côté de la maison , il se précipita en courant dans le bois : il n'avait pas fait trois pas que son pied heurta quelque chose comme un corps humain ; il trébucha , tomba à plat ventre et y resta immobile , comme pétrifié par l'effroi.

Comme il demeurait dans cette position , retenant sa respiration et tremblant de tous ses membres , une petite voix douce fit entendre ces paroles :

— Est-ce qu'il y a quelqu'un là ?

Joseph croyait rêver...

— Il n'est pas possible , pensait-il , qu'un autre enfant , comme moi , soit là tout exprès pour me servir de compagnon.

Mais la douce voix reprit :

— Répondez... est-ce quelqu'un ?... j'ai faim... et j'ai peur.

— Tiens !... il a peur aussi, pensa encore Joseph ; s'il a peur, c'est qu'il n'est pas dangereux.

Entièrement rassuré par cette sage réflexion, Joseph se hasarda à lever la tête et peu à peu à se mettre sur son séant ; puis, portant les yeux autour de lui, il aperçut quelque chose de noir à dix pas de l'endroit où il était tombé. C'était un autre enfant qui, accroupi à terre, paraissait accablé de fatigue. Il s'en approcha.

— Qui êtes-vous donc ? demanda-t-il avant de s'avancer tout à fait et comme par un reste de prudence.

— J'ai faim, murmura l'autre enfant, d'une voix déchirante.

Je vous ai dit que Joseph avait des instincts généreux.

Cette voix touchante prononçant ce mot si simple et si poignant : J'ai faim ! l'émut au-delà de toute expression, et il courut à celui

que le hasard ou plutôt la Providence venait de jeter sur ses pas. Il s'agenouilla près de lui, et lui relevant la tête, à la lueur de la lune, il aperçut la figure d'enfant la plus charmante : expression angélique, de grands yeux, de petits cheveux bouclés, et un air de souffrance si profond répandu sur tous ses traits, qu'il ne put résister au désir de l'embrasser, et que des larmes lui vinrent aux yeux.

— Tu as faim, lui dit-il, pauvre enfant... Et pourquoi es-tu là?... tu n'as donc pas mangé aujourd'hui?...

— Non, lui répondit l'enfant ; non je n'ai pas mangé... et j'ai bien faim...

— Comme c'est heureux !... s'écria Joseph, pensant tout à coup au morceau de pain que sa mère lui avait donné ; j'ai justement sur moi un peu de pain... mange-le... tiens, le voilà.

Et en disant ces mots, il tendit son morceau de pain à l'enfant, qui le saisit avidement et se mit à le dévorer, sans remercier Joseph

en paroles, mais en tournant vers lui des yeux si reconnaissants, que personne n'eût osé l'accuser d'ingratitude. Et, en effet, l'action de Joseph était belle et généreuse. L'enfant riche qui donne au pauvre son déjeuner du matin, peut apaiser son estomac qui réclame avec cette espérance qu'il dînera le soir; mais Joseph n'avait que ce pain pour toute provision : c'était sa nourriture du lendemain, il ne pouvait même pas se dire : « Après-demain j'en aurai d'autre. » Et pourtant il le donnait sans hésiter ! — Ah ! combien ses parents étaient criminels d'avoir laissé sans culture un cœur aussi fertile en bons sentiments ! — Malheureux Antoine ! malheureuse Marie ! et la loi ne vous atteint pas, la loi n'a pas de quoi vous atteindre, et elle va frapper votre fils, qui n'est coupable que de votre crime !

Quand l'enfant fut rassasié, il tendit à Joseph sa petite main, et lui dit avec l'expression de la reconnaissance la mieux sentie :

— Oh ! merci, mon ami... vous êtes bien

bon d'avoir eu pitié de moi... si j'avais de l'eau maintenant, je serais bien heureux !

— Eh bien ! attends-moi là, dit Joseph qui, voulant mener sa bonne action jusqu'au bout, s'éloigna, malgré sa peur, à travers les sentiers tortueux du bois.

Il savait qu'il y avait non loin de l'endroit où il se trouvait, une source d'eau vive ; il y courut, puis, emplissant d'eau sa calotte de laine, il revint à l'enfant, qui but avec autant d'avidité qu'il avait mangé. Cette eau fraîche et saine lui rendit toutes ses forces, et attirant avec amitié la tête de Joseph, qui se tenait penché vers lui, il l'embrassa tendrement. Alors la conversation suivante s'engagea entre eux :

— Mais, maintenant que tu n'as plus faim, commença Joseph, dis-moi donc comment tu es là, à une heure pareille ?

— Je n'en sais rien...

— Tu t'es donc perdu hier soir ?

— Non, j'ai marché... marché... jusqu'à ce

que je tombe, et je suis tombé là... à ce qu'il paraît...

— Mais tu demeures donc bien loin d'ici ?

— Je ne demeure nulle part... répondit l'enfant, avec un accent de tristesse indéfinissable ; et toi ?

— Moi, je demeurais à un quart de lieue d'ici environ...

— Et tu n'y demeures plus ?

— Non...

— Pourquoi?... dis...

— Parce que maman me battait trop... et que je me suis sauvé cette nuit...

— Ah! et pourquoi te battait-elle, ta maman ?

— Pour rien...

— C'est donc méchant... quelquefois... une maman?... moi qui croyais que c'était si bon!..

— Et toi, reprit Joseph, est-ce que tu t'es *ensauvé* aussi de chez toi ? Est-ce que ta maman te battait aussi ?

— Je n'ai pas de maman...

— Elle est morte ?... tu l'as perdue ?...

— Non... je n'en ai jamais eu... fit l'enfant avec un soupir.

— Est-ce que c'est possible de ne pas avoir de maman ? demanda Joseph étonné.

— Je n'en sais rien... mais je n'en ai jamais eu.... et papa me l'a toujours dit.... quand je lui demandais : « Où est donc maman ? »

— il me répondait durement : « Tu n'en as pas. »

— Et ton papa , où est-il ?

— Je n'en sais rien... il doit être maintenant loin... bien loin d'ici...

— Comment cela ?

— Écoute... tu as été bien bon pour moi... tu m'as donné à manger tout à l'heure quand j'avais faim... tu m'as apporté à boire quand j'avais soif, donc tu es mon ami... et puisque tu es mon ami, il faut que je te conte mon chagrin..... Si je pleure en te le racontant, comme j'ai pleuré tous ces jours-ci..... tu pleureras un peu avec moi... n'est-ce

pas ?..... Ça doit être si bon de pleurer à deux !

— Oh ! je te le promets ! fit Joseph, attendri du ton de tristesse dont l'enfant venait de lui parler.

Celui-ci commença sa simple et touchante histoire.

CHAPITRE IV.

L'ENFANT PERDU.

HISTOIRE DE DONATIEN.

— Je m'appelle Donatien... et j'ai huit ans depuis un mois. Papa était habillé tout en velours, avec une plaque de cuivre à sa boutonnière, et il habitait Paris. Je ne me rappelle pas plus loin ; seulement j'ai comme un sou-

venir d'avoir été à la campagne, il y a longtemps, bien longtemps, chez une femme qui avait un grand bonnet et qui me donnait de la bouillie et le fouet...

— Ta nourrice... dit Joseph... j'y ai été aussi en nourrice... je sais ce que c'est...

— Je te disais donc que papa était habillé de velours avec une plaque de cuivre à sa boutonnière. Tous les matins il me faisait lever avec lui, et nous quittions le garni.

— Qu'est-ce que c'est que ça, le garni? demanda Joseph.

— C'est une grande... grande chambre où il y a tout plein de lits... et où il couche beaucoup de monde... Nous quittions donc le garni pour aller nous mettre au coin d'une belle rue, où il passait un grand nombre de personnes. Papa s'asseyait sur son crochet à la porte d'un marchand de vins, et moi, je jouais dans la boutique ou dans la rue. Souvent, bien souvent il venait de beaux messieurs qui disaient à papa : — Commissionnaire, faites ceci.....

commissionnaire, faites cela... et papa obéissait toujours ; il s'en allait, me confiant au marchand de vins, qui était bien bon et qui veillait sur moi.

Je n'étais pas malheureux du tout alors ; et, sauf le regret de ne pas avoir de maman, et les instants où papa me parlait avec dureté, je n'avais pas de chagrin. Je couchais avec lui au garni, je l'accompagnais au coin de la rue, et je n'avais jamais le cœur gros que lorsque je le voyais partir pour obéir aux messieurs qui lui donnaient des ordres. J'avais passé comme cela bien des journées, lorsque papa tout d'un coup se mit à me parler rudement, toujours, toujours ; lui qui ne m'avait jamais battu... me tarabustait et me bousculait... Pourtant je n'avais rien fait... je t'assure... je n'y comprenais rien... et je pleurais bien souvent en cachette. Un matin qu'il m'avait emmené, comme il faisait chaque jour, à la porte du marchand de vins, un monsieur l'envoya quelque part ; il partit, et me recommanda comme

de coutume au marchand de vins. Je ne fis pas d'abord attention à son absence, j'y étais habitué ; mais elle dura si longtemps, si longtemps, que je me mis à pleurer, et que le marchand de vins me dit :

— Petiot... Jérôme ne reviendra pas aujourd'hui (Jérôme, c'est le nom de papa)... va-t'en le retrouver au garni... mon garçon... Trouveras-tu bien ton chemin ?

— Oh ! oui, monsieur, que je lui répondis en pleurant ; et je m'en allai en courant jusqu'au garni.

Le maître du garni en me voyant fut bien étonné.

— Qu'est-ce que tu viens faire ici, petit ? qu'il me dit.

— Je viens chercher papa... monsieur.

— Mais il n'y est pas... ton père...

— Ah ! dis-je, en retenant mes sanglots ; car j'avais bien envie de pleurer, mais je n'osais pas... le maître du garni avait l'air si méchant ! Eh bien ! je vas aller me coucher en l'attendant.

Et je voulais monter l'escalier ; mais il m'en empêcha en me répondant d'une voix méchante :

— Il n'y a plus de lit ici pour toi... ton père est parti... il a payé la quinzaine qu'il me devait... et il a dit qu'il ne reviendrait pas...

Je croyais d'abord que le maître du garni plaisantait ; mais il me prit par la main , me mit à la porte , et la referma sur moi. Il faisait tout-à-fait nuit ; je pleurais à chaudes larmes , et ne sachant où aller , je songeai alors à retourner à la porte du marchand de vins ; j'espérais que papa y serait revenu ; mais j'avais la tête si troublée , que je n'ai jamais pu retrouver mon chemin , et qu'après avoir marché toute la nuit , au jour je me suis trouvé au milieu d'une grande cour , où il y avait de grandes voitures.

J'avais bien du chagrin , j'étais aussi bien fatigué. Je m'étais assis dans un coin de cette cour , en essuyant mes yeux , lorsque tout à coup j'entendis un homme qui appelait un nom , et une voix qui répondait : « Présent. »

Cette voix... il me sembla la reconnaître pour celle de papa. Je crus d'abord m'être trompé : comment papa pouvait-il être là ?... Mais, quand la voiture se mit à rouler, elle passa devant moi, et je reconnus... oh ! j'en suis bien sûr !... la figure de papa. — Oui... oui... c'était bien elle ! répéta le pauvre enfant en pleurant, et en interrompant son récit.

— Et tu ne l'as pas appelé ? demanda Joseph, vivement intéressé.

— J'avais peur de me tromper, continua l'enfant perdu ; papa n'était plus habillé en velours, il était beau..... beau comme ces riches messieurs qui lui donnaient des ordres tous les jours. Cependant je courus après la voiture ; elle s'arrêta au coin d'une rue ; je me cramponnai par derrière, et j'arrivai ainsi jusqu'à un endroit où la voiture s'arrêta encore et où l'on changea les chevaux. Je descendis alors de la place où je me tenais cramponné, et je fis le tour de la voiture, en appelant :

— Papa ! papa !

Tous les messieurs et les dames qui étaient là me regardaient ; mais le beau monsieur, qui ressemblait tant à papa, ne tourna pas seulement la tête de mon côté.

Pourtant, je suis bien sûr que c'était papa ! répéta l'enfant, s'interrompant de nouveau.

Puis, il reprit, après un instant :

— Je restai toute la journée accroché à la voiture, appelant toujours papa à tous les endroits où la voiture s'arrêtait, et toujours ce monsieur qui lui ressemblait s'entêtait à ne pas me regarder. Enfin, vers le soir, j'étais si fatigué, que mes mains ne tenaient presque plus... La voiture fit un cahot, et je tombai sur la route. Je me suis relevé bien vite, mais la voiture allait toujours... J'ai vu qu'elle tournait un chemin par là-bas, j'ai couru à travers champs pour la rattraper, en criant toujours : Papa ! papa ! Mais la voiture a disparu, et moi, je suis tombé de douleur, de faim et de fatigue à l'endroit où tu m'as

trouvé... Tu vois bien que j'ai perdu papa, et que je suis bien malheureux ! s'écria Donatien, terminant son récit touchant par des larmes à fendre le cœur.

Joseph, ému, pleura avec lui, et après une heure environ, il se hasarda à lui demander :

— Et maintenant... qu'est-ce que tu vas faire ?

— Je n'en sais rien... répondit Donatien, en pleurant.

— Veux-tu être mon frère ?

— Oh ! oui, répondit l'enfant avec sentiment... Tu m'as donné à manger tout à l'heure... et tu as pleuré avec moi... Oui, je veux rester avec toi... puisque je n'ai plus de père... Oh ! je suis pourtant bien sûr que c'était lui.... Mon Dieu !... mon Dieu !..

Ses larmes recommencèrent.

— Écoute, reprit Joseph... je vais à Orléans, chez grand-papa Godat... Viens avec moi... il nous fera travailler et aura bien soin de nous.

— J'irai où tu voudras, fit Donatien, en embrassant son nouvel ami : tu es si bon !

— Eh bien ! alors... en route !... voilà bientôt le jour... et on pourrait me rattraper.

Donatien se leva, prit la main de Joseph, et les deux enfants s'acheminèrent vers la grande route.

CHAPITRE V.

LA ROUTE D'ORLÉANS, S'IL VOUS PLAÎT ?

Voilà nos deux enfants en route. — Où vont-ils ? — Ils le savent à peine, mais ils marchent résolument. Ils ne sont plus seuls dans le monde ; ils ont un lien, un sentiment qui les rattache l'un et l'autre à quelque chose : l'amitié ! — Au moins ils ne sont plus isolément

exposés aux privations et aux fatigues, ils sont deux à les supporter ; et les fatigues leur paraîtront moins rudes, les privations moins pénibles. C'est une si affreuse chose que l'isolement, mes enfants ! La misère à deux n'est déjà plus de la misère.

Que cette rencontre leur paraît heureuse ! Quel adoucissement n'apporte-t-elle pas à leurs chagrins particuliers ! Joseph, le plus âgé, le plus fort, a quelqu'un à protéger maintenant... et Donatien est si affectueux, si reconnaissant !

Cependant ils ont gagné la grande route ; et ici un embarras se présente. Hélas ! les pauvres enfants, ils ne sont pas au bout ! — De quel côté faut-il tourner ? Quelle voie les doit mener à Orléans, terme de leur voyage ?

— Par où faut-il aller ? dit Joseph, comme se parlant à lui-même ; car il avait compris que la responsabilité de l'association pesait sur lui, que son âge en rendait naturellement le chef... Bah !... allons toujours tout droit,

et plus tard, quand nous serons un peu éloignés, nous demanderons...

Après avoir pris cette décision, il s'avança sans hésiter sur la route d'Orléans en effet, mais la route d'Orléans à Blois... Il tournait donc le dos au but de son voyage. Après avoir marché deux heures environ, les deux enfants se trouvèrent fatigués. Comme l'aîné, Joseph n'osait pas se plaindre, et puis il lui tardait tant de s'éloigner ! cependant il dit à Donatien :

— Est-ce que tu n'es pas fatigué, toi ?

— Oh ! si, reprit l'enfant, qui se traînait à peine.

— Eh bien ! reposons-nous...

Ils s'assirent sur un tertre, au pied d'un arbre, et tous deux, vaincus par la fatigue, s'endormirent bientôt profondément.

Quand ils se réveillèrent, jugez de leur étonnement ! Ils se virent étendus sur du foin, au fond d'une charette, et entourés de soldats. Il était environ dix heures du matin, et le soleil dardait tous ses rayons.

— Eh bien ! mes gaillards , vous avez fait un bon somme , à ce qu'il paraît.... hein ? leur dit un des soldats , qui le premier s'aperçut qu'ils étaient réveillés. — Ah ! ils ne dorment plus , fit un autre à son tour... Eh bien ! excusez... quand ils s'y mettent , ils vont bien. On dirait qu'ils n'avaient pas dormi de quinze jours...

Les cinq ou six soldats qui étaient dans la voiture firent un concert général de rires , autant pour rendre hommage à la plaisanterie de leur facétieux camarade , qu'amusés de l'air étrangement surpris des deux enfants.

En effet rien n'égalait leur étonnement , si ce n'est leur frayeur. Pourquoi étaient-ils là ? — Comment se trouvaient-ils dans une charrette , entourés de soldats ? — C'était ce qu'ils s'évertuaient en vain à deviner. Cela vous étonne aussi , n'est-ce pas , mes jeunes lecteurs ? Mais rassurez-vous , vous allez avoir l'explication de ce prodige fort naturel , en

même temps que nos deux jeunes aventuriers. Joseph se décida enfin à prendre la parole, toujours en sa qualité de chef de la communauté, et avant que les soldats n'eussent apaisé leurs francs et bons gros rires, il était debout auprès de l'un d'eux, qui paraissait aussi être le chef de la troupe, à certains galons qui décoraient sa manche. Joseph avait préféré s'adresser à lui; et, que diable! c'était bien naturel; de chef à chef on devait mieux s'entendre. Il allait donc traiter de puissance à puissance.

— Monsieur le soldat, dit-il, en ôtant sa calotte, qu'il se mit à tortiller entre ses mains, pour se donner une contenance digne... monsieur le soldat, — car je ne me connais pas assez en militaires, pour savoir si vous êtes soldat ou général, — voulez-vous me dire, s'il vous plaît, pourquoi nous sommes avec vous dans cette charrette, si c'est un effet de votre bonté?

— Volontiers, fit le sergent, car c'en était

un, et de plus un de ces vieux soldats brunis au soleil et à la fumée des guerres impériales; — volontiers, mon gaillard, et tu es dans ton droit, en nous faisant cette question... Eh bien! voilà la chose: Tu es ici, parce que tu bavardes en dormant, jeune *sobnambule*!

Joseph ouvrait de grands yeux et ne comprenait pas; Donatien, qui crut que son bienfaiteur, que son ami Joseph était menacé d'une punition, pour avoir parlé pendant son sommeil, s'avança tout à coup:

— Oh! monsieur le soldat, je vous en prie, s'écria-t-il, ne faites pas de mal à Joseph... il ne le fera plus... Il ne savait pas que c'était défendu.

— Eh! qui, diable, te parle de lui faire du mal, à ton Joseph, gros gars! reprit le sergent, en embrassant Donatien sur ses deux bonnes joues. Au contraire, nous avons voulu lui rendre service et à toi aussi. Si nous nous sommes trompés, il ne faut pas nous en vouloir,

et nous réparerons cela, en vous ramenant ce soir où nous vous avons pris... Voyons, tiens, Falembert, raconte-leur la chose, parce qu'ils ont l'air trop inquiets, ces pauvres petits, et si nous nous sommes *induits*... s'ils ne vont pas à Orléans...

— Oh ! si... nous y allons, s'écrièrent simultanément Joseph et Donatien.

— Alors n'y a pas d'affront ! ajouta le sergent... c'est égal, narre-leur l'histoire, à ces blancs-becs, Falembert... aussi bien voilà Lampin, le fourrier, qui nous a rejoints et qui ne sait pas pourquoi ces jeunes gamins sont ci-inclus dans notre char-à-bancs... Cré coquin !... c'est-il ennuyeux de se faire traîner comme un mylord... quand on pourrait aller à pied !... Mais voilà ce que c'est que d'être dans les clampins et les boiteux... faut se faire voiturer par l'ambulance pour suivre le régiment qui emboîte le pas jusqu'à Beaugency... Et quand je pense que c'est à un soulier trop étroit que je dois ce *bobo* qui

me retient là... voilà qui est humiliant, nom d'un bonhomme!... quand on a reçu des prunes à Austerlitz et autres lieux... Mais tout cela ne fait rien à l'affaire... à toi la parole, Falembert, je vas bourrer ma pipe et accompagner ton discours en fumant mon *caporal* (1). Silence, vous autres!... et prêtez toutes vos oreilles, blancs-becs!

— *Si bien* que nous étions partis de Blois avec l'aurore aux doigts de rose, comme dit un ancien, — commença Falembert, le beau conteur de la chambrée, — tous tant que nous sommes, blessés et infirmes, tant fiévreux que malades... voilà qu'en conduisant la carriole qui devait nous faire faire l'étape... j'aperçois au pied d'un arbre, dans le brouillard du matin, quelque chose de foncé et qui se pelotonnait comme un paquet de linge sale. — Tiens, que je fais au sergent qui fumait sa pipe, on dirait des mioches endormis au bas de ce hêtre... car

(1) Manière dont les soldats et les gens du peuple désignent le tabac de la régie.

c'était un hêtre. Je m'y connais, ayant été menuisier de mon état... avant de servir le pays... *Si bien* que le sergent me répond, en mettant sa main sur ses yeux en guise d'abat-jour : — Allons donc... ce sont des chiens... — Des chiens! que je reprends... Plus souvent! ce sont des chiens comme vous et moi... quand nous n'étions encore que gamins. — Parions! que me dit le sergent, d'un air d'incrédulité. — Une chopine! que je lui réponds en lui tapant dans la main. — *Si bien* que nous avançons... et qu'il se trouve que j'ai gagné et que le sergent me dit : — N'en parlons plus, Fa-lembert, je te dois une chopine... mais faut voir un peu pourquoi ils sont là, ces pauvres mioches... ils vont attraper le serein... et il n'y a rien de dangereux comme cela pour les enfants, c'est capable de leur donner le croup... — Bien dit! que je fais; et nous voilà, le sergent et moi, réintégrés en un instant sur le plancher des vaches, qui est notre mère commune .. comme l'a dit un ancien... *Si bien* que nous approchons

et que le sergent prend la parole à l'égard des deux individus ci-présents : — Quoi que vous faites-là?... qu'il leur demande éloquemment, en secouant non moins éloquemment le bras du *plus aîné* de la compagnie de deux qu'ils étaient. Pour lors, le secoué, qui se garde bien d'ouvrir les yeux, répond sans se déranger de son sommeil :

— La route d'Orléans, s'il vous plaît?

— Tiens, que se dit le sergent... il paraît qu'ils vont à Orléans, ces pauvres petiots... Eh bien ! il faut, sans les réveiller, les transvaser dans notre charrette, et puisque nous allons à Beaugency... nous les mettrons à moitié chemin... c'est toujours ça... Puis il ajouta, toujours avec l'éloquence que nous lui connaissons... — C'est donc leurs parents qui les envoient dans cette patrie du sucre et du vinaigre?... Y a-t-il du bon sens de faire voyager seuls des gamins de c't'acabit-là !...

Si bien que nous transportons les jeunes adolescents dans notre berline ; et les voilà

continuant leur somme, sans se douter qu'en ronflant comme des orgues de Barbarie, ils se réveilleront à moitié chemin, c'est-à-dire à Beaugency... où nous sommes enfin rendus.

Falembert cessa de parler, et regarda ses camarades avec cet air de l'orateur satisfait qui semble dire : — Hein, comme je parle bien ! Alors le sergent, ôtant sa pipe de sa bouche, s'adressa aux enfants :

— N'est-ce pas que ce sont vos parents qui vous envoient à Orléans ?

Donatien allait répondre :

— Je n'ai pas de parents, et Joseph a quitté les siens...

Mais ce dernier lui coupa vivement la parole :

— Oui, sergent... oui... ce sont eux.

— Et ils vous ont donné de l'argent pour la route?...

— Oh! mon Dieu oui, continua Joseph, mais nous l'avons perdu, mon frère et moi...

Joseph venait de faire deux mensonges coup sur coup, et cela pour cacher sa première

faute, sa fuite; et cette fuite, il n'y avait été excité que par la brutalité de son père et de sa mère... Coupables parents!

— Eh bien, vous voilà propres, reprit le sergent... et comment allez-vous faire pour manger?

— Nous n'en savons rien, monsieur le sergent, reprirent les deux enfants, avec un accent de vérité dû à leur appétit trop réel, et à leur dénuement si complet...

— Allons! allons... nous allons arranger ça... quand il y en a pour six... il y en a pour huit... vous mangerez à notre gamelle tout-à-l'heure, comme des jolis cœurs que vous êtes...

Vous pensez si nos deux enfants acceptèrent avec avidité cette proposition... Ils firent halte avec les bons soldats qui les avaient recueillis, partagèrent leur soupe, prirent leur part de la viande et du pain, et quand le repas fut fini, le sergent leur demanda s'ils voulaient continuer leur route le jour même.

— Oh, oui, m'sieur le sergent, répondit

encore Joseph, faut que nous soyons à Orléans le plus tôt possible...

— Allons, mes pauvres gars... en route et partez du pied gauche... mais avant, fixe et immobile... attendez le commandement de marche...

Il quitta les deux enfants et revint à ses camarades auxquels il parla quelque temps à voix basse; puis il revint aux jeunes aventuriers, et leur tendant la main :

— Tenez, leur dit-il, ça vous aidera à finir votre route... et cette fois tâchez de ne pas le perdre...

Il mit dans la main de Joseph dix-neuf sous, en gros sous; c'était le produit d'une collecte faite entre les six soldats de l'ambulance; puis après les avoir embrassés tous les deux, il les tourna du côté de la route, et prononça de ce ton de commandement dont il avait l'habitude :

— Pas accéléré, *marrreche!*

Enfin, après les avoir suivis des yeux pendant

quelque temps, il revint vers ses camarades en disant :

— C'est égal, des parents n'ont pas le sens commun de faire voyager des enfants aussi jeunes.

Cependant Joseph et Donatien s'éloignaient ; quand ils furent assez loin pour ne pas être entendus :

— C'est drôle, dit Donatien, ça me fait de la peine de quitter ce bon sergent... il me semble que je l'aurais bien aimé.

— Allons, allons!... n'y pensons plus... nous voilà à moitié chemin... nous avons dîné, et nous avons dix-neuf sous, reprit Joseph, comme c'est heureux que j'aie dit en dormant :

— La route d'Orléans, s'il vous plaît?...

Les deux enfants marchèrent tout le reste du jour, non sans s'être arrêtés plus d'une fois pour boire et manger, si bien que leurs dix-neuf sous y passèrent. Vers le soir ils se trouvèrent à quatre lieues environ de Beaugency : fatigués, ayant faim, malgré leurs haltes

fréquentes, et ne sachant où passer la nuit.

— Nous devons être encore assez loin d'Orléans, dit Joseph... et nous avons bien besoin de dormir... si nous trouvions encore des soldats... ils sont si bons, les soldats!

— Justement! en voilà, reprit Donatien, dont les jeunes yeux plongeaient au loin sur la route, je vois là-bas des chapeaux à trois cornes et de beaux sabres qui reluisent.

— Eh bien... attendons-les, continua Joseph, et quand ils passeront... je leur demanderai la route d'Orléans... ça nous portera bonheur, comme ce matin.

En effet, dès que les soldats, car Donatien ne s'était pas trompé, dès que les soldats furent assez près pour les entendre, Joseph s'avança un peu sur la route, et s'adressant à ceux dont il espérait tant:

— La route d'Orléans, s'il vous plaît? leur demanda-t-il.

Mais ceux-ci le regardèrent en face, et considérant son âge ainsi que la pauvreté de ses

vêtements, ils jugèrent à propos de s'approcher.

— Et qu'allez-vous faire à Orléans, mes jeunes drôles? demanda l'un d'eux à son tour.

— Diable! pensa Joseph, ceux-ci sont plus curieux que les autres.

— Voyons, répondez... reprit un des militaires.

— Monsieur le soldat, il va chez son grand-papa, se hâta de répondre Donatien, effrayé du ton brusque de la question.

— Ah!... et où demeures-tu... toi qui parles? continua le premier interlocuteur.

— Nulle part, monsieur, fit Donatien.

— Ah! et toi?...

— Je demeure avec mon frère que voilà, répondit Joseph.

— Ça ne demeure nulle part, ajouta le soldat, en parlant bas à ses deux camarades, ce sont de petits vagabonds... ça nous regarde... allons, allons! suivez-nous...

— Bon! ils nous emmènent, souffla Joseph à l'oreille de Donatien... nous avons encore

réussi... nous allons souper comme nous avons dîné ce matin... C'est bon, la gamelle... je commence à m'y faire, moi...

— Moi aussi, dit Donatien.

Les deux enfants, tout joyeux, se laissèrent conduire par les soldats qui les prirent chacun par un bras; et l'on se mit en marche à la grande jubilation de Joseph, qui croyait que chaque pas le rapprochait de la gamelle.

— Est-ce bien loin que nous allons, monsieur le soldat? se hasarda-t-il à demander.

— Chez monsieur le maire d'abord, petit vaurien... et de là... en prison!

Les trois soldats étaient... des gendarmes!

CHAPITRE VI.

L'ARTICLE 66 DU CODE PÉNAL.

La brusque réponse des gendarmes, — en prison ! — n'avait pas manqué d'effrayer nos deux amis ; aussi se laissaient-ils conduire sans mot dire, muets qu'ils étaient restés sous l'impression désagréable produite sur eux par la menace des agents de l'autorité. Cependant ils

ne comprenaient pas en quoi ils avaient mérité un châtement ; ils ne comprenaient pas surtout comment cette même phrase : — La route d'Orléans, s'il vous plaît ? — les avait fait recueillir et héberger par des soldats, tandis qu'elle les faisait mettre en prison par d'autres. Sans doute les derniers n'étaient pas habillés de la même manière que les premiers, mais c'étaient toujours des soldats. Leur jeune intelligence s'émoissait sur ce point si difficile à expliquer pour elle : ce fut M. le maire qui se chargea de les mettre au courant.

On était arrivé au domicile du magistrat municipal. M. le maire, de retour d'une cérémonie et ceint de l'écharpe, insigne de ses fonctions administratives, entra dans la salle où les gendarmes l'attendaient avec leur capture.

— Qu'est-ce que vous m'amenez-là, Robert ? demanda-t-il au brigadier.

— Ma foi, monsieur le maire, je crois bien que c'est du gibier de correctionnelle...

— Ah ! ah ! fit le maire, en regardant fixement les deux prévenus.

— Figurez-vous, monsieur le maire, que nous revenions de faire notre tournée dans le pays, quand sur la route nous avons aperçu ces deux gamins-là... il y en a un qui nous a demandé la route d'Orléans. Cela nous a paru suspect de voir de petits drôles de cet âge-là aller tout seuls à Orléans. Pour lors nous les avons interrogés pour savoir où ils demeureraient ; lesquels nous ont répondu qu'ils n'avaient pas de domicile, dit Robert, avec un certain contentement de lui-même dû au style *procès-verbal* de sa dernière phrase... puis il ajouta : — Alors Baroteau (et il désignait un des gendarmes), Baroteau m'a dit : — Puisqu'ils n'ont point d'asile.... ce sont des vagabonds... il faut les mener à monsieur le maire qui les fera jaser... et les voilà...

— C'est bien, dit le maire. — Approchez, mes enfants.

Donatien et Joseph obéirent à cet ordre.

— Comment vous appelez-vous ? leur demanda-t-il.

— Mon ami s'appelle Joseph, et moi je m'appelle Donatien.

— Eh bien, voyons, réponds-moi d'abord... toi, mon petit drôle... tu n'as pas l'air d'avoir ta langue dans ta poche... Quel est ton nom de famille ?

— Qu'est-ce que c'est que cela, monsieur, un nom de famille ?

— Je te demande le nom de ton père...

— Papa s'appelait Jérôme...

— Mais son autre nom ?...

— Je ne lui en connaissais pas d'autre, et tout le monde l'appelait comme ça.

— Est-ce qu'il est mort, ton papa ?

— Non, monsieur, il m'a laissé là, dit Donatien dont les yeux s'emplirent de larmes.

— Comment ! s'écria le maire, ému de la douleur de l'enfant, comment ! ton père t'a abandonné ?

— Oui, mon... monsieur... répondit le pau-

vre enfant perdu , dont la voie fut coupée par les sanglots.

— Allons... voyons... calme-toi... reprit le maire d'une voix toute paternelle, et raconte-moi ton histoire.

Donatien, moitié pleurant, fit au magistrat le récit de ses infortunes et cela d'une manière si attendrissante, que les gendarmes mêmes en furent émus. Il raconta tout jusqu'à sa rencontre avec Joseph, et la manière généreuse dont celui-ci l'avait secouru en lui donnant le seul morceau de pain qu'il eût, et il acheva sa narration simple et touchante en sautant au coup de son jeune bienfaiteur.

Ce témoignage si franc de reconnaissance fit une vive impression sur le maire, qui tourna les yeux vers Joseph.

— Et toi, mon garçon, lui dit-il, comment te trouves-tu aussi sur les grands chemins?... As-tu, comme ton ami, été perdu par tes parents?...

— Non, monsieur, dit Joseph, devenant rouge jusqu'aux oreilles; car il comprenait

qu'il serait forcé de dire la vérité, et il avait assez de connaissance du bien et du mal pour pressentir que le magistrat allait lui faire de vifs reproches, et qui sait?... peut-être le renvoyer à ses parents.

Cependant le maire avait l'air si bon, il lui faisait cette question d'un ton si doux, qu'il résolut d'être franc.

— Ah ! tu n'as pas été perdu... Alors comment se fait-il que tu sois là... et quel est le nom de ta famille ?

— Je m'appelle Godat.

— Qu'est-ce que fait ton père ?

— Il va au cabaret toute la journée, monsieur.

— Et ta mère ?...

— Elle va au champ avec moi... et elle me bat bien souvent...

— Mais enfin... comment te trouves-tu sur la grande route ?

Joseph tordait sa calotte dans ses mains, de manière à la déchirer, et sa rougeur augmen-

tait d'instants en instants. Il ne répondit pas.

— Est-ce qu'on t'a chassé de chez tes parents?...

— Non... monsieur...

— Alors tu t'es sauvé?... voyons... parle franchement...

— Oui... monsieur, fit Joseph, en baissant la tête...

Mais la relevant aussitôt, il ajouta avec l'expression de la crainte la plus vive :

— Oh ! je vous en prie... mon bon monsieur... ne me renvoyez pas à la maison... je ne veux plus y retourner... maman me tuerait, d'abord !...

— Et pourquoi t'es-tu sauvé ? demanda le maire, sans répondre à la prière de Joseph.

Celui-ci raconta ses souffrances dans la maison paternelle... et surtout la cause de sa fuite, le vol des choux et la correction barbare qui le suivit. Le maire était indigné.

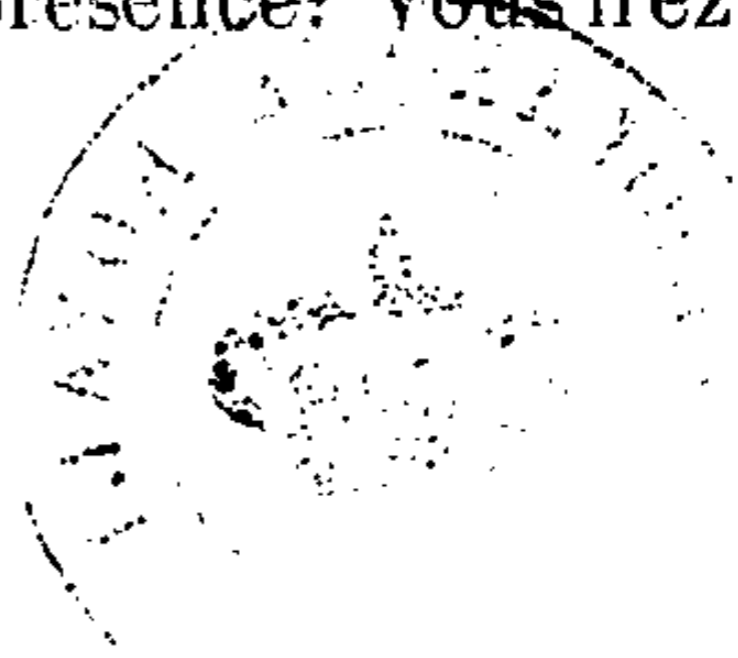
— Si cet enfant dit vrai, voilà des parents bien coupables ! s'écria-t-il comme malgré lui.

Puis, après avoir réfléchi un instant, il ajouta en se tournant vers le brigadier :

— Robert, vous allez enfermer ces enfants dans ma grange, on leur portera à manger... Mon devoir m'ordonne de les envoyer à Orléans, et de les adresser à M. le procureur du roi de cette ville... mais d'un côté il est trop tard ce soir pour faire marcher ces pauvres petits qui paraissent exténués... et de l'autre, je veux voir s'il n'y aurait pas un moyen de réparer les malheurs de l'un... et la faute de l'autre... faute, je ne dirai pas excusable, car aucune ne peut l'être... mais dont toute la responsabilité pèse sur la conduite de ses parents. Allez les enfermer dans la grange... et revenez me trouver seul, Robert...

Le brigadier sortit et revint dix minutes après. Il trouva le maire en train de cacheter une lettre.

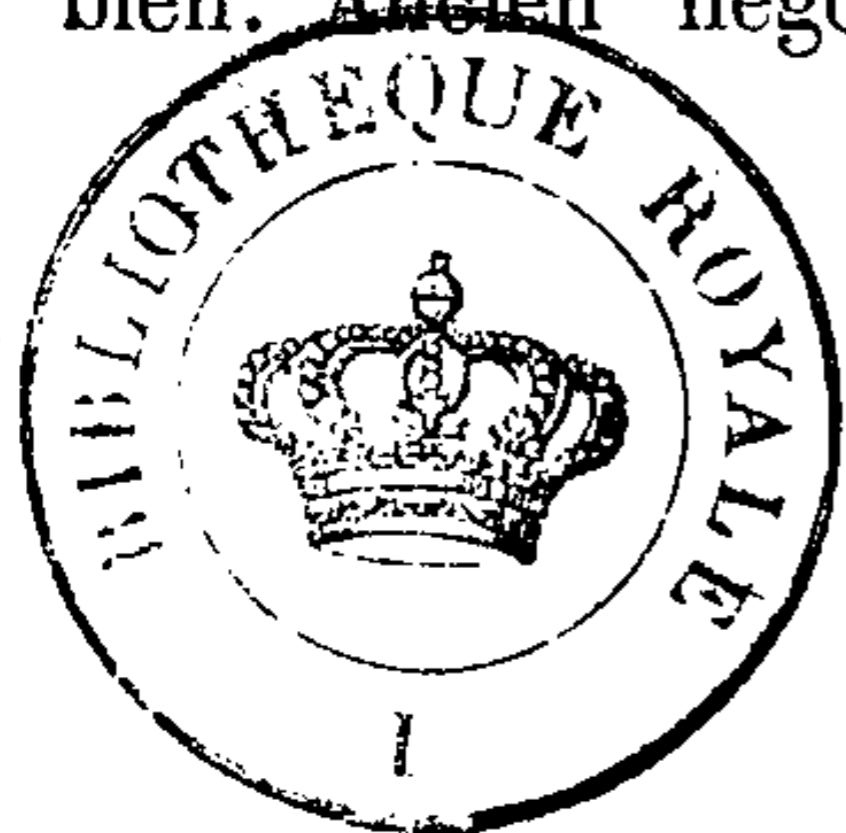
— Vous allez monter à cheval, brigadier... vous-même, entendez-vous... la mission est de nature à réclamer votre présence. Vous irez



à Mer... vous y serez demain matin... remettez cette lettre de ma part à mon collègue de ce pays... je lui raconte tout ce que m'a dit Joseph Godat dans son interrogatoire, et je le prie d'aller, accompagné par vous, chez les parents de cet enfant... d'abord, pour s'assurer de la vérité de ses paroles, puis pour les engager à le réclamer et à le mieux traiter à l'avenir... S'ils font cette promesse... et s'ils consentent à le redemander... vous pourrez les assurer de vive voix... que je me charge de le leur renvoyer... en voiture... en voiture, entendez-vous... je paierai sa place... pauvre enfant!...

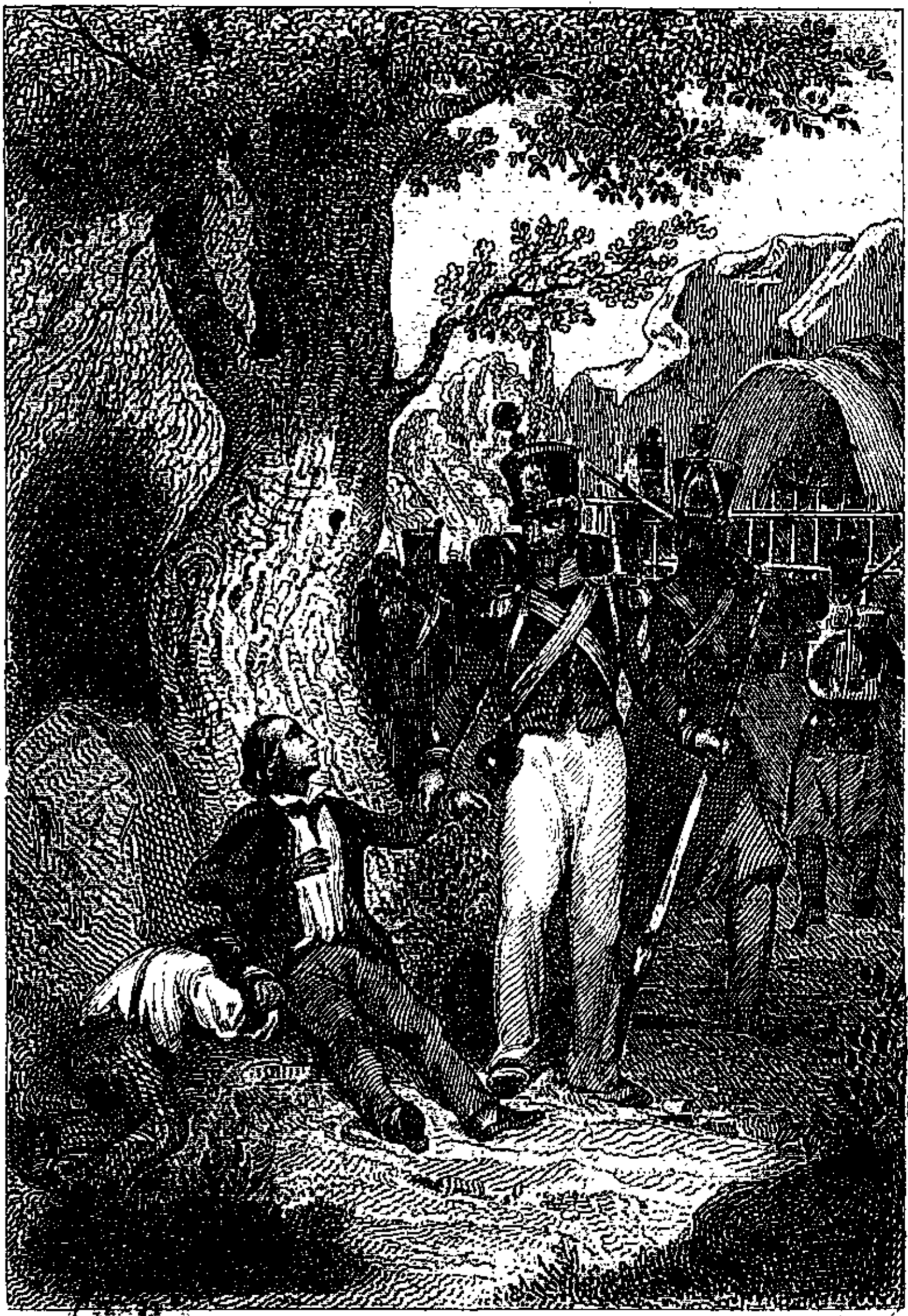
Robert sortit pour exécuter les ordres du magistrat. Dès qu'il fut parti, le maire ôta son écharpe, se leva et alla à la cuisine pour ordonner qu'on fît souper les deux enfants.

Le maire du petit village de ***, où se passait cette scène, était un de ces hommes généreux et bons qui n'acceptent de mission que dans l'espérance qu'elle leur permettra de faire du bien. Ancien négociant à Orléans, il s'était



retiré à ***, avec une modeste fortune, suffisante à ses goûts simples. Il vivait là avec sa femme, heureux d'avoir été élu maire, fonction purement honoraire, qui, tout en lui promettant au moins un peu d'occupation, lui donnait le plaisir de veiller sur le bonheur de ses administrés, lesquels l'aimaient tous à qui mieux mieux. Il adorait sa femme, et son seul chagrin dans cette union fortunée avait été que Dieu lui eût refusé un fils. Il aimait les enfants comme tous les hommes bons ; ce sentiment de bienveillance envers les enfants expliquera donc facilement l'intérêt qu'éveilla en lui l'histoire de ces deux petits malheureux. Et puis, disons-le, il y avait dans son cœur un tel fonds de justice et de probité, qu'il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que ces deux petits vagabonds n'étaient pas les plus coupables, mais bien ceux qui par leur conduite les avaient exposés à le devenir.

Donc après avoir veillé à ce qu'on les fît manger, il monta chez sa femme comme un



13.11

La route d'Orléans s'il vous plait?

homme qui prend une grande détermination.

— Sais-tu pourquoi on m'a appelé tout-à-l'heure, Éliisa ? lui dit-il.

— Non, mon ami, répondit la femme.

— C'est pour deux enfants qui ont été arrêtés sur la route, comme vagabonds... et tu me vois encore tout ému de l'histoire de l'un d'eux... Tiens, tu vas juger s'il n'y a pas des enfants bien malheureux.

Et il conta tout au long l'histoire de Donatien à sa femme qui l'écouta avec attention.

— Pauvre petit !... pauvre petit !... disait-elle à chaque instant en interrompant son mari...

— Sais-tu à quoi j'ai pensé ?... ajouta le maire quand il eut fini, — c'est que nous pourrions le garder avec nous... l'élever... l'adopter, ce pauvre enfant... avec ça que j'ai toujours désiré un garçon.

— J'y avais pensé aussi, répondit Éliisa, mais prends garde, mon ami... sans doute il est

bon de faire une bonne action quand on peut... mais ici le cas est grave... en nous chargeant de cet enfant... nous ne pouvons pas l'élever en paysan... il faut que nous le traitions comme notre fils... et vois donc quelle charge!... Un enfant... c'est une dépense... tu le sais par ce que notre fille nous a coûté... Nous ne sommes pas riches... notre modeste avoir nous suffit sans doute pour vivre... mais il faut de l'économie... et puis notre fille va bientôt sortir de pension... il faut l'établir... il lui faut une dot.... Certainement c'est bien malheureux d'être obligé de réfléchir comme ça... et de ne pas toujours écouter son cœur... mais... on doit se faire une raison...

— C'est vrai tout cela... je le sais bien... fit le maire...

— Et puis peut-être cet enfant ne mérite-t-il pas... tu as si bon cœur, mon ami, que je m'en défie un peu...

— Oh! non... si tu le voyais... comme il est gentil... tiens, je vais te l'amener...

— Non... non... je ne veux pas le voir, reprit la femme... je me connais... il m'intéresserait et... je ferais une généreuse sottise... je te dirais : Oui, prenons-le... ce pauvre chéri!.. et une fois que c'est dit... il n'y a plus à y revenir... Songe donc, ça ne serait pas juste de priver notre fille... qui est notre fille...après tout...

— Oui... je comprends tout cela... et tu as raison, Éliisa...

— Ah! si nous étions riches!... continua la femme...

— Cependant, reprit le mari... c'est dommage!

— Écoute... ajouta la femme après un instant... je ne veux pas non plus que tu me croies insensible au malheur de ce pauvre petit... Nous ferons quelque chose pour lui... j'ai quelques économies.

— Il n'y a rien à faire que cela : le réclamer... ou l'envoyer au procureur du roi...

— Oh! mon Dieu... au procureur du roi... pourquoi?...

— Parce qu'il a été arrêté comme vagabond...

— Et qu'est-ce qu'on lui fera... mon ami?... est-ce qu'on peut le condamner... ce pauvre petit?... si jeune!... si malheureux! car ce n'est pas sa faute, si son père l'a abandonné...

— Dam!... ce qu'on peut lui faire... je l'ignore tout-à-fait... Tu sais que je ne suis pas très fort sur les lois... je ne m'en étais jamais occupé avant d'être maire... mais depuis ce temps-là... j'ai acheté un code... et je finirai bien par trouver dedans ce qui peut concerner ce pauvre enfant.

Il sortit et revint avec un gros volume.

— Voici la loi et les prophètes... dit-il, et il se mit à feuilleter... Code pénal... ça doit être là...

— Pauvre petit! murmura la femme, suivant la recherche de son mari avec intérêt... s'il devait être condamné à quelque chose... j'oublierais tous mes beaux raisonnements d'abord.

— Ah! voilà l'affaire, s'écria tout à coup le mari, sautant sur son siège.

— Eh bien ?...

— Non... non... il n'y a pas de danger... certainement il est vagabond... puisqu'il n'a pas de domicile... mais ce n'est pas de sa faute... et il est, ainsi que son camarade, compris dans la catégorie dont parle cet article... Écoute :

ARTICLE 66 DU CODE PÉNAL.

Lorsque l'accusé aura moins de seize ans, s'il est décidé qu'il a agi SANS DISCERNEMENT, il sera ACQUITTE...

— Ah ! fit la femme, interrompant la lecture.

— Attends... attends... ce n'est pas tout...

Mais il sera, selon les circonstances, remis à ses parents, ou conduit dans UNE MAISON DE CORRECTION pour y être ÉLEVÉ et détenu pendant tel nombre d'années que le jugement déterminera, et qui toutefois ne pourra excéder l'époque où il aura accompli sa vingtième année.

— Me voilà tout-à-fait rassuré, dit le brave homme, après cette lecture... pauvre petit ! il est désormais sous la protection de la loi... il sera acquitté du fait de vagabondage, et on l'enverra dans une maison de correction, où on réprimera ses mauvais penchants, s'il en a, et où il sera élevé aux frais de l'État... qui a bien certainement des maisons tout exprès... pour ça... et il en sortira à ses vingt ans... bien élevé... et honnête homme, s'il plaît à Dieu !

— Ah ! si c'est comme ça, mon ami, laissons faire l'État... il est plus riche que nous.

Là-dessus les deux époux se séparèrent ; et le lendemain, quand Robert fut venu annoncer au digne magistrat que la mère de Joseph Godat avait refusé de le réclamer, en disant qu'elle ne voulait plus d'un garnement qui s'était sauvé, ce fut sans émotion et avec la tranquillité la plus parfaite, que le maire ordonna de conduire les deux enfants à Orléans, pour les mettre à la disposition de la justice.

Robert fut étonné de l'impassibilité du magistrat qui lui donna cet ordre le sourire sur les lèvres.

— A la bonne heure, pensa-t-il... c'est la première fois que je le vois envoyer un accusé à la justice sans avoir l'air troublé... et v'là six mois qu'il est nommé... allons, allons!... il se formera, notre maire.

Quand il remonta auprès de sa femme, l'ex-négociant s'écria :

— Ces petits drôles m'avaient intéressé!... Enfin ils sont partis... je ne les reverrai jamais... mais au moins je suis sûr qu'ils seront élevés comme il faut!...

Deux mois après, en venant dresser un procès-verbal de chasse, le brigadier Robert, qui avait été quelques jours auparavant à Orléans, dit au magistrat :

— Vous savez bien, monsieur le maire, ces deux petits bambins que je vous ai amenés un soir, il y a environ deux mois?...

— Eh bien ? demanda vivement l'ancien négociant.

— Ils ont passé en correctionnelle, il y a trois jours... à Orléans... j'y étais... on leur a appliqué à tous deux l'article 66 du code pénal... acquittés... mais envoyés dans une maison de correction...

— Pour y être élevés jusqu'à vingt ans, continua le maire... j'en connais la teneur. Ah ! ces pauvres petits, battus, reniés, abandonnés par leurs indignes parents, sont bien heureux qu'il y ait dans le code pénal... un article 66 qui les protège... et leur tienne lieu de parents !

DEUXIÈME PARTIE.

—

LES DEUX ÉCOLES.

—

CHAPITRE VII.

UNE MAISON DE CORRECTION.

Un matin, par un brillant soleil, une longue voiture de couleur sombre, attelée de deux chevaux et escortée de deux gendarmes, entrait dans la ville de Clairvaux, autrefois le siège d'une abbaye célèbre au moyen-âge. Pour compléter l'aspect morne et triste de cette voiture,

de petites ouvertures, si petites qu'un enfant y eût à peine passé la tête, laissaient pénétrer le jour et l'air à l'intérieur, au travers d'un grillage de fer aux mailles serrées. Et pourtant, comme l'eût pu faire un carrosse de prince, cette voiture, si triste, si morne, si sombre, attirait sur leurs portes tous les habitants des rues qu'elle traversait en cahotant avec un bruit de ferraille sur le pavé. Une foule de gens la suivaient, et ceux qui l'apercevaient de loin, appelaient leurs amis en leur criant :

— Eh !... viens donc... voilà *le panier à salade*... ce sont des prisonniers qu'on amène.

Et les amis d'accourir et de se joindre au cortège, espérant voir, au sortir de cette boîte, ou la figure, ou la couleur des cheveux, ou même le bout du nez d'un de ceux qu'amenait la voiture, afin de pouvoir dire, en rentrant chez eux :

— Je les ai vus !... oh ! quelles figures !... des mines de bandits... quoi !.. ils portent bien ce qu'ils sont sur leur visage.

Cependant les curieux furent trompés dans leur attente cette fois ; la voiture s'arrêta devant une grande porte noire, au-dessus de laquelle il y avait un drapeau et cette inscription : *Maison centrale*, à côté de laquelle il y avait une guérite et un factionnaire. La porte ouvrit ses deux battants en poussant sur ses gonds un cri de hyène joyeuse qui va engloutir sa proie ; la voiture tourna sur elle-même, pénétra dans la cour avec ses deux gendarmes, et les deux battants se refermèrent au nez de la foule qui se dispersa toute désappointée.

Quand la porte fut refermée, on tourna trois fois la clef dans la serrure de la portière, on tira des verroux, on ouvrit des cadenas, et l'on fit descendre... qui?... des voleurs?... des assassins?... Pour qui en effet pourrait-on prendre des précautions si minutieuses ? Pour qui ferait-on mugir les lourdes portes d'une prison, si ce n'est pour de grands coupables?... — Voyons donc qui va descendre de cette voiture...

Ce sont deux enfants pâles, hâves, maigris par deux mois de prison, pendant lesquels ils ont attendu leur jugement, et par un voyage de quatre-vingts lieues dans cette boîte où ils endurent le supplice de la gêne.

Et ces enfants.... qui sont-ils? — Joseph et Donatien!

Joseph et Donatien qu'un tribunal a déclarés innocents, qu'un tribunal a acquittés, qu'un tribunal enfin a désignés pour être ÉLEVÉS dans une maison de *correction*, et qui vont passer l'un huit années, l'autre douze sous la surveillance et en société de gens qui la plupart ont été déclarés coupables, et qui ont été condamnés!

Hélas! notre pauvre ami, le maire du petit village de *** serait bien surpris en voyant comment sont traités ces deux enfants qui l'avaient intéressé, et comment s'exécute la teneur de cet article 66, qui l'avait tant rassuré!... Attendons pourtant!... peut-être le verra-t-il!... mais alors ce ne sera pas seulement le corps de ces enfants qui aura souffert,

leur jeune ame sera déjà empreinte peut-être des principes de la *morale* qui se professe dans ces sortes de maisons, et ils auront recueilli les fruits de l'étrange *éducation* que l'enfance y reçoit... en vertu de la loi !...

Un fois écroués, Joseph et Donatien furent remis aux mains d'un gardien. C'était un homme de quarante-cinq à cinquante ans, aux traits durs, et empreints des traces de toutes les mauvaises passions. Cet homme prit les deux enfants par le bras, leur fit arpenter un long corridor, et après avoir ouvert une lourde porte de chêne, au milieu de laquelle était un guichet garni de barreaux, il les poussa dans une vaste salle où une centaine d'enfants comme eux travaillaient en commun sous la garde d'un surveillant, en criant de sa voix rauque :

— V'là d'la chair fraîche !...

Les pauvres petits, tout tremblants, s'étaient blottis dans un coin, aussi étourdis de cette brusque introduction que désagréablement af-

fectés de l'odeur malsaine qui les avait saisis tout d'abord. Et en effet, mes enfants, pour vous faire, en diminutif il est vrai, une idée de l'impression que produit sur la vue, l'ouïe et l'odorat, l'entrée dans une de ces salles, il faudrait que vous eussiez vu un de ces immenses ateliers de tissage de toile, où travaillent en commun les grands prisonniers. Une atmosphère chaude et lourde, un air rare, vicié, méphitique, chargé des émanations de tous ces corps humains, et *parfumé* d'une senteur étrange due au concours du chanvre, du lin, de l'huile dont sont graissées les roues des métiers, du vinaigre même jeté çà et là sur le carreau pour cause d'assainissement, voilà ce qu'offrent ces salles à l'alimentation des poumons. Puis c'est un bruit assourdissant de rouages, de bobines qui se dévident, de navettes qui vont, qui passent, qui se choquent l'une contre l'autre, de sabots qui frappent le sol ; c'est un concert de voix, de murmures, de chuchottements, et tout cela est monotone,

tout cela surprend, étourdit, donne le vertige. Si je vous parle de la vue, c'est un assemblage de figures abruties pour la plupart, suant le vice et la corruption, à l'air soufureux, maladif; et sur tous ces visages, un cachet de ruse, d'astuce, de colère sourde contre les surveillants, contre les métiers, contre les murs mêmes, ces murs qui leur interceptent la vue des champs et l'air des grandes routes. On voit que tous ces gens se regardent comme des vaincus qui n'attendent qu'une occasion de prendre leur revanche contre la société, et ce sentiment de lutte déclarée, ouverte, apparaît dès l'abord dans toutes les allures de ces hommes.

Diminuez ce tableau de la différence qu'il y a de l'homme fait à l'enfant, et vous aurez une idée de l'endroit où la loi jette ces deux jeunes créatures... pour être ÉLEVÉES !

Dieu me garde, mes chers lecteurs, de vous tenir longtemps dans ce séjour du vice !... Dieu

me garde de charger votre fraîche respiration de cet air fétide, d'affecter votre vue des tableaux que peuvent offrir ces lieux, de blesser vos oreilles des étranges propos qui s'y tiennent ! Cependant, comme il faut pour l'intelligence de ces feuilles, et puis aussi pour l'intérêt que je désire que vous portiez à nos deux petits personnages, que vous puissiez vous faire une idée des dangers qu'ils courent dans cette maison de *correction*, je vous ferai assister à deux ou trois scènes de la vie qu'on y mène, et cela, avec d'autant moins de regret, que je vais bientôt reposer vos yeux sur le tableau le plus frais, le plus riant, le plus consolant qui soit au monde. — Prenez donc votre courage à deux mains, et suivez-moi.

Il y a déjà huit jours que Joseph et Donatien sont à Clairvaux ; nous sommes dans une grande cour, les petits prisonniers se promènent en silence sous la surveillance d'un gardien. Il leur est défendu de communiquer

entre eux , et pourtant la conversation suivante se tient dans un coin , entre deux prisonniers qui ont l'air de dormir.

L'aîné des interlocuteurs paraît avoir seize ans au plus , tant sa figure pâle et étiolée par le manque d'air accuse de faiblesse , tant son corps rachitique a pris peu de développement ; cependant il a passé dix-neuf ans. Voilà huit ans déjà que sa jeunesse et son cœur se flétrissent dans ce séjour , et le temps va venir bientôt où il rentrera dans le monde , pour y mettre à profit les talents d'astuce que la contrainte dans laquelle il a passé ces huit années lui a donnés. Sa réputation est faite parmi ses camarades : nul ne trouve mieux que lui le moyen d'enfreindre un ordre , nul ne dérobe avec plus d'adresse le bien d'autrui , nul enfin n'est plus ingénieux ni plus fécond en ruses de toutes sortes.

Ces qualités , *fort estimées* parmi les jeunes pensionnaires de Clairvaux , l'ont fait nommer par eux prévôt des jeunes détenus ; car ceux-ci ,

à l'imitation de leurs grands voisins, ont voulu avoir un prévôt. Cette *haute dignité* lui a été conférée unanimement, par suite de l'enthousiasme qu'excita le haut fait que voici : Un des gardiens, homme dur et sévère, ancien voleur, condamné à quinze ou vingt ans de détention, mais qui avait obtenu de changer la casaque du prisonnier pour celle du surveillant, et qui avait été spécialement attaché à la maison de correction, pour l'éducation des jeunes détenus, un des gardiens donc possédait une tabatière en corne qu'il mettait dans la poche de sa veste, par devant. Un matin, ce gardien, chargé de donner une correction, c'est-à-dire quelques coups de nerf de bœuf à notre jeune détenu, après avoir exécuté la sentence, ne retrouva plus sa tabatière : c'était le patient qui la lui avait volée pendant l'exécution. Et pourquoi l'avait-il volée?... Il ne prisait pas, ce n'était donc pas pour se l'approprier dans un but d'utilité personnelle. Après l'avoir montrée victorieusement à ses camarades, il

la jeta dans le poêle , au milieu d'un murmure flatteur d'approbation.

Le moyen de ne pas le nommer prévôt après cela ?

L'autre interlocuteur , court et trapu , pouvait avoir environ seize ans. C'était encore un des héros du lieu ; mais son caractère différait de celui du prévôt , de toute la dissemblance qu'il y a entre le loup et le renard. Ce que l'un faisait par la ruse et les détours , il le faisait par la violence , en bravant ouvertement les punitions , qu'il recevait sans proférer un cri ou une plainte. Cette fermeté stoïque lui avait mérité le surnom d'*Intrépide*.

Donc la conversation suivante se tenait entre le prévôt et l'*Intrépide*. Le premier , afin de dépister la surveillance , faisait , comme nous l'avons dit , semblant de dormir ; l'autre , dédaignant une ruse pareille , gardait les yeux ouverts , et ne faisait d'autre concession à son interlocuteur que celle de lui tourner le dos : et encore ne le faisait-il pas pour lui , mais bien ,

pour son camarade , qui eût été inévitablement compris dans le châtement que lui, l'*Intrépide*, se fût attiré.

Joseph et Donatien , qui se promenaient dans la cour, souffrant de ne pouvoir se parler, firent à eux seuls les frais de l'entretien de l'*Intrépide* et du prévôt.

— As-tu fait jaser les deux nouveaux ? demanda ce dernier.

— Oui..... hier soir , au dortoir...

Qu'est-ce qu'ils ont fait ?

— Eh ! rien , répondit l'*Intrépide* , d'un ton de dédain... ce sont des riens du tout !.... Cela a été pris pour vagabondage... voilà tout...

— Peuh ! fit le prévôt , avec non moins de mépris que son interlocuteur.

— Et ce qu'il y a de plus joli, continua l'*Intrépide* , c'est que dès que je leur eus raconté que j'étais ici parce que j'avais volé des livres à l'étalage d'un libraire , ils ont paru surpris. — Alors comment se fait-il que vous soyez ici ? demanda le plus âgé des deux ; je croyais qu'on

n'y mettait que des enfants qui n'avaient rien fait de mal, et dont l'état prenait soin. — Je me pris à rire et je lui répondis que la cour, ayant reconnu que j'avais agi sans discernement, m'avait envoyé dans une maison de correction. — Et vous êtes corrigé maintenant? me demanda ingénument le plus jeune. A cette question, je ne pus retenir un éclat de rire, et je lui montrai le mouchoir du directeur, que j'avais pris pendant qu'il me faisait des réprimandes. Tu n'as rien vu de drôle comme la stupéfaction de ces deux petits imbéciles, et rien de plus naïf que l'exclamation du plus jeune, lequel s'appelle Donatien, qui s'écria, en s'adressant à son camarade :

— Oh! c'est bien mal de voler... n'est-ce pas, mon ami?

— Il a dit cela? fit le prévôt, en ayant l'air de ronfler, parce que le gardien s'avavançait...

— Comme je te l'ai répété, reprit l'*Intrépide*, quand le surveillant se fut éloigné.

— Allons! ajouta le prévôt... ce sont des niais, chez lesquels il y a tout à faire... mais sois tranquille, ils ne conserveront pas ces stupides beaux sentiments... je m'en charge... et dans un an, quand je serai rentré dans le monde, toi qui dois rester ici plus longtemps que moi... tu les reprendras à ton tour... et je te réponds qu'en sortant de cette maison, ils seront tout disposés à nous servir d'associés dans les *coups* que nous pourrons avoir à faire alors.

Dès ce moment, nos deux pauvres enfants se virent l'objet d'une attention particulière de l'*Intrépide* et du prévôt, qui saisirent toutes les occasions de leur souffler leurs mauvais conseils.

Telle est donc la société que l'on est exposé à rencontrer dans ces maisons de correction! Que si nous parlons des surveillants, ce sont pour la plupart des condamnés pour un temps assez long, qui n'ont trouvé d'autre

moyen d'adoucir un peu leur position, que de se faire les geôliers et les bourreaux de ces pauvres enfants.

Et c'est à ces gens tarés que l'on confie une partie de la surveillance des jeunes détenus! — Mais, s'écriera un optimiste, où voulez-vous que l'on aille chercher des hommes qui consentent à faire ce métier?... — Monsieur, répondrons-nous, adressez-vous à des gens vertueux et dévoués, et il s'en trouve, nous vous le prouverons tout-à-l'heure. Attirez à vous des hommes estimables, et vos jeunes détenus s'en trouveront bien; car vous leur donnerez des amis au lieu de les livrer à des bourreaux que leur caractère et leurs antécédents poussent à la brutalité, et qui se vengent par une malveillance constante contre leurs jeunes subordonnés, de la contrainte où ils sont eux-mêmes. Oui, ces gens sont toujours bourrus, toujours de mauvaise humeur, à moins qu'ils n'aient quelque protégé... Affreuse

protection ! Et Dieu garde ces enfants d'une pareille bienveillance !

Mais revenons à notre récit ; un fait prouvera mieux que les paroles à quel degré de brutalité ces étranges surveillants peuvent se laisser emporter.

Il paraît que les mauvais conseils de l'*Intrépide* ou du prévôt ont déjà germé dans l'esprit de leurs élèves, car Joseph vient d'être condamné à recevoir dix coups de nerf de bœuf.

— Allons, allons!... dit sévèrement le gardien en l'entraînant, et plus vite que cela !

Il dépouille Joseph et commence la fatale exécution. Le malheureux enfant crie et pleure.

— Au troisième coup, il nous régale déjà de cette musique ! dit l'exécuteur en ricanant, qu'est-ce que ça sera donc au dixième ?

Au dixième, c'étaient des cris à fendre l'ame. Eh bien ! que croyez-vous que fit le gardien ?... Il releva l'enfant, le remit sur ses pieds et l'engagea à ne pas s'exposer à une nou-

velle correction? Point!... il continua à frapper, quoique Joseph n'eût été condamné qu'à dix coups, et cela pour *l'habituer à la chose*, et à cette seule fin que la première fois il fût aguerri.

Le barbare surveillant alla jusqu'à vingt... Il avait de son plein gré et pour son agrément particulier doublé le châtiment!

On fut obligé de conduire Joseph à l'infirmerie. Là le fils de Godat put causer plus librement avec un compagnon de douleurs.

— Est-ce qu'il y a un médecin, ici?...

— Un médecin, répondit l'autre... oui... un homme qui vous soigne comme pour l'amour de Dieu, et qui ne fait que *charcuter* (1).

Une autre fois, Joseph demanda à ce même voisin d'infirmerie :

(1) Nous ne prétendons pas affirmer la vérité du sens contenu dans cette phrase. Elle nous a été dite textuellement par un enfant sortant de Clairvaux, et nous ne la citons ici que pour montrer que jusque dans les plus petits détails perce le mécontentement des jeunes détenus, et leur horreur pour la maison où ils sont élevés.

(Note de l'auteur.)

— A quel atelier es-tu, toi ?
— Aux manches de couteaux...
— Et moi aux bâtons de chaises... mais je sais déjà faire ce qu'on m'a enseigné... Est-ce qu'on ne me mettra pas bientôt à une autre partie, afin qu'au moins j'apprenne l'état en entier ?

— Pas du tout, reprit l'autre, voilà cinq ans que je suis ici et je n'ai pas encore fait autre chose que de polir de la corne... On ne s'inquiète pas de ce que nous pouvons apprendre, ni de nous donner un état... *on ne s'occupe que de ce que notre travail peut rapporter aux entrepreneurs.*

Joseph soupira.

Que vous dirai-je encore de cette maison centrale ? — Un seul fait.

Un jour, un des prisonniers vint à mourir. Joseph était encore à l'infirmerie ; il vit à un certain moment, quand l'aumônier eut récité sur le cadavre quelques prières, venir des infirmiers qui le dépouillèrent et le portèrent au-

près d'une fenêtre. Au-dessous de cette fenêtre il y avait une cuve de chaux vive ; les infirmiers penchèrent le corps sur l'appui de la croisée, au-dessus de la cuve, et se mirent à le balancer.

— Attends... dit l'un des deux à son camarade... je te fais un pari... une bouteille à *pile ou face*...

— Tope là!... fit l'autre...

— Eh bien!... parle...

— Face!...

Les deux infirmiers lancèrent dans la cuve le corps qui tourna plusieurs fois sur lui-même et finit par plonger dans la chaux, la face tournée vers le ciel...

— Il est pile! dit l'autre en riant... j'ai gagné...

Les prisonniers de l'infirmierie, témoins de ce spectacle, s'amusèrent beaucoup. C'est ainsi que l'on enterre les morts dans ces maisons (1)!

(1) Historique.

Il y avait déjà environ un an que Joseph et Donatien étaient à Clairvaux, lorsqu'un jour un des détenus vint annoncer aux autres que des visiteurs étaient dans la maison. Cette circonstance avait un peu éloigné les gardiens dont la curiosité s'était éveillée.

— Donatien... ici!... fit le prévôt... profitant de l'éloignement des Argus.

Donatien s'approcha en sautillant d'un air délibéré.

— Il va venir des visiteurs, mon fils, lui dit le prévôt d'un ton comiquement paternel... c'est le cas de faire ton coup d'essai... j'ai besoin d'un foulard, je ne te dis que ça...

— Ça suffit... prévôt, répondit Donatien d'un air d'intelligence... on te le procurera.

Puis il retourna à sa place, en faisant un geste de nargue à un gardien qui tournait le dos.

Les visiteurs entrèrent dans le préau, précédés par un surveillant; c'était un couple déjà mûr. L'homme et la femme paraissaient peines

tous deux du spectacle qu'ils avaient sous les yeux.

— Prends garde, Éliisa, dit le monsieur en entrant... prends garde... il y a un pas...

Et il serra le bras de sa femme, autant pour l'empêcher de tomber que pour la rassurer, car elle semblait vivement affectée.

— Et c'est ici que ces pauvres enfants se promènent? demanda la femme...

— Oui, madame, répondit le surveillant, ici et dans cette cour que vous voyez là...

— Oh! mon Dieu!... comme c'est triste!...

— Bah! c'est bien assez bon pour eux! dit le surveillant, voulant passer outre, comme pour se débarrasser plus promptement des étrangers.

Mais tout à coup le visiteur jeta un cri. — Il venait de reconnaître Donatien.

— Qu'as-tu donc, mon ami? demanda la femme effrayée.

— Regarde donc, Éliisa... tu vois bien ce petit bonhomme?... il me semble que c'est celui

que je voulais adopter... l'année dernière... Tu sais bien, ce petit... qu'on avait arrêté, ainsi que son camarade... sur la route...

— Ce n'est pas possible, répondit Élixa... tu sais bien toi-même qu'ils ont été acquittés tous deux... et que l'État s'est chargé de les élever...

— C'est égal... je suis sûr que c'est lui, reprit le maire du petit village de ***; car nos lecteurs l'ont déjà reconnu. Puis il ajouta, en s'adressant au surveillant : — Monsieur, voulez-vous me permettre de parler à cet enfant ?

— Tant que vous voudrez... Allons, toi... approche ici... et réponds à monsieur...

Le surveillant s'éloigna un peu, pour causer avec son confrère.

— Mon ami, dit le maire, quand Donatien se fut approché... est-ce que ce n'est pas toi qui, il y a un an environ... as été arrêté à ***... sur le chemin d'Orléans, en compagnie d'un de tes petits camarades ?...

— Eh bien ! oui... après ?... répondit insollement l'enfant.

Le maire et Éliisa se regardèrent étonnés...

— Tu me reconnais bien... n'est-ce pas ?...

— Je ne vous connais pas... moi !

— Tu ne te rappelles pas... le maire du village...

— Ah ! oui... celui qui m'a fait *pincer*... merci de la connaissance !

Des rires étouffés se firent entendre dans le préau ; Donatien tourna le dos au maire et retourna à sa place d'un air triomphant. L'ancien négociant n'en revenait pas ; il rejoignit le surveillant.

— Il me semblait, lui dit-il, que cet enfant avait été acquitté ?...

— Il l'a été aussi...

— Mais pourquoi se trouve-t-il ici, alors ?

— Pour y être élevé, reprit le surveillant.

Le maire se hâta de sortir, et quand il eut quitté la prison, il ne put s'empêcher de s'écrier :

— Et c'est là le bienfait de l'article 66!...
pauvres enfants!... pauvres enfants!...

Une larme de pitié lui vint aux yeux, il voulut l'essuyer et mit la main à sa poche...

Son foulard avait disparu, grâce à l'*adresse* de Donatien qui s'était empressé de l'offrir à son ami le prévôt, lequel, en échange, l'avait comblé de félicitations (1).

(1) Ce que nous venons de dire doit s'appliquer à toutes les maisons de correction établies d'après ce système. Nous n'avons cité Clairvaux que parce qu'il est le plus célèbre de ces établissements. Nous prions donc le lecteur de ne voir ici aucune personnalité, mais bien des généralités. (Note de l'auteur.)

CHAPITRE VII.

LETTRE DU MAIRE DU PETIT VILLAGE DE *** A SA FEMME.

Tours , le 7 août 1842.

« Ma chère et bonne Élisabeth ,

» Voilà deux jours bientôt que j'ai quitté notre joli petit village ; voilà deux jours que je suis loin de toi ; car , cette année , tu n'as pas voulu m'accompagner , comme tu l'as fait l'an

dernier quand je suis allé voir mes parents de Bourgogne. Il a fallu, je t'assure, que le médecin m'ait ordonné, pour ma santé, un voyage annuel ; il a fallu toutes tes instances pour que je me décidasse à te quitter. Au reste, tu te rappelles la promesse que je t'ai faite de t'écrire souvent et de te tenir au courant de ce qui m'aurait frappé durant mon voyage ; et je vais accomplir ma promesse avec d'autant plus de plaisir, qu'en t'écrivant je croirai pour un moment être auprès de toi.

» Je ne te parlerai pas des bords de la Loire, aux sites riches et pittoresques ; je ne te peindrai ni les paysages, ni les monuments ; je ne dirai rien, ni de Chambord aux cinq cents fenêtres, château vraiment princier, si vaste qu'on y logerait sans gêne toute une armée de courtisans ; ni de Blois, avec sa ville en escalier, dont les rues se superposent comme les marches d'un immense perron, avec son château où s'éveillent tant de souvenirs historiques, où l'on voit le corridor qui reçut le dernier soupir

du duc de Guise, assassiné par ordre du roi Henri III, et où respire encore la grande ombre de Catherine de Médicis ; ni d'Amboise, au gothique castel placé sur le sommet d'un roc comme l'aire d'un aigle, et à la plate-forme duquel on arrive par une tour géante, qu'un carrosse attelé de six chevaux peut gravir à l'aise ; ni de Chenonceaux, château-boudoir de François I^{er}, bonbonnière si riche de formes, si dentelée, si coquette, et posée à cheval sur le Cher d'une façon si pittoresque ; je ne te parlerai de rien de tout cela. Il faudrait la peinture ou la poésie pour te donner une idée de tous ces monuments de l'art, et tu le sais, ma chère Élisabeth, je ne suis ni peintre, ni poète.

» Mais ce que je veux te raconter, bien que je ne sois qu'un pauvre écrivain, et ce qui m'a surtout vivement frappé, les phrases viendront d'elles-mêmes pour l'exprimer, c'est ce que j'ai vu hier dans les environs de Tours. L'impression que j'ai ressentie a été plus vive que celle qu'eût pu me faire éprouver le plus admirable

des monuments de l'art, car ceci est un monument de bienfaisance et de morale, un établissement de justice et de piété tout à la fois, une œuvre d'hommes de bien qui doit laisser dans la société des traces plus durables que celles que l'art peut élever sur le sol. Et cette impression, je suis sûr que tu la partageras, ma bonne Élixa, car elle se rapporte, quoique d'une manière différente, à celle si pénible que nous a fait éprouver, l'an dernier, notre visite à la maison centrale de Clairvaux; et, le croiras-tu?... il s'y trouve mêlé encore le nom d'un de ces petits vagabonds, arrêtés dans ma commune, il y a deux ans... Est-ce fatalité?... Est-ce dessein de la Providence qui, sachant combien j'ai été peiné de voir ces deux petits malheureux voués au mal, par ordre de la loi, a voulu jeter sur mes pas la consolation?

» Je me souviens à ce propos que mon avoué me disait, au sujet du seul procès que j'aie eu de ma vie, qu'il y avait toujours

deux manières d'interpréter la loi, même la mieux faite, et que ce discours me révolta ; car, disais-je, si une loi peut avoir deux sens, il doit toujours y avoir un des deux nuisible aux honnêtes gens. Aujourd'hui, je suis heureux qu'une loi se puisse interpréter de deux façons différentes, en pensant à ce que j'ai vu à Clairvaux et à ce que j'ai trouvé ici. C'est une autre manière d'exécuter cet article du code pénal, dont nous avons tant parlé ensemble depuis un an, et c'est une manière grande, noble et généreuse.

» Mais, comme je ne veux te priver d'aucune des émotions que j'ai eues, je vais te les donner une à une comme elles me sont venues.

» Hier, la soirée était belle, et je résolus d'aller me promener dans les environs de Tours. Tu sais que la marche fait partie de l'ordonnance de mon médecin. J'étais à une lieue environ de la ville, près d'un endroit qu'on appelle Bel-Air, lorsque je vis passer en courant auprès de moi, dès gens qui criaient :

— » Au feu ! au feu !

— » Où y a-t-il le feu ? demandai-je vivement à l'un d'eux.

— » A une demi-lieue d'ici environ, me répondirent-ils.

» Et ils continuèrent leur course ; je les suivis de loin, espérant pouvoir donner ma part de secours à ceux qui en avaient besoin. J'étais parvenu sur le lieu du sinistre, lorsque je vis arriver, en même temps que moi, au pas de course, traînant une pompe et portant des seaux de toile, une grande quantité d'enfants vêtus de blouses grises, de culottes bouffantes et de grandes guêtres, à la manière des Bretons, et coiffés de chapeaux ronds à larges bords. Toute cette petite population était conduite par des jeunes gens portant le même costume, avec cette différence que la couleur en était blanche, et qu'ils avaient un galon sur le bras gauche. Plusieurs individus en bourgeois venaient avec eux. Je n'étais pas encore revenu de la surprise causée chez moi par l'arrivée

subite de ces enfants aux costumes uniformes, que déjà, sous les ordres d'un de ces messieurs, les secours étaient organisés, la pompe fonctionnait, les eaux passaient de main en main. En moins d'une heure, l'incendie fut dompté et cessa tout-à-coup, contraint de céder à de si jeunes et de si nombreux efforts (1).

» Plein d'admiration, j'avais regardé faire sans penser à offrir mes services. C'était un tableau si animé que celui de ces enfants combattant le fléau, dirigeant la pompe, grimpant aux poutres, et cela avec une agilité, un sang-froid si grands que l'on eût dit de vrais sapeurs-pompiers ! Je ne m'aperçus de mon inaction qu'au moment où mon aide aurait été inutile. Pendant le tumulte, je n'avais trouvé personne auprès de qui m'informer ; mais alors, je vis à côté de moi un jeune homme qui était venu, attiré comme moi, par les cris. C'était le fils d'un des propriétaires des environs.

(1) Historique.

— » Monsieur, lui demandai-je, quels sont donc tous ces enfants qui viennent de déployer tant d'activité, et d'éteindre le feu ?

— » Ce sont les colons de Mettray, me répondit-il ; les enfants, ceux qui portent des costumes gris, sont les colons ; les jeunes gens, ceux dont le costume est blanc, sont les contre-maîtres ; et ces messieurs que vous voyez là-bas, forment l'état-major de la colonie... c'est-à-dire les directeurs eux-mêmes et les employés supérieurs.

— » Mais qu'est-ce que la colonie de Mettray ? repris-je tout étonné.

— » Comment, monsieur, continua mon interlocuteur, vous ne connaissez pas la colonie de Mettray..... vous n'en avez pas entendu parler ?

— Ma foi, non, monsieur, fis-je en toute humilité ; mais il faut me pardonner, je vis fort peu en dehors de mon petit village, dont je suis maire, et je dois vous avouer que les bruits de l'extérieur parviennent rarement jusqu'à moi ;

mais, puisque vous paraissez si obligeant, si vous vouliez m'instruire...

— » Volontiers, monsieur... et ce que vous me dites au sujet de votre ignorance de Mettray m'étonne peu en y réfléchissant... La société est ainsi faite... elle s'occupera d'une course de chevaux... d'un succès d'acteurs... on en parlera du nord au midi de la France... et elle restera indifférente et même ignorante à l'endroit d'un établissement comme celui-ci, qui lui promet, avec raison, de faire des hommes d'honneur de tous ces enfants qui, sans lui, seraient inévitablement devenus une plaie pour cette société indifférente.

— » Comment?... que voulez-vous dire ? interrompis-je, de plus en plus étonné.

— » Vous voyez bien tous ces enfants, monsieur, qui viennent en ce moment de se rendre utiles à leurs semblables?... Eh bien !... il n'en est pas un qui n'ait été sur le bord d'un abîme..... tous étaient destinés à peupler les

maisons centrales où ils devaient être élevés.

— » Oh ! les malheureux ! m'écriai-je malgré moi, en pensant à ce petit Donatien qui m'avait volé mon foulard... mais ce sont des maisons de perdition...

— » De *correction*, vous voulez dire, fit en souriant le jeune homme...

» Puis, après m'avoir tiré à l'écart, il me fit l'historique de la colonie de Mettray, à peu près de cette manière :

— » Un magistrat, conseiller à la cour royale de Paris, qui s'était occupé longtemps du système pénitentiaire, s'émut de pitié, en voyant le sort réservé à ces pauvres enfants que souvent l'incurie de leurs parents jette sur les bancs de la justice, et que la justice envoie, en vertu d'un article du code pénal, *après les avoir acquittés*, s'élever dans les prisons en compagnie de gens perdus, qui ne tardent pas à les perdre eux-mêmes. Il comprit qu'un

systeme pareil n'avait pour resultat que de faire des pépinières de malfaiteurs pour la société, et il voulut, lui, former aussi une pépinière, mais d'hommes de bien et d'agriculteurs; et cela avec les mêmes éléments, c'est-à-dire avec ces mêmes enfants dont les prisons faisaient des hommes perdus. Il se mit donc à voyager aux dépens de sa fortune, visitant tous les établissements de bienfaisance, scrutant toutes les prisons, de l'Europe à l'Amérique, cherchant, en un mot, un mode de réalisation pour son idée généreuse. Après de longues années, après de nombreux voyages, il revint enfin avec le projet de la colonie. Mais il fallait un terrain pour jeter les fondements de son œuvre, il fallait des sommes immenses pour faire surgir en fait ce qui n'était encore qu'une idée. De telles difficultés n'effrayèrent pas cet homme de bien, qui alla partout prêchant sa mission régénératrice.

» C'est alors que le hasard, ou plutôt la Pro-

vidence, car le hasard dépend de celui qui tient le monde dans sa main, jeta sur ses pas un ancien camarade de collège ; homme généreux aussi, qui comprit son idée, et s'associa à lui pour faire le bien. Vous dire, monsieur, ce qu'il fallut de peines et de travaux assidus aux deux fondateurs (1) pour arriver à ce but, me serait impossible. L'un d'eux avait donné le terrain, tous deux avaient voué leur fortune, mais ce n'était pas assez pour élever des maisons, pour bâtir tout un village ; car cette colonie peut loger maintenant plus de trois cents personnes. La charité publique s'éveilla aux paroles pleines d'ame des deux fondateurs, mais pas une charité mesquine qui jette une aumône et détourne la tête. Le bienfait se fit large et grand comme la pensée qui l'excitait. Une seule

(1) S'il est des noms que la jeunesse doit apprendre à révéler, certes ceux-là sont du nombre ; aussi croirions-nous manquer à notre conscience en les taisant plus longtemps. Les deux fondateurs de Mettray sont M. de Metz, conseiller honoraire à la cour royale de Paris, et M. le vicomte de Bretignères de Courteilles.

personne (1) fit don à la colonie de 160,000 fr. pour sa part.

» De ce moment, sanctionnée par de pareilles sympathies, la colonie devait marcher vers son exécution. Mais ce n'était pas tout encore ; on avait les matériaux, on avait la colonie de pierre, il fallait les principes de l'organisation, il fallait penser à la colonie d'enfants, il fallait enfin que l'on pût offrir à la société toutes les garanties désirables pour l'avenir de ces jeunes existences dont on allait prendre la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Dans ce but, les directeurs, pensant au peu de moralité des surveillants dans les maisons centrales, commencèrent par s'entourer de jeunes gens probes et dévoués qui tous jurèrent de se consacrer à l'œuvre bienfaisante de Mettray, et reçurent des directeurs eux-mêmes toutes les instructions nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Ce fut l'*École des Contre-*

(1) M. le comte d'Ourches.

Maîtres. Sûrs désormais du concours de ces braves jeunes gens, les directeurs ouvrirent leurs bras aux victimes de l'article 66 du code pénal, et le gouvernement leur en envoya un certain nombre, en leur disant : Essayez... nous verrons les résultats.

» Ils ont été immenses, monsieur, et ce dont vous venez d'être témoin doit vous le prouver déjà... Voilà des enfants qui viennent de se rendre utiles, d'éteindre un feu que peut-être, à l'école des maisons centrales, ils auraient appris à allumer... Mais il faut que vous voyiez la colonie. Tout ce que je pourrais vous en dire ici ne vous instruirait qu'imparfaitement de ce que vous comprendrez facilement sur les lieux mêmes. Allez-y, vous y serez bien reçu... vous verrez tout... on vous conduira partout... Mettray est une maison de verre, on peut voir tout ce qui s'y fait à l'intérieur...

— » Volontiers, m'écriai-je... j'irai demain. Vous ne pouvez vous imaginer combien ce que vous m'avez dit m'intéresse...

— Je le crois facilement, monsieur...

Je remerciai beaucoup cet obligeant jeune homme , et nous nous séparâmes.

J'allais me remettre en route pour regagner Tours , lorsque je jetai encore une fois les yeux sur ces enfants. Ils étaient en ligne et se préparaient aussi au départ : on faisait l'appel des colons.

Juge de mon étonnement , ma chère Élisabeth , en entendant appeler :

— Joseph Godat !

Cet enfant , le camarade du petit Donatien... était colon de Mettray.

CHAPITRE IX.

DEUXIÈME LETTRE DU MAIRE A SA FEMME.

Mettray , le 8 août 1842.

« J'ai visité la colonie de Mettray , ma chère Éliisa, et je vais tâcher de te dépeindre ce dont, sans l'avoir vu , tu pourras à peine te faire une idée. Cet établissement offre tout ce que , dans nos causeries du soir , nous exprimions , en

désir, pour ces enfants, dont le sort nous occupe si souvent depuis notre voyage de Clairvaux.

» Figure-toi, si tu le peux, au milieu d'une campagne admirable, un assemblage de petites maisons simples et rustiques, mais propres et agréables à l'œil, offrant un peu l'aspect des châlets de la Suisse ; une église d'une égale simplicité occupe le centre de ces maisons et les domine du haut de son clocher, comme pour annoncer que Dieu plane sur la colonie et veille sur tous les enfants qu'elle contient. Sept de ces maisons sont destinées à l'habitation des colons, et la place a été ménagée avec art. Croirait-on que, dans la même chambre, chambre vaste, il est vrai, quarante colons couchent, prennent leur repas et font la classe ; et cela sans désordre, sans encombrement ? Si tu leur voyais faire le *branlebas* du coucher, tu serais émerveillée de l'esprit d'ordre et de précision qu'on est parvenu à leur donner. Ces quarante enfants ont chacun une case où sont

leurs effets ; au-dessous de cette case est un hamac qui se replie le matin et s'attache à un crochet : ce qui rend la chambre libre pour le travail ou les repas ; puis le soir, quand il faut se coucher, à un certain commandement de leur contre-maître, car les contre-mâtres sont toujours là, des barres de bois, armés de crochets, se posent transversalement des deux côtés de la chambre ; à un autre commandement, les hamacs sont accrochés à ces barres, et, tenus qu'ils sont au mur par un autre crochet, forment ainsi les lits des colons qui dorment là-dedans du sommeil que donne une journée bien employée, et le contentement de soi-même. J'ai cherché vainement des murs, des portes, des grilles, un aspect de prison enfin, je n'y ai rien trouvé de pareil ; et comme je m'en étonnais, un des directeurs, qui ~~avait~~ la bonté de me servir lui-même de *cicerone*, me dit :

— » Pourquoi vous étonner, monsieur ? la colonie n'est pas une prison... Et, d'ailleurs,

pourquoi ces enfants chercheraient-ils à se sauver?... Ne sont-ils pas plus heureux qu'ils ne le seraient dans les maisons centrales où ils apprennent tous les vices? Du reste, monsieur, pour les retenir, nous n'avons eu qu'un mot à leur dire : — Colons, le gouvernement vous a confiés à nous, mais nous ne voulons que votre honneur pour garantie... vous êtes prisonniers sur parole. — Ces simples mots ont fait plus que les grilles les plus élevées, que les murs les plus épais... et, depuis deux ans, aucun enfant ne s'est échappé.

» J'étais émerveillé.

— Cependant, ajouta le directeur, n'allez pas croire pour cela que la surveillance soit négligée ; nous avons un assez grand nombre de contre-maîtres des plus dévoués, plus une école de contre-maîtres destinés à remplacer les anciens, à mesure que les circonstances pourront en éloigner quelques-uns. Ce sont tous des jeunes gens religieux, capables et bien élevés, comme vous pouvez le voir à leurs

manières ; ils veillent constamment sur cette jeunesse égarée , et ne contribuent pas peu , par leurs bons sentiments , à les ramener au bien.

» Si je n'ai pas trouvé l'aspect d'une prison , je n'ai pas rencontré non plus sur le visage des colons , cette mine soucieuse des prisonniers. Tous ont un air ouvert , franc , heureux ; ils vous regardent en face , sans insolence , mais aussi sans crainte. Ils sont d'une politesse achevée , dont leurs contre-mâîtres leur donnent le salutaire exemple ; jamais ils ne passent devant vous sans saluer , et , quand on les interroge , ils répondent avec une honnêteté mêlée de plaisir , et paraissent reconnaissants de l'intérêt que l'on prend à eux. C'est déjà un des résultats de la manière dont est organisée la colonie : manière toute moralisante , toute fertile en bons et généreux sentiments. L'esprit de famille manquait chez presque tous ces enfants , qui , la plupart privés de leurs parents ou abandonnés par eux , n'avaient pour ainsi

dire aucun lien et ne tenaient à rien. La colonie est devenue leur famille, famille prévoyante, qui les adopte, qui les place au dehors quand ils ont fini leur temps, et leur continue sa généreuse protection quand ils sont rentrés dans le monde. Et cela est tellement vrai, que beaucoup de ceux qui sont placés dans les environs, viennent à la colonie passer leurs dimanches, comme chez de bons parents, et qu'ils y sont bien accueillis; qu'ils retrouvent leur place à la table de la colonie; qu'ils reçoivent toujours quelques paroles encourageantes de la part des directeurs, lesquels s'informent avec intérêt de ce qui les concerne. Et dire comment l'esprit de famille est revenu chez tous ces enfants, c'est faire l'éloge de l'organisation de la colonie. Les colons sont divisés en sept compagnies, appelées *familles*, et distinguées par une lettre de l'alphabet. Il y a la famille A, la famille B, et ainsi de suite. Chaque famille se compose de quarante colons, divisés en deux sections de vingt enfants, for-

mant, pour ainsi dire, deux branches dans la famille qui a une maison à elle, où elle vit en commun, sous la surveillance du *père de famille*, choisi parmi les contre-mâîtres. Le père de famille veille sur ses enfants, couche à côté d'eux, s'informe de leurs besoins et corrige leurs petits défauts, comme ferait un père véritable à l'égard de ses fils. Il est nommé par les directeurs ; mais il y a aussi les *frères aînés*, et ceux-là sont pris parmi les colons eux-mêmes, et désignés par eux au scrutin secret... une élection en règle... Il y a même ballottage, lorsque la majorité des voix n'est pas absolue... Ce n'est pas l'âge qui appelle tel ou tel colon à ces fonctions de *frère aîné*, c'est la bonne conduite, c'est la propreté, l'ordre, le travail, toutes les qualités du colon réunies, qui désignent celui qu'on doit nommer. Et les colons ne s'y trompent pas ! Ils ne nommeront pas tel ou tel, parce que c'est *un bon enfant*, qui les laissera jouer ou causer entre eux plus que tel ou tel autre ; non !... Ils appelleront à ces

fonctions ceux qui les méritent. Et pour reconnaître ceux-là, il leur faudra nécessairement apprécier le bien et le mal, ce qui, chez des enfants, prouve qu'ils sont à moitié corrigés, et cette élection leur donnera le sentiment de la justice, en même temps qu'elle leur apprendra que dans le monde, où ils paraîtront plus tard, en remplissant leur devoir d'honnête homme, ils pourront obtenir un jour quelques-unes de ces distinctions que la société aussi donne à ceux qui les méritent.

» Le sentiment de la justice est si grand chez eux, monsieur, continua le directeur qui venait de me donner tous ces renseignements, que je veux vous citer un fait capable de vous le prouver. Il y a quelque temps, un colon s'était rendu coupable d'une faute assez grave pour des enfants dans leur position ; il avait volé du sucre à la cuisine, et pris, pour ainsi dire, sur le fait, il avait nié audacieusement. C'était un dimanche ; la colonie entière était réunie dans la classe pour *l'administration de*

la justice, c'est-à-dire pour la distribution des éloges ou des reproches, suivant que l'on a bien ou mal rempli ses devoirs, distribution qui se fait chaque dimanche après la messe ; il nous vint à l'idée de faire juger le coupable par les colons eux-mêmes. Nous appelâmes les frères aînés et un membre de chaque famille, qui composèrent une espèce de jury : le fait fut porté à leur connaissance, et, après s'être concertés, ils condamnèrent *eux-mêmes* leur camarade à quinze jours de cellule. Car nous avons un petit pénitencier ; s'il est de notre devoir de prévenir les fautes de ces enfants, il ne l'est pas moins de les punir, et de les punir sévèrement quand elles sont commises.

» Je passais de surprise en surprise. Des enfants qui, avec l'éducation des maisons centrales, se seraient excités au mal les uns les autres, à la colonie de Mettray condamnaient à quinze jours de cellule un des leurs qui avait pris du sucre ! Un fait pareil ne parle-t-il pas assez de lui-même ? N'est-ce pas faire tout d'un coup le

procès des maisons centrales? N'est-ce pas faire d'un seul mot l'apologie de Mettray?

— Mais, demandai-je au directeur qui se montrait si obligeant à mon égard, comment vos colons emploient-ils leur temps, et quel est leur genre de travail?

— Monsieur, me dit-il, une des conséquences de l'idée qui a élevé Mettray, est qu'autant que possible il faut apprendre à ces enfants des états qui les tiennent éloignés des grands centres de population, où ils seraient plus que partout exposés aux dangers des mauvaises pensées. La principale occupation des colons est donc l'agriculture; il y a aussi dans cette destination de Mettray une idée sociale. Chaque jour on paraît négliger de plus en plus l'agriculture; il n'est pas rare de voir des fermiers élever leurs enfants pour en faire des avocats, des artistes, des hommes de lettres: il est bon qu'à côté de cela il y ait une colonie comme celle-ci qui forme des agriculteurs pratiques. Puis nous avons aussi des ateliers, où nos colons ap-

prennent les arts mécaniques, surtout ceux qui peuvent être utiles aux habitants des campagnes. Ainsi nous avons un atelier de forgerons, où se fabriquent les instruments aratoires, un atelier de charrons où se font les charrues, les charrettes, les brouettes et tout ce que réclament les besoins de l'agriculture. L'atelier que vous voyez ici est celui des sabotiers ; il y a déjà des colons si habiles qu'ils fabriquent vingt paires de sabots en une journée ; voici les tailleurs, là les cordonniers, plus loin la boulangerie ; car la colonie veut vivre en elle-même et par elle-même, et rien de ce qui est indispensable à ses besoins n'est confectionné au-dehors. Là-bas est un jardin où l'horticulture a ses adeptes. Nous faisons des jardiniers aussi bien que des cultivateurs. Ceux qui sont trop faibles pour prendre part à ces travaux que je viens de vous dire, s'occupent, en attendant que leur force se développe, à tisser de la paille et à fabriquer les chapeaux des colons ; d'autres font de l'étope dont seront composés des

tapis de corde; ceux-ci cassent de la pierre et apprennent, sous la direction d'un conducteur habile, les travaux du cantonnier; ceux-là, dans cette ferme-modèle que vous voyez derrière l'église, se livrent aux occupations rustiques; ils soignent les vaches, les porcs et d'autres animaux domestiques; ces derniers enfin, cultivent le mûrier, élèvent les vers à soie et jettent les fondements d'une magnanière qui plus tard pourra produire beaucoup. Vous voyez, monsieur, que tous ces enfants travaillent et ils le font avec plaisir, d'autant plus qu'on n'a forcé en rien leur vocation, chacun a choisi l'état qu'il veut embrasser, pourvu que ce soit un état qui puisse le rendre utile à ses semblables. Chaque jour une sonnerie de clairon (à la colonie on s'occupe aussi de musique) indique l'heure des travaux, et chacun se rend à son travail, gai, dispos, le cœur content, car le travail est la vie de tous ces enfants. Je ne vous parle pas de l'instruction; n'allez pas croire pourtant, monsieur, que nous la négli-

gions. Chaque jour ces enfants ont deux heures de classe, où, sous les ordres d'un instituteur, jeune homme plein de science et de dévouement, (1) on leur apprend à lire, à écrire et à compter... Ajoutez à cela quelques notions de dessin linéaire, faculté nécessaire à des ouvriers tels que ceux que nous formons, et qui ne peut leur donner aucune idée nuisible à leur état, et vous aurez un aperçu de ce qu'on apprend à Mettray. Nous voulons qu'ils aient assez d'instruction pour ne pas être dupes, pas assez pour devenir fripons; car il faut toujours penser que l'éducation n'a pas permis que chez ces enfants l'instruction ne fût pas quelquefois dangereuse. Il ne faut pas oublier leurs premiers instincts. Que vous dirai-je encore? Après les travaux de l'intelligence, nous nous occupons du corps. Voici un gymnase où un élève de M. Amoros, ancien officier de pompiers, leur apprend les exercices

(1) L'instituteur de la colonie de Mettray est M. Menot, qui a quitté le barreau de Poitiers où il était avocat, pour se vouer à l'instruction des jeunes colons.

qui développeront chez eux la force et l'agilité, et leur donneront la santé indispensable à la vie de travail qui les attend. Il leur apprend aussi la manœuvre de la pompe, connaissance qui, hier encore, a permis à ces pauvres enfants de se rendre utiles à leurs semblables.

— Je le sais, monsieur, me hâtai-je de dire; hier, j'ai été témoin de leur activité et de leur dévouement.

— Vous voyez, monsieur, reprit le directeur, que nous faisons ce que nous pouvons pour régénérer ces pauvres enfants, et les rendre à la société bons et utiles. Mettray est un purgatoire, un lieu de régénération morale; et les colons qui en sortent, en sortent lavés des fautes de leur passé et riches d'un avenir.

Le directeur me quitta après m'avoir fait voir une infirmerie confiée aux soins de plusieurs sœurs de charité, une cuisine d'une propreté à ouvrir l'appétit, et après m'avoir donné la permission d'entretenir le colon

Joseph Godat , qui avait été arrêté dans ma commune.

Le père de famille me l'amena lui-même ; en m'abordant Joseph se découvrit , et il se tint devant moi avec un sentiment de respect qui me fit penser à la malhonnêteté de ce petit Donatien, qui était son camarade à Clairvaux.

— Bonjour , mon ami , dis-je à cet enfant , quand il fut près de moi.

— Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer , me répondit-il.

— Tu ne me reconnais pas... Mais te rappelles-tu d'avoir été amené devant le maire du petit village de *** où tu as été arrêté ?

— Oui, monsieur, je me rappelle bien , fit-il en baissant les yeux avec un sentiment de honte.

— Ne baisse pas les yeux ainsi, mon enfant , me hâtai-je de lui dire ; je n'ai pas eu l'intention de te rappeler la cause de ton arrestation... mais seulement de me faire reconnaître de toi.

— Je vous reconnais bien, monsieur.

— Et ton petit camarade, qu'est-il devenu ?

— Hélas ! monsieur , il est resté à Clairvaux... le pauvre Donatien... et il y est devenu bien mauvais sujet.

— Et toi, mon ami... tu n'as pas fait comme lui... tu te conduis bien ?

— Dam ! monsieur... reprit-il avec embarras.

— On est très content de lui, me dit le chef de famille, et s'il continue, il ne tardera pas à être porté au *tableau d'honneur*.

— Qu'est-ce que le tableau d'honneur ? demandai-je.

— C'est un tableau où l'on inscrit les noms de tous ceux qui se sont distingués par leur bonne conduite.

— Ainsi Joseph y serait bientôt ?

— Sans aucun doute, s'il continue ..

— Oh ! je continuerai, s'écria l'enfant avec ardeur.

J'étais ravi de voir cet enthousiasme, et je

voulus marquer ma satisfaction par un bienfait.

— Tiens, mon enfant, lui dis-je, je n'oublie pas que c'est dans ma commune qu'a commencé ta vie de réclusionnaire, et tout ce qu'on me dit de toi me fait tant de plaisir que je veux t'en récompenser... voilà dix francs... qui t'appartiennent... je te les donne...

En disant ces mots, je lui mis dans la main deux pièces de cinq francs; il les prit, et appelant le chef de famille qui s'était un peu éloigné :

— Tenez, lui dit-il, voilà dix francs que monsieur a eu la bonté de me donner pour moi... veuillez les mettre vous-même dans le tronc pour les colons... Puis se tournant vers moi : — Je n'ai pas besoin d'argent, moi, monsieur... mais ces dix francs serviront à nous tous... je les donne à la colonie entière... et je vous remercie en son nom.

La sonnerie du dîner vint interrompre notre conversation; j'étais si content des bons sentiments de Joseph, que je l'embrassai de

bon cœur. Il parut très sensible à cette marque d'attachement, et il était vraiment ému en me quittant. Le chef de famille m'offrit de monter dans la chambre pour y voir prendre le repas; j'acceptai. Tous les enfants étaient assis, et dans des écuelles de fer battu, ils mangeaient la soupe : cette soupe, quoique un peu grossière, paraissait fort saine. Je le dis au contre-maître, qui me répondit :

— Vous voyez ce qu'est la nourriture, monsieur, saine, sans doute, mais tout ce qu'il y a de plus simple... Eh bien, croiriez-vous qu'il y a des malveillants qui font courir le bruit que nous ne retenons les enfants ici, que nous ne leur inspirons l'amour de la maison que par l'appât de la gourmandise ?

— Eh ! mon Dieu, lui dis-je, monsieur, la chose la plus belle peut bien avoir quelques détracteurs... Il y a toujours des gens qui s'obstinent à nier l'évidence.

Après le repas auquel j'assistai, je redescendis dans le jardin avec Joseph Godat ; il passa

encore une heure à causer avec moi, puis je partis enchanté de la colonie de Mettray et des heureux résultats qu'elle devait avoir dans l'avenir.

J'étais à peine à deux cents pas de la colonie, que je m'entendis appeler par un contre-maître qui courait après moi.

— Monsieur, me dit-il quand il m'eut rejoint, n'avez-vous pas perdu quelque chose ?

Je consultai mes poches.

— En effet, lui répondis-je... ma tabatière : une petite tabatière en or à laquelle je tiens beaucoup... c'est ma femme qui me l'a donnée pour ma fête... elle sera tombée de ma poche, lorsque je tirai mon mouchoir.

— La voici, monsieur, me dit le contre-maître, en me la présentant, elle a été trouvée par le colon Joseph Godat, qui s'est empressé de la remettre.

Je me rappelai tout à coup Donatien et mon foulard, et je ne pus m'empêcher de faire la comparaison.

CHAPITRE X.

FRÈRE AINÉ !

Maintenant que, grâce à la correspondance de notre ami, le maire du petit village de ***, nous avons fait connaissance avec Mettray, nous allons, si vous le voulez bien, mes chers lecteurs, revenir à nos héros, ou plutôt à l'un de nos héros; car nous laisserons encore pour

quelque temps Donatien , cet enfant si intéressant à son début , achever de se perdre dans la maison centrale de Clairvaux , et nous nous occuperons exclusivement de Joseph Godat , qu'un séjour de plus d'une année à la colonie de Mettray a ramené vers le bien.

Et , d'abord , je vous dois une explication ; il vous faut dire comment il se fait que Joseph soit à Mettray , tandis que Donatien est resté dans cette maison de correction où nous les avons vus tous les deux.

Un jour le directeur de Clairvaux avait reçu l'ordre du ministre d'envoyer douze jeunes détenus à la colonie de Mettray. Le nom de Joseph Godat avait été porté sur cette liste , qui se fait , peut-être , un peu au hasard et sans beaucoup de soin , et celui de Donatien avait été exclu... Et voilà à quoi avait tenu la destinée de ce pauvre Donatien , car je ne doute pas , et pour cela j'ai certaines raisons que vous verrez plus tard , que s'il fût venu à Mettray en même temps que Joseph , il n'eût ,

comme lui, fait un retour vers le bien. Mais Dieu ne l'avait pas voulu alors !

Ce ne fut pas sans regrets que Joseph quitta son ami Donatien, celui dont le sort était lié au sien d'une façon si intime. Cependant la surprise agréable qu'il éprouva en se trouvant à Mettray, pour ainsi dire en liberté, peut-être aussi la certitude qu'il avait que son chagrin ne changerait en rien le sort de son ami, le lui firent oublier un peu au bout de quelque temps. La comparaison que Joseph avait faite entre l'existence qu'il avait menée pendant plus d'une année, et celle que lui offrait la colonie, avait été tellement à l'avantage de cette dernière, qu'il avait formé le projet de se conduire le mieux qu'il pourrait, et de profiter, autant que possible, du bienfait de Mettray.

Comme notre ami le maire l'a écrit à sa femme, Joseph était donc bien noté par ses chefs. L'action louable qu'il avait faite, d'abord en refusant les dix francs qu'on lui voulait donner, puis en rendant la tabatière d'or

qu'il avait trouvée à terre, augmentèrent encore la bonne opinion que sa conduite antérieure avait donnée de lui.

Le lendemain de la visite du maire, Joseph fut appelé dans le cabinet des directeurs, et l'un d'eux lui dit, de ce ton paternel que ces messieurs ont toujours à l'égard de *leurs enfants* :

— On m'a parlé de ta conduite d'hier, mon garçon ; elle te fait honneur... et la colonie te remercie, par ma bouche, des dix francs que tu lui a donnés... car c'est toi qui les lui as donnés... j'aime à voir nos enfants faire le bien... c'est nous prouver que nous ne nous étions pas trompés en comptant sur eux... et surtout sur ceux qui, comme toi, nous rendent la tâche si facile... Va, mon garçon, retourne auprès de tes camarades... continue dans cette voie, et tu deviendras un jour un honnête homme... comme tu es déjà un honnête enfant...

En sortant du cabinet du directeur, Joseph était rayonnant de joie ; l'éloge qu'il venait de

recevoir, de la bouche même de son chef, lui était si sensible, qu'il le préférait à toutes les récompenses. Cependant son action en méritait une, et il y a trop de justice à la colonie pour qu'elle n'arrivât pas.

Ce fut le dimanche suivant. — Après la messe, écoutée avec recueillement par tous les colons, ceux-ci, au son de la trompette, se rangent par famille, et entrent en ordre dans la grande classe, assez grande pour contenir toute la colonie réunie. Ceci se fait tous les dimanches, et s'était fait par conséquent ce dimanche-là. De plus, il y avait un certain nombre de visiteurs qui furent invités à entrer dans la classe, et qui prirent place au-dessous de l'estrade, à laquelle montèrent un des directeurs, M. l'aumônier et l'instituteur de la colonie.

C'était l'administration de la justice. — On lut d'abord les places des diverses compositions; compositions non pas de latin, non pas d'orthographe, mais bien d'agriculture,

de charronnage, de forge, de saboterie, etc. Joseph fut proclamé premier des charrons, car il avait choisi cet état. Les compliments de ses chefs ne lui firent pas défaut; mais quand on en vint à faire le rapport de la conduite de la semaine, ce que Joseph avait fait pour les dix francs et pour la tabatière fut lu publiquement, et il eut le bonheur d'entendre un murmure approbateur, non-seulement parmi les visiteurs, mais même parmi ses camarades, dont tous les yeux se tournèrent vers lui.

— Joseph... allons, avance, mon garçon, lui dit le directeur.

Joseph, rouge d'émotion, s'avança jusqu'au pied de l'estrade.

— Tu viens d'entendre le murmure d'approbation qu'a excité ta conduite; Joseph, reprit le directeur, tâche de mériter souvent de pareils suffrages, ils t'honorent autant qu'ils me font plaisir... Et vous, mes enfants, ajouta-t-il en s'adressant aux colons, imitez

la conduite de Joseph... pensez à l'avenir de notre colonie, et faites en sorte que ce soit plus tard une garantie morale que de dire : « J'étais colon de Mettray ! »

Puis il appela le chef de la famille de Joseph :

— Êtes-vous content de Joseph Godat ? demanda-t-il.

— Très content, monsieur.

— Mérite-t-il d'être porté au tableau d'honneur ?

— Oui, monsieur, il y a trois mois qu'il n'a eu la moindre punition.

— Monsieur, fit le directeur en se tournant vers l'instituteur, vous porterez Joseph Godat au tableau d'honneur... et j'espère que maintenant il ne le quittera jamais. — Allons, retourne à ta place, mon garçon.

Joseph était si ému qu'il ne put retenir ses larmes ; il retourna à sa place en pleurant, et il emporta les sympathies de tous ceux qui venaient d'être témoins de cette scène.

Désormais Joseph, fort de tels encourage-

ments, va marcher au bien d'un pas ferme. En effet il redoubla de zèle, s'observa davantage encore, et quand ses camarades eux-mêmes le complimentaient :

— Oui... oui, disait-il, et si je pouvais me conduire mieux encore, je le ferais... ce serait si honteux de quitter le tableau d'honneur!...

A ce moment Joseph était véritablement heureux ; le travail lui paraissait d'autant plus agréable qu'il y faisait de grands progrès et qu'il y voyait un moyen de vivre honorablement pour l'avenir. Une seule pensée troublait ce bonheur ; elle se rapportait à Donatien : Joseph, se rappelant les mauvais conseils de la prison, et capable maintenant d'en calculer les funestes effets, Joseph regrettait que son ami ne fût pas là pour partager ses travaux et ses succès, en même temps que ses espérances pour l'avenir.

— Pauvre Donatien ! se disait-il souvent... s'il était ici, comme je serais heureux !

Une circonstance qui fit sur Joseph une

impression vive mais salutaire, lui rappela encore plus fortement son petit protégé (car on n'a pas oublié qu'il avait apaisé la faim de Donatien , le jour de leur première rencontre)... et lui fit désirer plus ardemment de le voir près de lui.

Un des membres de la famille B , dont Joseph faisait partie, tomba malade, et mourut à l'infirmerie après huit jours de souffrances et malgré les soins les plus assidus. Le lendemain de cette mort qui avait attristé tous les colons, les cloches tintèrent, l'église fut tendue de noir, et le corps du pauvre enfant fut porté dans le chœur par les frères aînés de la famille, suivis de la colonie tout entière. Une grand'messe fut dite pour lui; l'aumônier, les directeurs et l'état-major de la colonie jetèrent l'eau bénite sur son corps, et tous les colons, un à un, en vinrent faire autant avec recueillement. Puis les frères aînés reprirent le corps, et l'aumônier en tête, on se dirigea vers le cimetière de la colonie qui ne s'était encore

ouvert que deux fois. Après le corps marchait la famille entière du défunt, c'est-à-dire quarante enfants ; les directeurs et les employés ne venaient qu'après, puis les six autres familles. Le corps fut déposé en terre avec respect, les prières furent récitées sur lui, et chaque colon de la famille jeta sa pelletée de terre ; après quoi on s'en retourna dans le même ordre et avec le même recueillement. Un des frères aînés fut chargé d'entretenir de fleurs la simple tombe de son frère, sur laquelle une croix de bois noir fut plantée. Joseph, on ne peut plus ému de tout cet appareil religieux, de toutes ces sympathies éveillées pour la mort d'un enfant, ne put s'empêcher naturellement de penser à la manière dont les infirmiers de Clairvaux avaient, en sa présence, enterré un prisonnier ; le mot affreux de *pile ou face* lui revint à l'esprit, et il s'écria :

— Ah ! si Donatien était ici ! Mais comment faire pour qu'il vienne .. je ne peux pas le demander... moi !..

Cependant un triomphe plus grand que celui que Joseph avait obtenu le dimanche précédent, en recevant les éloges du directeur en présence des visiteurs, l'attendait le dimanche suivant. C'était le jour de l'élection des frères aînés, qui sont nommés tous les mois, et tous les colons venaient d'entrer dans la grande classe, lieu ordinaire des réunions générales. Six urnes furent apportées sur le bureau, et dans ces urnes devaient se déposer les bulletins de chaque famille. Il n'y avait que six urnes, quoiqu'il y eût sept familles; mais la dernière, composée de trop petits enfants, n'avait pas encore acquis le droit de nommer ses frères aînés. Le directeur était à l'estrade pour faire lui-même le dépouillement, et les chefs de famille avec de petits carrés de papier, écrivaient, pour ceux qui ne le pouvaient pas faire eux-mêmes, les noms qui leur étaient dictés, et cela sans influencer en rien le choix des colons. Bientôt les urnes furent pleines, et le silence, troublé par les petits concilia-

bules des jeunes électeurs, se rétablit peu à peu.

On procéda au dépouillement. La famille A avait réélu ses deux frères aînés. Quand vint le tour de la famille B, un murmure d'intérêt se fit entendre.

— Ah!... nous allons voir...

— Sera-t-il nommé?

— Je suis sûr qu'il le sera...

Ces mots se répétaient de table en table, d'un bout de la classe à l'autre. Et celui qui était l'objet de cet intérêt ne s'en doutait pas! Sans doute la qualité de frère aîné le rendrait bien fier, mais a-t-il fait assez pour la mériter? Le pauvre enfant doute tellement de lui qu'il ne pense même pas à la possibilité de son élection.

Le premier bulletin a été déplié cependant, et le directeur lit à voix haute :

— Joseph Godat!

Joseph croit rêver... Le second bulletin porte le même nom ; le troisième, le quatrième...

Joseph ne sait plus où il en est, son cœur bat avec violence, et c'est à peine s'il entend son nom qui se répète sans cesse. Sur quarante votants, Joseph a trente-neuf voix... Celle qui lui manque, c'est la sienne !

L'instituteur, qui proclame le résultat des votes, déclare que Joseph Godat est élu frère aîné A L'UNANIMITÉ.

C'est à peine si Joseph peut se soutenir quand le directeur l'appelle à lui ; il arrive pourtant, et, trébuchant aux marches de l'estrade, il est obligé de saisir pour se retenir la main que le directeur lui tend avec bienveillance. Le plus grand silence règne dans la classe ; on attend ce que le directeur va dire à Joseph.

— Te voilà frère aîné, mon ami... et je suis heureux de t'en reconnaître le titre... Je suis sûr que dans tes nouvelles fonctions tu te montreras ce que tu as été depuis que tu es parmi nous... un bon et excellent garçon... Songe que tu as de nouveaux devoirs à remplir...

que c'est à toi de veiller dorénavant sur tes frères... à toi de leur inspirer les bons sentiments qui t'animent... Faites décorer Joseph Godat des insignes du frère aîné.

Joseph, toujours sur les marches de l'estrade, tendit son bras, et sur sa manche on plaça un galon de laine rouge, puis quand ce fut fait, le directeur se leva et dit à voix haute :

— Joseph Godat est frère aîné de la famille B !

Puis il l'embrassa cordialement : les employés supérieurs et tous les contre-mâîtres lui donnèrent à leur tour l'accolade. C'était un spectacle attendrissant que ces hommes graves, que ces jeunes gens disant par ce seul fait d'une accolade à cet enfant :

— Il n'y avait entre nous et toi de différence que ta conduite... aujourd'hui cette distance est comblée... tu es un homme comme nous...

Des larmes de bonheur coulaient sur la figure de Joseph, et avant qu'il ne retournât à sa place, le directeur l'embrassa de nouveau.

— Joseph, lui dit-il, continue dans cette voie... et un jour tu deviendras un bon et utile citoyen... et la société te nommera aussi *frère aîné* à sa manière... en te chargeant de veiller sur elle comme maire... ou de la purger des malfaiteurs comme juré... et rappelle-toi que sans avoir d'ambition... on peut tout espérer de sa bonne conduite.

Ces paroles frappèrent vivement Joseph, et il se les répétait encore quand il se coucha le soir, le cœur bondissant de joie et d'espérance.

.
.



TROISIÈME PARTIE.

—

CHACUN SA ROUTE.

—

CHAPITRE XI.

LA BOUTIQUE AU PÈRE JEAN.

— Eh ! père Jean ! cria un bon villageois , en entrant dans le grand atelier de charronnage du petit village de ***, près d'Orléans... père Jean !... où est-il donc , ce compère-là ?

— Eh bien ! me voilà .. après... qu'est-ce que tu veux , l'ami ? répondit le père Jean sortant d'une arrière-boutique , sa fourchette à la main.

— Ah ! j'en étais bien sûr... il était en train de manger...

— Pardine ! est-ce qu'il n'est pas l'heure?... deux heures cinq minutes... vois plutôt... Ah ça ! qu'est-ce que tu veux ?

— Eh bien !... je veux une charrue... gros père... mais je la veux dans le bon genre... faut dire à ton Joseph de me soigner ça... puisque tu en as fait ton contre-maître... Ah ça ! où est-il donc , ton Joseph ?...

— Tiens ! faut-il pas qu'il mange , ce garçon ?... c'est bien le moins quand on travaille... et je dis qu'il ne lui pousse pas des toiles d'araignée entre les dix doigts, à celui-là...

— Ah ! le fait est que c'est un rude piocheur... toujours à la besogne...

— Et probe , et rangé... et honnête !...

— Bon, le voilà à son affaire, lui... du moment qu'il s'agit de faire l'éloge de son Joseph... il n'y a pas de danger qu'il reste en retard.

— Ah ! dam !... c'est qu'il le mérite... toujours le premier à l'ouvrage... toujours le der-

nier parti... et puis c'est propre à tout... on voit que ça a été bien élevé... L'été, quand l'ouvrage ne donne pas trop... il faut voir comme il travaille à mon champ..... c'est qu'il en sait un peu long en agriculture... le gaillard.. et adroit de notre état... il n'y a pas à dire, c'est qu'il contente tout le monde... et tu ne veux pas que je fasse son éloge !...

— Allons, voyons... ne vous fâchez pas, père Jean...

— Non, c'est vrai, ça... c'est qu'il n'y a pas son pareil à dix lieues à la ronde... il me fait mes comptes comme Barème... et depuis qu'il est chez moi, voilà six ans bientôt... je peux dire que, grâce à lui, ma clientèle est augmentée... Tiens, regarde... il y a à peine une demi-heure qu'il est parti... le voilà déjà qui revient... le vois-tu là-bas au bout de la rue ?

— C'est ma foi vrai... Oh ! mais je sais bien ce qui le fait revenir si vite... ce n'est pas naturel, cela ..

— Eh bien ! qu'est-ce que c'est donc, monsieur l'entendu ?...

— Ce que c'est... ce que c'est...

— Dame, oui... on dit ce qu'on sait...

— Eh bien ! je crois qu'il a des vues sur votre fille... na !

— Et puis... quand ce serait?...

— Ah ! dame, après ça... si ça vous arrange.

— Allons !... allons !... monsieur *je me mêle*, voilà Joseph de retour... commande-lui ta char-rue... moi je vas achever de dîner...

— Salut, patron ! fit Joseph en entrant ; et il se découvrit en saluant la pratique.

— Bonjour... bonjour, garçon, prends la commande de Jérôme... et soigne-le...

— C'est bon, patron...

— Et puis quand tu auras fini, tu viendras me parler... j'ai deux mots à te dire... entends-tu, garçon?... j'ai deux mots à te dire, répéta-t-il en regardant le père Jérôme d'un certain air.

Puis il disparut dans l'arrière-boutique. Joseph s'entendit avec le père Jérôme, lui promit sa charrue pour la quinzaine suivante, régla le prix, et fit tous les arrangements, et

cela avec tant de politesse et de convenance que Jérôme en était enchanté.

— Allons, lui dit-il en sortant, tu es un brave garçon... et il n'y a pas beaucoup de gaillards plus entendus que toi... Si jamais tu as besoin de quelques billets de mille francs pour t'établir... eh bien !... viens conter l'affaire au père Jérôme... je ne te dis que cela... Adieu, l'ami !...

Joseph remercia le père Jérôme de sa bonne volonté à son égard, mais il répondit qu'il était trop heureux avec son patron pour chercher à le quitter, et que d'ailleurs, comme il n'avait pas de garanties à donner en cas que ses affaires ne marchassent pas, il ne voulait pas emprunter d'argent.

— Voilà un honnête garçon ! se dit le père Jérôme en rentrant chez lui.

Cependant Joseph, après avoir reconduit la pratique jusqu'à la rue, était allé trouver son patron qui avait fini de dîner.

— Ah ! te voilà, mon garçon... Eh bien ?

— J'ai pris la commande au père Jérôme,

patron , et j'ai promis la charrue pour dans quinze jours . on va s'y mettre aujourd'hui...

— Bien... oh ! je m'en rapporte à toi.....
Écoute , maintenant tu vas prendre le livre... et faire le compte de ce que j'ai gagné cette année... moi je vas chez notre maire... j'ai deux mots à lui dire...

— Oui , patron...

Joseph entra dans une espèce de bureau attenant à l'atelier , et il se mit à la besogne. Une heure après il avait fini les comptes , et après avoir serré dans sa poche le papier sur lequel il avait établi la balance, il alla , d'un air joyeux , reprendre son ouvrage à l'atelier, et surveiller , tout en travaillant , les autres ouvriers.

Cependant le père Jean était sorti, et s'était rendu chez le maire qu'il avait trouvé dans son jardin en train de faire une lecture à sa chère Élisabeth.

— Bonjour , monsieur Dubois et la compagnie.

— Bonjour, père Jean, comment vous portez-vous ? fit le maire en se levant.

— Faites honneur, monsieur Dubois, cela va bien.. et vous pareillement, à ce que je vois...

— Oui, pas mal, pas mal, père Jean... si ce n'est que je vieillis.....

— Dam!... monsieur Dubois, nous en sommes tous là....

— Ah ça ! vous vouliez me parler... mon ami?.....

— Oui, monsieur le maire... j'avais un conseil à vous demander... si c'est un effet de votre bonté.....

— Je suis tout à vous, père Jean... et si vous voulez monter à mon cabinet.....

Le maire et son adjoint, car telle était la qualité du père Jean, gravirent lourdement l'escalier qui conduisait au cabinet.

— Ouf ! dit le maire, en s'asseyant et en faisant signe à son adjoint de l'imiter... Ouf !... je sens décidément que je me fais vieux... ce diable d'escalier me paraît d'un raide... Ah !

ah !... c'est que je frise les soixante-trois...
Mais voyons votre affaire...

— Voilà ce que c'est, commença l'adjoint.
J'ai envie de marier ma fille... ma Toinette, qui
va sur ses dix-neuf ans ..

— Et vous avez raison, père Jean..... il ne
faut pas exposer les filles à coiffer sainte Ca-
therine, en pensant trop tard à les établir....

— C'est ce que je me suis dit.... monsieur le
maire.....

— Et à qui la destinez-vous?... .

— Ah ! voilà... et c'est pour cela que je veux
avoir votre avis.... parce que, voyez-vous, on
peut bien avoir son opinion sur certaine chose...
mais on n'est pas fâché d'y joindre celle des
honnêtes gens.... Vous connaissez bien Joseph
Godat... mon contre-maître?.....

— Si je le connais, le brave garçon !.... mais
vous avez donc oublié son histoire, qu'il vous
a racontée lui-même... devant moi?... vous
avez donc oublié que c'est ici, dans ce village
même, qu'il a été arrêté comme vagabond....

il y a quatorze ans, et que c'est moi qui l'ai envoyé à Orléans pour y être jugé?... il n'avait que douze ans alors... Ah ! le brave garçon, si je le connais !... mais quand il est sorti de Mettray, c'est moi qui l'ai demandé aux directeurs de cet établissement ; c'est moi qui l'ai placé chez vous, en vous disant : — Tenez , père Jean , prenez-moi ce garçon-là avec vous... je suis sûr que c'est un cadeau que je vous fais...

— Je me rappelle bien tout ça, monsieur le maire... et vous disiez vrai... un vrai cadeau... car depuis qu'il est chez moi, mes affaires ont augmenté du double... j'ai des pratiques jusqu'à Orléans... et grâce à lui je me trouve aujourd'hui à la tête d'un magot assez raisonnable pour me croiser les bras, si c'était dans mes habitudes... oui... oui... et c'est justement à cause de cela... et c'est pour l'en récompenser que j'ai pensé à lui donner ma fille... et que je viens vous demander conseil là-dessus...

— Je n'ai qu'un mot à vous dire, père

Jean... répondit le maire, dont la bonne figure exprimait la joie... si j'avais encore une fille à marier, je la lui donnerais...

— Voilà tout... cela me suffit... je ne demande pas autre chose, fit le père Jean... Ce que vous venez de dire là, voyez-vous, monsieur Dubois, c'est le plus bel éloge que vous puissiez faire de mon pauvre Joseph...

— Oui... oui... je la lui donnerais, continua M. Dubois... Un homme probe, honnête et laborieux comme lui, est capable de rendre une femme heureuse...

— Et j'espère bien que Toinette le sera... morguenne !... Ah ça ! monsieur Dubois... à quand le mariage ?

— Quand vous voudrez, mon bon père Jean... ce jour-là, voyez-vous... ce sera un jour de bonheur pour moi... je m'intéresse à ce pauvre garçon-là... moi... Quand je pense qu'il m'a été amené ici... arrêté comme un vagabond... et qu'il est ce qu'il est... cela me donne des envies de pleurer... oh ! mais de bonnes

larmes... c'est plus fort que moi... car il aurait pu devenir un mauvais sujet... un voleur... comme son petit camarade... et quand je pense que c'est celui-là que je voulais adopter !...

— Ah ! oui, Donatien , comme il l'appelle, reprit le père Jean... C'est le seul chagrin que je lui connaisse... il en parle souvent... Si je pouvais connaître son sort au moins, dit-il quelquefois... mais j'ai peur de le deviner...

— Il n'a que trop raison , ajouta le digne maire, d'un ton mystérieux... car j'ai de ses nouvelles, à ce Donatien, moi !...

— Comment ?...

— Un avertissement que j'ai reçu hier de la police d'Orléans, de mettre mes gendarmes sur pied et de veiller sur ma commune... Il paraît qu'on a appris qu'une bande de malfaiteurs s'était organisée dans le département , et parmi ceux des noms des malfaiteurs que l'on connaît, j'ai trouvé celui de Donatien... Tenez, voici la liste.

Il prit un papier et lut :

« Grimbert , réclusionnaire libéré qui a fait dix ans à Clairvaux où il était prévôt. — Fouillebert , dit *l'Intrépide*, sorti de Clairvaux depuis plusieurs années... condamné depuis à un an de prison, et libéré depuis deux mois. — Donatien , dit *le Travailleur*, élevé à Clairvaux jusqu'à vingt ans , âgé de vingt-deux ans , et condamné déjà deux fois depuis sa sortie de la maison centrale, la première à six mois, la seconde à un an... »

— Et puis, il y a une note au bas de la liste, continua le maire, qui lut encore : « Il paraît que pendant leur séjour à Clairvaux, ces trois jeunes gens avaient formé une association et des projets pour le moment de leur sortie. Ils se sont rejoints successivement et sont maintenant au complet. »

— Oh ! mon Dieu ! si Joseph apprenait ce que vous me dites-là... cela lui ferait trop de chagrin , dit le père Jean... Il ne faut pas le lui dire...

— Oh ! non... le pauvre garçon !...

— Allons !... adieu , monsieur le maire... ainsi c'est entendu... dans quinze jours vous marierez ma Toinette avec Joseph...

— Et avec plaisir , soyez-en sûr , répondit le maire en reconduisant le père Jean jusqu'à la porte de son cabinet.

Celui-ci, au lieu de reprendre le chemin de sa boutique , se dirigea vers la demeure du notaire.

CHAPITRE XII.

D'ANCIENNES CONNAISSANCES.

Pendant que ces choses se passaient, une conversation d'un autre genre se tenait dans une salle basse d'un petit bouchon du village. Deux jeunes gens étaient attablés dans cette salle et causaient à voix basse, quoiqu'ils fussent seuls.

— Vois-tu, Grimbert... disait le plus jeune.

Son camarade l'interrompit aussitôt, et regardant autour de lui avec précaution :

— Imbécile ! reprit-il... pourquoi m'appelles-tu par mon nom?... tu sais pourtant bien que j'ai un nom de guerre qu'il faut toujours me donner... Appelle-moi *Pistolet*.

— Eh bien ! Pistolet soit... Vois-tu, tu as eu tort de ne pas me laisser aller avec Donatien...

— Le Travailleur, interrompit encore l'ex-prévôt en reprenant l'Intrépide.

— Eh bien ! oui... le Travailleur... il ne revient pas et voilà plus d'une heure qu'il est parti pour voir s'il y a quelque chose à faire... Il me fait l'effet d'un *seignant*, ton Travailleur ; depuis qu'il est sorti de sa dernière prison... Je crois qu'ils l'ont gâté à Orléans... C'est vrai, qu'est-ce qu'il peut faire ?

— Dam... il cherche, ce garçon.

— Il cherche... il cherche... veux-tu que je te dise?... Je ne l'aime pas quand il va en éclaireur ; il ne déterre jamais que de mauvaises affaires... où il n'y a pas de quoi seulement

vivre deux jours, ou bien il y en a toujours un de pincé... je te dis qu'il n'a pas de chance...

— Allons... est-ce que c'est de sa faute?... est-ce que tu crois qu'il nous trahit?

— Je ne dis pas ça... mais enfin... tu conviendras qu'il n'a pas de réussite, ce garçon-là... depuis deux ans il s'est déjà fait prendre deux fois...

— Tais-toi donc ! interrompit tout-à-coup l'ex-prévôt... il me semble que j'ai entendu...

— Attends, je vas écouter.

L'Intrépide appliqua son oreille au carreau de la fenêtre...

— Oui... le voilà.. fit-il en se redressant... il siffle les amis...

En effet, quelque temps après , on entendit distinctement siffler l'air du Juif-Errant : c'était un signal convenu entre les trois voleurs, — car nos lecteurs ont sans doute reconnu le prévôt avec ses précautions, et l'Intrépide avec son mépris de la ruse ; et ils se rappellent de les avoir vus à Clairvaux autrefois, au moment

où ils se promettaient de faire l'éducation de Donatien. Nous allons voir si leur élève a profité.— Grimbert paya la dépense, et accompagné de l'Intrépide, il alla rejoindre Donatien à deux cents pas du cabaret, et tous trois se dirigèrent vers un endroit écarté.

— Eh bien ! dit l'Intrépide, après s'être assuré qu'ils étaient bien seuls.

— Eh bien !... il y a de l'ouvrage et de la *fa-meuse* ! fit Donatien d'un air triomphant... j'ai levé un gibier un peu soigné... On ne me dira plus que je ne sais trouver que de mauvaises affaires, comme le rabâche toujours l'Intrépide... Ceci est du bon... Trois sacs de mille francs... rien que ça!..

— Bah !... Voyons.... conte-nous l'affaire ; s'écrièrent les deux autres avec intérêt.

— Je vas vous reprendre la chose du commencement... J'étais dans la rue à me promener les mains dans les poches comme un bon propriétaire, en me disant : — Voyons, ce n'est pas tout ça... il s'agit de trouver de la besogne..

quand tout-à-coup j'aperçois une petite maison bourgeoise que je crois reconnaître. — C'est drôle, pensai-je, il me semble que j'ai vu cette maison-là quelque part .. je ne sais pas où... mais je l'ai vue quelque part... Ça m'intriguait... Je demande à une bonne vieille qui passait : — Ma brave femme, qu'est-ce que c'est que cette maison-là? — C'est la maison de M. le maire, me répond-elle. — Et comment s'appelle ce pays? — Elle me nomme le petit village de ***, juste celui où j'ai été arrêté... Et le maire n'était autre que celui dont tu as porté si longtemps le foulard que je lui avais pris à Clairvaux... tu sais bien, Pistolet?

— En voilà une rencontre! dit celui-ci en riant.

— Tu penses bien que je me fais cette réflexion : Puisque nous voulons rendre le service à quelqu'un dans ce pays de le débarrasser de quelque chose... autant que ce soit lui qu'un autre... je lui dois cela, que diable!.. Je faisais donc le tour de la maison, en calculant

les chances , quand je vois sortir de chez le maire un gros père , moitié paysan , moitié bourgeois. — En voilà un qui doit être cossu ! me dis-je , et je me mets à le suivre machinalement.. Il entre chez le notaire de l'endroit... Moi je vas et je viens en attendant , et de loin je l'aperçois qui ressort avec trois sacs d'écus... L'eau me vient à la bouche tout de suite , et je dis : — Toi... je ne te lâche plus... Tout en gardant d'abord les distances , je le suis , puis , petit à petit , je me rapproche et j'arrive en même temps que lui à sa porte... C'est un gros charron... — Tiens , Joseph , qu'il dit à son premier ouvrier , qui était bien noir comme le diable... va porter cela dans ma chambre , tu le serreras dans le bahut , et surtout ferme la fenêtre qui est restée ouverte... Vous pensez bien que je ne perds pas un mot... J'étais dans la rue où j'avais l'air de bourrer ma pipe... Tout-à-coup au premier... sur la rue , je vois une fenêtre qui se ferme... Bon ! que je me fais... c'est là... mais ce n'est pas tout , faut que

je voie un peu les êtres du dedans... J'entre alors... je demande du feu pour m'allumer... il y avait la forge... on m'en donne... et je vois l'affaire... escalier à droite, arrière-boutique au fond... petit bureau à gauche... voilà. Le charron aux trois mille francs s'appelle père Jean.

— Suffit... on ira ce soir faire un tour à la boutique du père Jean... L'Intrépide... aux informations !

L'Intrépide partit, et une heure après, il revint en disant :

— Il ne couche pas un seul de ses ouvriers... il vit seul avec sa fille qui loge au-dessus...

— Ainsi donc pas de danger... nous irons lui emprunter ses sacs d'écus... et s'il se fâche... eh bien !... ni vu ni connu...

Et Grimbert, dit Pistolet, fit un geste significatif annonçant qu'ils ne reculeraient pas devant un assassinat.

— Allons, continua-t-il, de peur de donner des soupçons... chacun de son côté... et

ce soir à dix heures... à la boutique du père Jean.

— A la boutique du père Jean ! répétèrent-ils tous trois.

Et ils se séparèrent.

CHAPITRE XIII.

RÉCOMPENSE MÉRITÉE.

Au moment où six heures sonnaient, pendant que les ouvriers se préparaient au départ, le père Jean s'approcha de Joseph qui décrochait déjà sa veste pendue à un clou dans l'atelier.

— Reste, mon garçon, lui dit-il... tu souperas avec nous... nous avons à jaser d'affaires.

— Bien volontiers, patron, fit Joseph, vous savez que je suis tout à vous...

— Oui... oui... je sais cela... et c'est pourquoi je te prie de rester... Eh bien !... où vas-tu donc... tu n'as donc pas entendu ce que je viens de te dire?... reprit le père Jean, en voyant Joseph passer sa veste vivement et prendre sa casquette.

— Pardon, bourgeois... mais je vais faire un bout de toilette.

— Allons donc... est-ce que c'est la peine ?

— Certainement, monsieur Jean... vous ne voulez pas que je m'assoie à votre table, que je mange à côté de mademoiselle Toinette... avec des mains et une figure pareilles... ça serait honteux.

— Des mains comme les tiennes salies au travail, ne sont jamais un sujet de honte... mais c'est égal... va te faire beau... coquet... pour plaire à ma fille...

— Oh ! bourgeois, pouvez-vous penser ?...

— Va donc, sainte n'y touche !... va donc te

nettoyer... la propreté est une qualité que ma fille aime... Voilà ce que je peux penser... mon gaillard !

Et le père Jean frappa amicalement sur l'épaule de Joseph, en clignant de l'œil d'un air malin.

Joseph partit en courant ; son cœur battait... il était heureux et ne savait pas pourquoi... Mais son patron lui avait parlé deux fois de sa fille, et il n'avait pas paru fâché que Joseph pensât à se parer pour elle.

— Oh ! non... non... je suis fou, se disait Joseph, en faisant sa toilette... Comment irait-il songer à me la donner en mariage... à moi, pauvre ouvrier, qui n'ai rien?... C'est impossible... Et voilà des idées que je ne devrais pas avoir... Je sais bien qu'il ne peut pas me prendre pour gendre... lui qui est riche... lui dont la fortune s'augmente tous les jours... car il fait de bonnes affaires, le patron... et les trois mille francs qu'il a été chercher chez son notaire aujourd'hui en sont une preuve... Qu'est-ce

qu'il va en faire?... acheter quelques arpents de terre encore?... Elle est fort bonne dans ce pays-ci... il en a déjà un bon lot... et il me donnerait sa fille... allons donc!... il faut que je sois joliment bête pour y avoir seulement pensé une minute.

Quoi qu'il en dît, Joseph ne pouvait s'empêcher d'espérer, et tout en parlant, il prenait un à un ses vêtements des dimanches dont il se parait.

— Certainement je vas m'habiller... mais ce n'est pas pour lui plaire.... à mademoiselle Toinette... à quoi cela m'avancerait-il?... c'est seulement parce qu'il faut être propre quand on soupe avec son patron.

Et c'était sans doute pour son patron que le pauvre garçon ôtait et remettait sa cravatte, afin que le nœud en fût plus symétriquement fait, qu'il se regardait dans son petit miroir, s'ajustant, se pomponnant. Pour la première fois de sa vie, Joseph était coquet... Il ne put s'empêcher de le remarquer.

— Dam ! aussi c'est sa faute, s'écria-t-il... pourquoi m'a-t-il parlé de sa fille de façon à me donner de l'espérance !

Quand l'ouvrier charron eut mis la dernière main à sa toilette, il retourna à la boutique :

— Mazette ! cria le patron quand il le vit arriver... te voilà sur ton trente-six... Regarde donc, Toinette, comme il est tiré à quatre épingle...

— Certainement, papa... monsieur Joseph est très propre... et il a raison.

— Ah !... vois-tu ?... qu'est-ce que je te disais .. qu'avec un brin de toilette... tu allais te faire bien venir d'elle... et qu'elle aurait du plaisir à te voir ?...

— Oh ! patron, répondit Joseph... mademoiselle Toinette s'occupe bien de ça...

— Bah ! laisse donc... les femmes s'occupent toujours un peu de coquetterie... n'est-ce pas... fillette ?...

— Eh bien... c'est ce qui vous trompe, papa... répondit Toinette gaîment, et la preuve...

Elle s'arrêta tout court, en rougissant un peu...

— Voyons... la preuve... mam'selle la raisonneuse...

— La preuve... c'est que...

— C'est que... après? fit le père Jean, riant de l'embarras de sa fille...

— Eh bien! c'est que... quand je viens à l'atelier... monsieur Joseph est si laborieux... il travaille de si bon cœur... que j'ai tout de même du plaisir à le voir... et pourtant il n'est pas en toilette.

— Voyez-vous ça, mam'selle!...

— Comment! mademoiselle Toinette... vous avez bien voulu avoir cette bonté.

— Oui... oui... repartit le père Jean, riant de tout son cœur!

— Là, vous voyez bien, papa... vous m'avez fait dire quelque chose que je ne devais pas dire... dame aussi c'est votre faute... pourquoi venez-vous prétendre que je n'ai de plaisir à voir les gens que lorsqu'ils sont en toilette?...

— Allons!... allons!... j'ai eu tort, reprit le père Jean, qui paraissait on ne peut plus heureux, et pour me punir... ce n'est pas moi qui te conduirai à table... ce sera Joseph... Allons, toi, ton bras à ma fille... et à table, mes enfants!...

Joseph, rouge de bonheur, ne pouvait s'empêcher de penser en lui-même que ce n'était pas sans dessein que le père Jean l'avait invité à souper, et qu'il paraissait si content de le voir estimé de sa fille... et puis il avait dit : *Mes enfants!*... quel sujet d'espoir ! Il y pensa pendant tout le repas que le père Jean s'efforça en vain de rendre gai ; Joseph était trop préoccupé pour ne pas être un peu sérieux, et son cœur battait bien fort, lorsqu'après avoir fini de souper, son patron dit à Toinette :

— Toinette... descends un moment à l'atelier, ma fille... j'ai à parler d'affaires avec Joseph... allons, va... ce que nous avons à dire ne te regarde pas... Le père Jean n'était pas très adroit, car la manière dont il dit cette dernière

phrase fit comprendre à la jeune fille qu'elle devait être le sujet de la conversation. Elle sortit donc en rougissant :

— Ah çà ! mon garçon, commença le char-ron quand Toinette fut partie... tu penses bien que ce n'est pas pour rien que je t'ai fait rester avec nous... Voyons, d'abord causons d'affai-res... As-tu fait le compte que je t'ai demandé ce matin?...

— Oui, patron, et le voici, dit Joseph, ti-rant un papier de sa poche... vous avez fait cette année pour trente mille francs d'affaires de charronnage... tant pour la commune que pour les environs et pour Orléans et Blois... car on vient de ces deux pays pour vous com-mander des charrues ou des instruments de labourage.

— Je le sais bien, reprit le père Jean, en lui frappant sur l'épaule... et cela grâce à toi... qui les confectionnes si bien...

— Quant à cela, bourgeois... il ne faut pas m'en savoir gré... Si la manière dont je fais les

instruments de labour, paraît meilleure que l'ancienne routine, ce n'est pas à moi qu'en revient le mérite... c'est à la colonie de Mettray... qui m'a élevé et qui m'a fait ce que je suis...

— Eh bien !... je lui en fais mon compliment, à la colonie de Mettray... elle forme de bons ouvriers et d'honnêtes garçons... Mais, voyons... sur ces trente mille francs d'affaires combien de bénéfices ?

— Patron .. vingt pour cent net... toute balance faite...

— Ça fait donc de bénéfice cette année ?...

— Six mille francs... sans parler du produit de vos champs...

— Rendus meilleurs par ton travail... Bien, mon garçon... fit le père Jean, allant prendre un livre de commerce qui était sur une table... Puis, après l'avoir consulté, il ajouta... Ça fait environ mille francs de plus que l'année dernière; le total du bénéfice des deux dernières années fait donc onze mille francs...

— Puis il referma le livre, alla le remettre à sa

place, et revenant à Joseph, il lui tendit la main en lui disant avec sa bonne franchise :

— Garçon... touche-là... grâce à ta probité, à ton travail... à l'ordre que tu as apporté dans les affaires de ma maison... elle a prospéré depuis six ans que tu es avec moi... est-ce que tout cela ne mérite pas une récompense... dis?...

— Allons donc, bourgeois... est-ce que je ne suis pas récompensé assez par le résultat de mes efforts... et par ce que vous me dites-là?..

— Non, Joseph... non, mon garçon... ce n'est pas assez... je veux te donner une autre preuve de ma satisfaction... Je veux te donner ma fille... veux-tu être mon gendre?...

Joseph, tout étourdi à cette brusque proposition, ne savait que répondre; cependant, après le premier moment il reprit :

— Non... patron... non... je ne peux pas être votre gendre... vous êtes riche... moi je n'ai rien...

— Tu n'as rien... veux-tu bien te taire?...

et pour quoi comptes-tu donc tes qualités... pour quoi comptes-tu donc l'estime des honnêtes gens?... car, ce que j'ai été conter à M. Dubois... à notre maire... ce matin... c'était mon projet... et il l'a approuvé... si tu savais ce qu'il m'a dit de toi!...

— M. Dubois est si bon pour moi!...

— Et puis d'ailleurs, ajouta le père Jean, avec brusquerie, quand tu dis que tu n'as rien... tu en as menti... tu as des économies...

— Oh! monsieur Jean... pouvez-vous parler de cela... à peine cinq cents francs à la caisse d'épargne!...

— Je te dis que tu as plus que cela... continua le père Jean, sur le même ton... tu as en outre cinq mille cinq cents francs... la moitié de mon bénéfice de deux ans... car depuis ce temps-là... je te regarde comme mon associé...

— Qu'entends-je?... quoi! patron, vous voulez?...

— Je veux que tu sois mon associé... que tu épouses ma fille... et les six mille francs, tu les

feras valoir à ta manière... en voilà déjà trois mille que j'ai été chercher chez mon notaire ce matin...

Le père Jean se leva, alla au bahut (car pour causer plus commodément avec Joseph, il l'avait emmené dans sa chambre)... en tira les trois sacs de mille francs qu'il tendit à son gendre futur. Joseph croyait rêver...

— Eh bien non, dit-il... gardez-les, patron, qu'ils restent dans la maison, et qu'ils nous servent à étendre encore *nos* affaires...

— Ah! à la bonne heure... tu l'as donc dit enfin... *nos* affaires!... Eh bien! oui... ce sera ta mise de fonds... Et maintenant tope là... Dans quinze jours tu seras l'époux de ma fille... à moins que cela ne te contrarie...

Il nous est impossible d'exprimer ici l'émotion que ressentait Joseph; tout-à-coup il se leva et sauta au cou du brave père Jean; il l'embrassa cordialement, en lui disant :

— Oh! patron... vous êtes le meilleur des hommes!...

— Allons!... allons! c'est bien... Ce n'est pas une raison pour m'étouffer! s'écria le père Jean, le repoussant doucement afin de pouvoir essuyer une larme... Je vas appeler ma fille à présent... il faut bien qu'elle connaisse nos petits arrangements.

— Oh! mon Dieu... si elle allait me refuser... ne pas vouloir!...

— Oh! dam, oui... il y a encore ça... fit le charron en riant; puis il ajouta sérieusement: Crois-tu donc que je ne l'avais pas consultée... Je connais les petits secrets de son cœur... elle ne dira pas non... tiens... tu vas voir... Toinette!... Toinette!...

La jeune fille monta, et en entrant elle avait l'air d'être un peu embarrassée.

— Embrasse ton futur, lui dit le père Jean tout-à-coup... je n'ai pas l'habitude de faire des phrases, moi... je vas droit au but.

Toinette se laissa embrasser en rougissant, et l'expression de joie et de bonheur que prit sa figure en apprenant qu'elle allait être ma-

dame Godat, dut être pour Joseph une preuve qu'elle ne contractait pas cette union contre son gré.

On passa le reste de la soirée à faire des projets pour l'avenir, et Joseph était si heureux qu'il oubliait l'heure. Onze heures et demie sonnèrent à l'horloge de la paroisse...

— Allons ! allons !... il est l'heure d'aller se coucher, dit le père Jean... file, mon garçon... mon gendre, il faut travailler demain, et pour ça faut se reposer...

— Vous avez raison, père Jean... reprit Joseph... Adieu, mademoiselle Toinette...

— Bonsoir, monsieur Joseph !

Il allait sortir, quand le charron ajouta en lui serrant la main :

— Eh bien ! mon garçon, tu vois ce qu'on gagne à travailler, et à avoir une conduite comme la tienne... Voilà quatorze ans que dans ce village tu as été arrêté comme vagabond... et dans quinze jours tu seras un des mieux établis de ce village... Il faudra écrire

cela aux directeurs de la colonie de Mettray...

— Dès demain, bourgeois, et je suis sûr qu'ils seront bien heureux, en apprenant ce qui m'arrive...

— Et puis s'il te vient des enfants... tu leur conteras ton histoire... ce leur sera d'un bon enseignement...

— Oh ! je ne la cacherai pas... et tenez, si vous voulez, patron, demain je ferai peindre une enseigne qui me représentera dans mon ancien uniforme, et au-dessous je ferai écrire : *Au Colon de Mettray.*

— C'est une bonne idée, et je l'approuve.

— Voyez-vous, patron, c'est une chose convenue. Le premier établi de tous ceux qui ont été élevés à Mettray, doit mettre sa maison sous la protection de cette enseigne... je ne sais pas si je suis le premier... mais j'agirai comme si cela était...

— Allons !... bonsoir... car voilà bientôt minuit ; on ne sait pas ce qui peut arriver..., prends mon gourdin.

On se renouvela les adieux, et Joseph sortit de chez son futur beau-père, le cœur plein d'espérances de bonheur.

CHAPITRE XIV.

LA TÊTE FENDUE.

Après une soirée pareille, pendant laquelle venait de se décider son sort, Joseph, l'esprit plein de pensées heureuses et de projets pour l'avenir, Joseph ne pouvait songer au sommeil. Sa tête brûlait, son sang circulait avec activité, son cœur battait avec force : c'étaient là des symptômes trop certains d'insomnie.

— A quoi bon me coucher ? se dit-il... je ne dormirais pas... j'aime mieux me promener... j'aime mieux marcher... il me semble que j'en ai besoin...

Au lieu de prendre le chemin qui conduisait à sa demeure, il lui tourna le dos, se dirigeant à grands pas du côté de la maison du maire, et tout en marchant il pensait au présent si plein de bonheur, à l'avenir si riche d'espoir. Tout-à-coup la vue de la demeure de M. Dubois, de cette maison où il avait été conduit après avoir été arrêté, lui rappela un des souvenirs de sa vie. Il se revit au début de cette carrière qui paraissait maintenant devoir être si honorable, battu par sa belle-mère, négligé par son père, obligé de fuir la maison paternelle; il se retraça sa frayeur dans le bois, sa rencontre avec Donatien, si intéressant alors, sa surprise en se trouvant avec les soldats dans la charrette, puis son arrestation par les gendarmes. — Qui m'eût dit alors, s'écria-t-il avec un élan d'orgueilleuse

joie, que je reviendrais un jour dans ce pays et que l'on m'y estimerait!... Qui m'eût dit que ce même M. Dubois, qui m'envoya à Orléans pour être jugé, sanctionnerait mon bonheur en me mariant à la fille d'un bon et riche habitant de la commune, de son adjoint!...

Cette idée l'amena nécessairement à se rappeler sa vie à Mettray, précédée de son séjour à Clairvaux, en compagnie de Donatien...

— Oh! tout cela... tout ce bonheur... tout cet avenir... je le dois à l'homme généreux qui a eu la pensée de Mettray, à l'homme non moins généreux qui a contribué à fonder cette colonie... Sans eux je serais resté à Clairvaux... dans cette maison où j'avais déjà appris les moyens de voler, et d'où je ne serais sorti qu'un malhonnête homme, incapable de gagner ma vie, car je ne savais rien... comme ce pauvre Donatien, sans doute... Où est-il? que fait-il maintenant?... car il doit être sorti de là-bas depuis deux ans au moins... Oh! jamais je n'apprendrai son sort...

Il fut interrompu dans son monologue par l'air du Juif-Errant, sifflé au loin par quelqu'un dans la direction de la boutique du père Jean, et répété plus près de lui, du côté opposé, par un sifflement absolument pareil... — C'est singulier, se dit-il, je ne savais pas qu'il y eût un écho ici... Mais il me semble que j'entends marcher, ajouta-t-il, en penchant l'oreille vers la terre... Allons... il paraît qu'il n'y a pas que moi que le bonheur empêche de dormir. Puis, sans s'occuper davantage de ce qu'il venait d'entendre, il reprit le cours de ses pensées. Cependant, instinctivement, et sans s'en rendre compte, il se dirigea du côté de la demeure de son beau-père futur, par un chemin détourné.

— Ah ! nos directeurs nous le disaient bien, reprit-il à part lui, quand ils nous parlaient avec tant de bonté... Rappelez-vous, nous répétaient-ils, que dans le monde où vous paraîtrez un jour, en remplissant vos devoirs d'honnête homme... vous pourrez obtenir quelques-

unes de ces récompenses que la société aussi donne à ceux qui les méritent... Et puis cette autre phrase qu'un d'eux me dit le jour où pour la première fois j'ai été nommé *frère aîné*... Oh ! ce jour-là, ce jour-là qui a vu commencer mon bonheur, restera toujours présent à ma mémoire ainsi que cette phrase : — Joseph, continue dans cette voie, et tu deviendras un bon et utile citoyen, et la société te nommera aussi frère aîné à sa manière... Songe toujours que sans avoir d'ambition on peut tout espérer de sa bonne conduite... C'est avec de telles paroles qu'ils m'ont rendu au bien... et je n'oublierai jamais leur bienfait en voyant ce que je suis devenu, et en pensant à ce que j'aurais pu être...

Un sifflement pareil à celui qu'il avait déjà entendu, vint encore frapper Joseph, avec cette différence qu'il était plus rapproché cette fois. En effet, le futur époux de Toinette était machinalement revenu près de sa fiancée, et il se

trouvait alors dans une petite ruelle longeant la maison du père Jean.

— C'est extraordinaire, se dit-il... voilà qui n'est pas naturel... je ne m'éloigne pas.

A peine il achevait ces mots, que de la ruelle ou il se tenait, il vit dans la rue, vis-à-vis la boutique, deux hommes qui, arrivant chacun d'un côté, finirent par se rejoindre.

— Et Pistolet? demanda l'un.

— Je ne l'ai pas vu encore...

Le même sifflement se fit entendre assez loin, mais dans une autre direction que celle où Joseph avait entendu les deux premiers. Persuadé que ce sifflement était un signal, et que ces hommes s'étaient donné rendez-vous en cet endroit, craignant que ce ne fût dans de mauvaises intentions, et dans ce cas, enchanté de rester là afin de s'opposer à leurs desseins, Joseph se colla à l'angle d'une petite porte, le long du mur, et dans une position à entendre, sans être vu, ce qui se dirait dans la rue, pro-

tégé qu'il était par l'obscurité, très grande dans cette ruelle... Puis, pour se mettre en mesure de porter un secours efficace en cas de besoin, ou de se défendre s'il était découvert, il tira de sa poche un couteau qu'il portait toujours sur lui, et serra fortement dans sa main le gourdin du père Jean, disposé à s'en servir largement au besoin.

Cependant celui qui avait donné le troisième signal ne tarda pas à rejoindre les deux premiers.

— Est-ce toi, Pistolet? demanda un de ceux-ci à voix basse.

— Eh! oui... c'est moi, répondit celui qu'on venait d'interpeller... Allons, l'Intrépide, à la besogne!...

— Avons-nous ce qu'il faut? fit le troisième.

— Voilà... J'ai tout... dit l'Intrépide, tirant de dessous sa blouse un paquet assez gros...

Et il se mit à puiser dans ce paquet les instruments du vol, tels qu'une pince et un levier, puis une échelle qui se pliait et rentrait en elle-

même; il la tira, la mit à la longueur nécessaire. puis quand ce fut fait...

— Quelle fenêtre... Travailleur?

Joseph vit distinctement celui qu'on venait d'appeler indiquer la fenêtre du père Jean.

— Bon, dit l'autre.

Et il appliqua l'échelle...

— Diable, pensa Joseph... heureusement que je suis là... et que le père Jean sera bien vite à bas du lit pour me donner un coup de main.

— Voyons, reprit le dernier arrivé des trois hommes... il s'agit de s'entendre... il faut voir clair à ce qu'on fait... tu dis donc que le char-ron a dit à son ouvrier de mettre les trois sacs de mille francs...

— Dans le bahut... continua l'autre.

— Et tu es sûr que c'est là la fenêtre.

— Pardine, puisqu'il lui a dit de la fermer... et qu'un instant après je l'ai vu fermer.

— Bon... eh bien ! alors prenons nos mesures... voilà ce qu'il y a de bon dans les villages...

c'est qu'on est comme chez soi pour faire un coup.... il n'y a personne pour vous entendre...

— C'est ce qui te trompe, murmura Joseph... continue.

— Voyons... Toi, Travailleur, tu iras au bahut avec la pince... tu connais la manœuvre, moi pendant ce temps je tombe sur le charron... et je lui donne son affaire... je t'assure qu'il ne criera pas... l'Intrépide restera au bas de l'échelle pour nous prévenir en cas de surprise et pour recevoir les sacs...

En entendant parler de tuer son patron, son beau-père futur, Joseph frissonna.

— Allons, se dit-il... voilà le moment de se montrer.

— A la besogne!... firent les voleurs...

Déjà Grimbert, dit *Pistolet*, mettait le pied sur l'échelle, la main armée du poignard qui devait tuer le père Jean; déjà Donatien tenait la pince à l'aide de laquelle il allait commettre le vol...

— Au voleur ! cria tout-à-coup Joseph, de toute la force de sa large poitrine.

Et il tomba au milieu des scélérats qui, tout surpris de ce cri qu'ils n'attendaient pas, restaient immobiles... Joseph ne perdit pas de temps ; en saisissant un au collet, il le terrasse et frappe sur un autre de son bâton... en criant toujours.

— Imbécile, s'écrie Grimbert, il va nous faire prendre!... Oh ! ma foi, tant pis... il se taira !...

Et de l'échelle sur laquelle il est encore il tire à Joseph un coup de pistolet dont la balle va frapper le mur à deux doigts de la tête de l'ouvrier. Mais celui-ci ne bronche pas : toujours ferme sur les jambes, les bras armés de son bâton qu'il tient des deux mains, il frappe à droite et à gauche, faisant le moulinet pour empêcher ses adversaires d'approcher ; car celui qu'il a renversé s'est relevé, et ils sont trois contre lui maintenant. Ce que veut Joseph, c'est de les arrêter dans l'accomplissement de

leur crime , c'est de sauver la vie du père Jean, dût-il donner la sienne pour obtenir ce résultat ; et pour cela , il faut les arrêter assez longtemps pour que ses amis réveillés au bruit puissent accourir.

Cependant les trois malfaiteurs se sont précipités sur lui. Grimbert , persuadé que l'on va venir à son secours, veut au moins se venger avant de prendre la fuite, et il lui porte un coup de poignard qui , heureusement paré par les mouvements continuels de Joseph , ne frappe que le bras qu'il entame. L'ouvrier exaspéré par sa blessure s'est acculé au mur , et levant son bâton , il en assène un coup vigoureux sur la tête d'un des voleurs qui tombe sans connaissance sur le pavé où il reste baigné dans son sang.

— Comment, nous ne viendrons pas à bout de ce criard-là ! s'écrie Grimbert rendu furieux par la lutte.

— Ah ! gredins... ah ! voleurs, crie Joseph à son tour... vous viendrez voler mon pa-

tron... vous viendrez l'assassiner, misérables!..

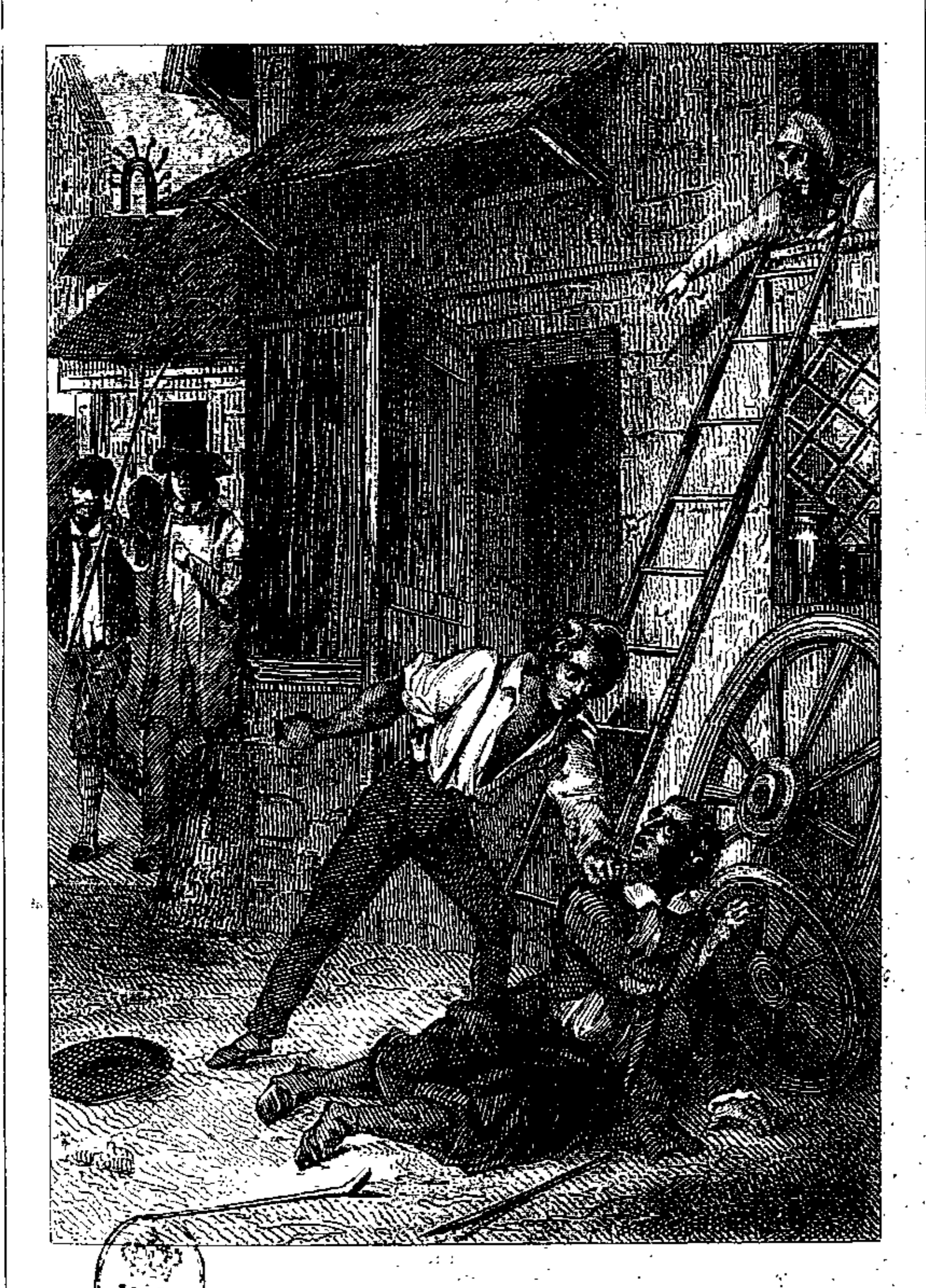
Cependant il commence à sentir qu'il s'affaiblit, quand une fenêtre s'ouvre et une voix lui crie :

— Tiens bon... je suis à toi!...

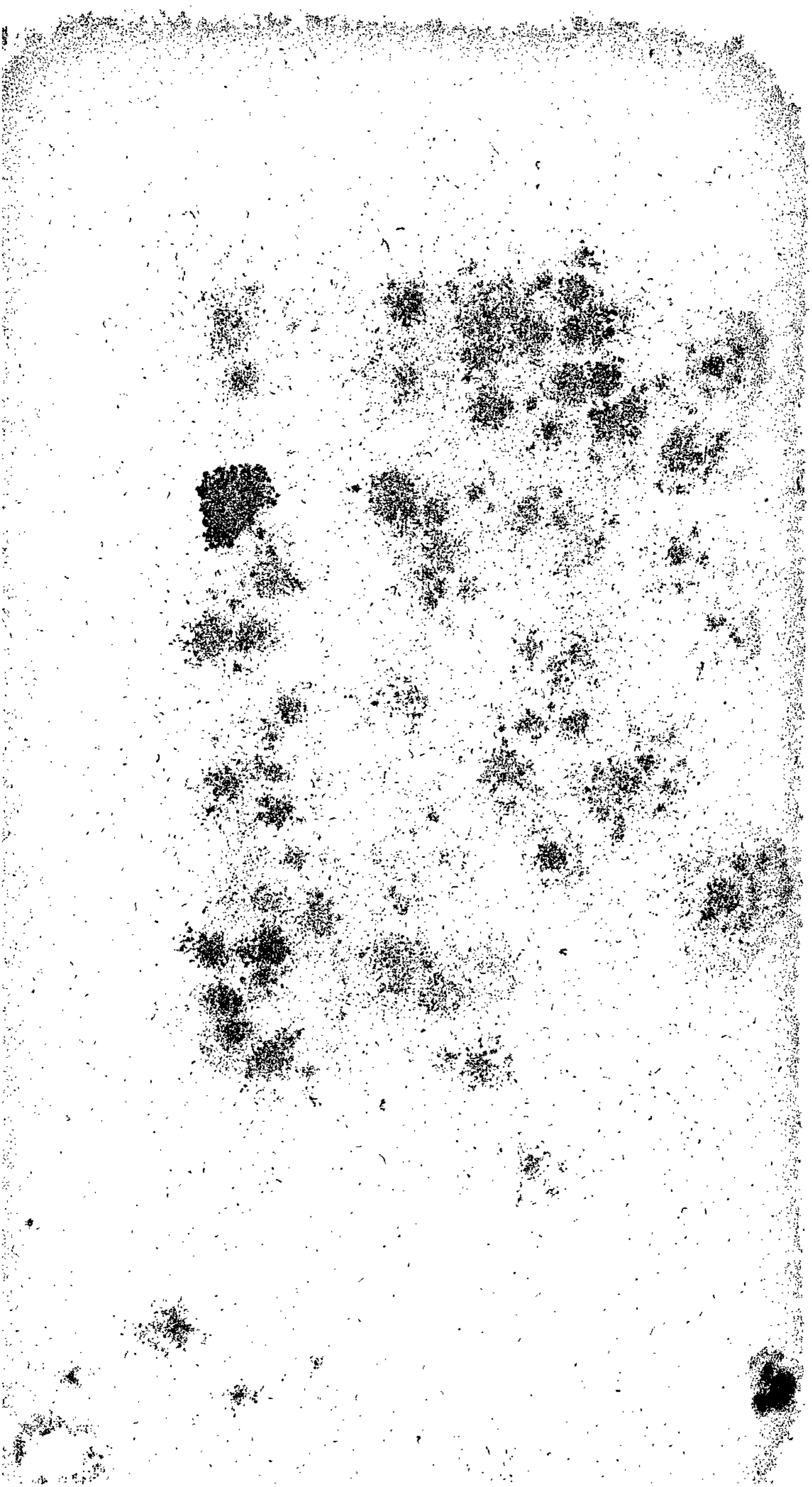
— C'est le père Jean qui, réveillé au bruit mais n'en comprenant pas d'abord la cause, a fini pourtant par se jeter à bas de son lit. Ce fut fort à propos qu'il vint annoncer ce secours à Joseph, car le malheureux n'en pouvait plus. Cependant les voleurs, effrayés par cette voix qui promettait assistance à leur adversaire, reviennent à la prudence, et ils se sauvent en courant, laissant leur camarade étendu sur le pavé.

— Qu'est-ce que je disais qu'il n'avait pas de chance! dit l'Intrépide en fuyant.

Il était temps pour eux de songer à la retraite, car ce n'est pas le père Jean seulement que le bruit a réveillé... On accourt de tous côtés, et l'on trouve Joseph maître du champ de bataille, avec un des voleurs à ses pieds.



Tiens bon, je suis à toi.



Impossible de douter que ce ne soient des voleurs ; l'échelle est encore là, et à terre on trouve la pince et le levier...

— Tu es blessé, mon pauvre garçon?... s'écrie le père Jean, qui, en secouant la main de Joseph pour le remercier, lui a fait sentir sa blessure... vite... vite... le médecin !...

— Oh ! ce ne sera rien, père Jean... au lieu de nous occuper de cela il faut plutôt remercier Dieu qui a permis que je me trouvasse là pour vous sauver la vie...

On s'était pendant ce temps approché du voleur étendu à terre, et l'on s'était aperçu qu'il n'était qu'étourdi par la force du coup qu'il avait reçu. Il avait la tête fendue, mais sans danger pour ses jours ; on le porta chez le maire qui, après que Joseph eut fait sa déposition dans son cabinet, se transporta avec lui auprès du voleur que l'on avait rappelé à la vie.

— Comment vous nommez-vous ? lui demanda-t-il...

Celui-ci se renferma pendant longtemps dans un silence obstiné ; mais enfin , vaincu par les instances du magistrat , il déclara se nommer Donatien .

— Donatien ! s'écria Joseph avec désespoir... voilà donc où il en est venu !... Oh ! mon Dieu !... mon Dieu !... pourquoi n'a-t-il pas été comme moi colon de Mettray !...

CHAPITRE XV.

CONVALESCENCE.

La blessure de Joseph était plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord. Après les événements de cette nuit agitée, épuisé par la perte de son sang, échauffé par la lutte acharnée qu'il avait eu à soutenir, il s'était mis au lit, et la fièvre s'était déclarée. Le père Jean avait voulu qu'on amenât chez lui celui qui lui avait sauvé la

vie ; et pendant tout le temps que dura la maladie de Joseph , les soins les plus assidus lui furent prodigués : Toinette elle-même veilla au chevet du lit de douleurs de son futur. A la fièvre de Joseph , fièvre qui avait pris le caractère de la typhoïde , il se joignait un autre danger qui augmentait l'inquiétude de ses amis. Une artère avait été brisée par le fer du poignard , et l'on craignait que Joseph , estropié pour le reste de ses jours , ne pût plus se servir de son bras. Dans cette circonstance , le père Jean montra combien Joseph lui était cher : les médecins les plus en renom furent appelés d'Orléans , et le charron ne recula devant aucune dépense pour conserver ce bras qui lui avait rendu déjà de si grands services. La pensée de Donatien ne quitta pas un instant l'ancien colon de Mettray pendant sa maladie , et , dans ses instants de délire , le nom de son ancien camarade , du compagnon de sa première faute , lui revenait toujours à la bouche. Cependant , peu à peu , et devant les se-

cours multipliés, la fièvre tomba, le bras se guérit si bien que, deux mois après la nuit fatale, Joseph entra en pleine convalescence.

Durant ce temps, le procès de Donatien et de ses deux acolytes qui, en fuyant, étaient tombés dans les mains des gendarmes, s'instruisait avec activité. Joseph fut obligé d'envoyer sa déposition par écrit, et quelque temps après, la *Gazette des Tribunaux* annonça que le nommé Grimbert, dit Pistolet, récidiviste, était condamné aux travaux forcés à perpétuité, et que les nommés Fouillebert, dit l'Intrépide, et Donatien, dit Travailleur, subiraient chacun dix années de la même peine.

Mais revenons à Joseph. Donc il était en pleine convalescence, lorsqu'un matin, le père Jean entra dans sa chambre, la figure tout épanouie.

— Eh bien, mon garçon!.... comment cela va-t-il... ce matin?

— Ah! ça commence à revenir, père Jean...

et je me sens bientôt capable de travailler.

— Oui... joliment!... Tenez, papa, grondez-le, dit Toinette qui rangeait dans la chambre et qui s'approcha alors... croiriez-vous qu'il voulait, ce matin, descendre à l'atelier?...

— Allons donc!...

— Non, bourgeois... c'était seulement pour voir un peu si les ouvriers travaillent... et puis voulez-vous que je vous dise?... Eh bien!... j'ai eu si peur d'être infirme et de ne plus pouvoir me servir de mon bras... que je ne serais pas fâché de m'assurer que je pourrai encore manier un outil...

— Veux-tu te taire?... Ça n'a pas le sens commun, ça... Joseph... c'est pour le coup que tu deviendrais estropié... d'ailleurs les médecins l'ont dit : — Il ne faudra pas qu'il se serve de son bras trop tôt... sa blessure pourrait se rouvrir, et alors nous ne répondons plus de rien...

— Et ils ont, en outre, défendu qu'il prenne l'air, ajouta Toinette..... car cette malheu-

reuse fièvre typhoïde a une convalescence si longue !... une rechute, et il serait perdu.... Oh ! d'abord... je ne le laisserais pas sortir, moi... C'est que je suis plus forte que lui, maintenant...

— Voyez-vous ça... fit le père Jean, en riant... prends garde, garçon... elle serait capable de te battre... par amitié.

— Elle est si bonne pour moi, mademoiselle Toinette... elle a tant de soins, tant de prévenances !...

— Oui... oui. Ah ! je sais bien que, s'il s'agit de faire son éloge... tu vas aller et qu'on ne pourra plus t'arrêter... comme si ce n'était pas naturel qu'une fille soigne celui qui a sauvé la vie à son père... surtout quand il est son futur... Mais ce n'est pas pour cela que je suis monté... Voyons, garçon, voilà que tu vas mieux ; dans trois semaines tu seras en état de te marier : si tu profitais de ce que tu es là pour écrire la chose au directeur de la colonie où tu as été élevé ?

— Vous avez raison, père Jean... oui. Au fait... si je ne peux pas tenir un marteau ou une hachette... je pourrai toujours bien tenir une plume.

— C'est cela... et invite-le à venir à ta noce...

— Par exemple!... est-ce que vous croyez qu'il va se déranger pour cela... il a bien autre chose à penser...

— C'est égal... demande-lui toujours... qui est-ce qui sait?

— Oh! je serais trop heureux... dit Joseph. Mais, non... non... c'est impossible. Tenez, père Jean, au moment où je vais devenir quelque chose... grâce à vous...

— Tu peux bien dire, grâce à toi...

— Eh bien!... je ne peux pas vous exprimer comme je serais heureux de les voir, mes bons directeurs, ou au moins l'un d'eux... pour lui dire... Voyez votre ouvrage... mais non... non... ce bonheur-là ne m'est pas réservé.

— C'est ce qui te trompe, fit le père Jean brusquement.

— Comment ! que voulez-vous dire ? demanda Joseph, devenant pâle d'émotion...

— Là, regardez comme vous lui annoncez cela, dit Toinette à son tour... vous allez ! vous allez !...

— Par exemple !... voilà une heure que je lui parle d'autre chose... ma foi, je me suis dit : Il faut en finir.

— Tenez... vous n'entendez rien aux malades... laissez-moi faire...

Elle vint s'asseoir auprès de Joseph, et lui arrangeant ses oreillers, car il était dans une bergère et la tête appuyée :

— Voyons, M. Joseph... vous sentez-vous capable de recevoir des visites ce matin ? dit-elle.

— Quelles visites ?... mais parlez donc !...

— M. Dubois... qui a de bonnes nouvelles à vous donner... vos anciens directeurs lui ont écrit...

— Oh ! qu'il vienne... je veux voir la lettre... s'écria Joseph...

— Mais c'est qu'il n'est pas seul... il y a

aussi la personne qui a apporté cette lettre...

— Eh ! pourquoi faire tant d'histoires, interrompit le père Jean, pour lui dire que le directeur de Mettray, en allant à Paris pour ses affaires, s'est arrêté dans ce village pour demander des nouvelles de Joseph à M. le maire ; que celui-ci lui a tout conté, sa maladie et la cause de sa maladie ; que le directeur a témoigné le désir de le voir, et qu'il est en bas avec M. Dubois.

Vous dire la joie de Joseph serait impossible ; il serre les mains de son ancien chef, et celui-ci lui dit avec intérêt :

— Prends garde, mon ami... tu vas te faire mal... Eh bien ! j'ai appris que tu allais te marier... à la fille de ce bon et honnête homme... je t'en fais mon compliment... Tu vois que ce que je te disais autrefois s'est réalisé... qu'avec une conduite irréprochable on arrive à faire son chemin... Ton exemple servira à nos colons, et pour pouvoir mieux leur peindre ton bonheur... je veux en être témoin... Je vais à Paris

pour trois semaines... en revenant, je m'arrêterai ici et j'assisterai à ton mariage... je viens de m'entendre avec l'excellent maire de ce pays... je serai ton premier témoin...

— Oh ! monsieur... monsieur... vous voulez donc que rien ne manque à mon bonheur !

La visite dura environ une demi-heure, pendant laquelle Joseph montra combien il était reconnaissant envers la colonie, envers ses directeurs ; il s'informa de ses anciens contre-mâîtres, et eut la joie d'apprendre qu'ils étaient bien portants et que la colonie était de plus en plus riche d'heureux résultats.

Trois semaines après, Joseph était entièrement rétabli ; la visite de son directeur, la promesse que celui-ci lui avait faite d'être son premier témoin, n'avaient pas peu contribué à hâter la convalescence. Trois semaines après, donc, le village était en fête, chacun voulait assister au bonheur de Joseph, et la salle de la mairie n'était pas assez grande pour contenir tous ceux qui voulaient voir la fille

du père Jean épouser l'ancien colon de Mettray. Le directeur avait tenu parole et il venait de signer l'acte comme premier témoin ; puis, prenant le bras de la mariée, il la conduisit lui-même à l'église, où la foule avait devancé les deux époux. La cérémonie eut lieu ; et le curé, le bon curé fit aux mariés un discours plein d'ame, dans lequel rappelant à Joseph ce qu'il aurait pu être, il l'engagea à élever ses enfants dans l'esprit de Dieu et de la religion. Il termina en rendant hommage à l'œuvre bienfaisante de Mettray dont le bonheur de Joseph était l'ouvrage.

A la sortie de l'église, des coups de feu furent tirés en l'honneur des deux époux. La joie avait rendu à Joseph sa mine de santé ; Toinette était heureuse et fière, et le père Jean riait de son bon gros rire pour cacher des larmes d'émotion que la félicité de ses enfants faisait couler.

Le soir, après un repas simple sans frugalité, assaisonné par la gaîté des convives, le

maire et le directeur de Mettray se retirèrent. Cependant ce dernier, avant de reprendre la route de Tours, tira Joseph à l'écart, et lui serrant la main :

— Puisses-tu être heureux autant que je le désire, mon garçon, lui dit-il d'une voix émue ; suis ta route maintenant... tu te l'es faite large et honorable !

CHAPITRE XVI.

DOUZE ANS PLUS TARD.

Depuis six ans déjà , le père Jean n'est plus de ce monde ; mais avant de mourir, il a eu la consolation de voir combien sa fille était heureuse , combien Joseph était aimé et estimé de tous. Deux ans avant sa mort, le vieux charron avait donné sa démission d'adjoint de la commune , et la voix publique avait désigné son

gendre pour le remplacer. Le jour de son élection , Joseph s'était rappelé les paroles que lui avait dites son directeur à la colonie :

— Et la société te nommera aussi *frère aîné* à sa manière.

Dans ses nouvelles fonctions, Joseph apporta le soin, la conscience, la probité qu'il avait mises dans toutes les actions de sa vie, depuis qu'il était rentré dans le monde, et il se conduisit véritablement en frère aîné à l'égard de ses administrés. Si l'un avait son champ ravagé par la grêle, Joseph allait à son secours et lui permettait de puiser dans sa grange; un autre se trouvait-il embarrassé sur une question d'agriculture, Joseph était là qui lui donnait des conseils et l'aidait de ses bras. Il fallait le voir parcourant sa commune, donnant un avis à celui-ci, un coup de main à celui-là, enseignant à tous les principes d'agriculture qu'il avait appris à Mettray. Aussi, grâce à lui, sa commune était-elle dans un état de prospérité à faire envie.

Quand le père Jean mourut, Joseph éprouva un chagrin profond, il lui semblait qu'il venait de perdre un père; et en effet, le vieux charron en avait été un pour lui. Par cette mort, l'ancien colon de Mettray se trouva riche de toute la fortune de son beau-père, qui était assez considérable. Elle se composait, outre son commerce et la maison où il s'exploitait, de trois cents arpents de terre, d'une ferme en plein rapport, et de plus, d'une somme assez ronde placée sur l'État. De ce moment, Joseph, sans abandonner pour cela son état de charron, s'adonna davantage à l'agriculture pratique, et peiné de voir que, malgré ses avis, les paysans s'obstinaient dans leurs anciens errements, il destina sa ferme à faire une espèce d'école pratique d'agriculture pour les enfants du village et des environs qui voudraient y venir : il établit cette école d'après les bases de cet art qu'il avait appris à Mettray. M. Dubois qui, malgré ses soixante-sept ans, était encore maire, approuva beaucoup Joseph

qui gagnait de plus en plus l'estime et l'attachement de ses administrés.

Les choses en étaient là quand M. Dubois mourut. Le choix de son remplaçant ne fut pas douteux un instant. A qui en effet confier l'administration de la commune si ce n'est à Joseph ? Entre les mains de qui remettre ses intérêts , si ce n'est entre les siennes ? Qui plus que lui peut se faire arbitre des petits différends qui s'élèvent par hasard entre voisins ? Joseph Godat fut donc nommé maire à l'unanimité. Une fois arrivé à cette position , comme s'il eût compris qu'il avait , lui aussi , une mission régénératrice , il se voua entièrement aux travaux des champs , laissant son atelier sous la direction d'un jeune homme qu'il avait demandé à la colonie après son temps , et dont il avait fait son contre-maître , comme il avait été celui du père Jean. L'ardeur avec laquelle il s'occupa de ses travaux agricoles ne tarda pas à porter ses fruits ; Joseph inventa des instruments qu'il fit confectionner

chez lui et dont les essais furent on ne peut plus heureux ; il découvrit un engrais que son excellente qualité fit bientôt employer par tous. De telles inventions, de telles découvertes, de pareils succès, finirent enfin par être connus au-dehors ; les comités d'agriculture envoyèrent des commissions, l'Académie fit des rapports, et dans tous ces rapports, favorables au dernier point, elle désigna Joseph comme ancien colon de Mettray.

Voilà quelle était la position de Joseph, douze ans après son mariage avec la fille du père Jean. Il n'est pas besoin de dire que les deux époux étaient parfaitement heureux. Un matin, Joseph Godat reçut deux papiers. L'un de ces papiers était une convocation à la préfecture d'Orléans, l'autre une citation, comme juré, pour la prochaine quinzaine des assises.

— Allons, ma pauvre Toinette, je vais être obligé de te quitter durant quinze ou seize jours... pour aller à Orléans... Je n'aime pas le séjour des villes... mais il faut faire son devoir... et

c'est mon devoir d'aller siéger comme juré et de contribuer à purger la société des malfaiteurs... Quant à cette convocation à la préfecture... elle vient du comité d'agriculture... Je ne sais pas ce qu'ils me veulent... j'irai voir ça...

Joseph attendait depuis quatre jours déjà à Orléans, lorsque son nom sortit. Il se rendit au tribunal. L'affaire qu'on avait à juger était grave, c'était l'assassinat d'un notaire d'Orléans même, aussi l'affluence des curieux était-elle grande... Quand on amena l'accusé, Joseph, qui était au banc des jurés, eut peine à retenir un cri... Il venait d'entendre dire qu'il se nommait Donatien ! ...

Cependant il croyait rêver.

— Non... non... ce n'est pas possible!.. disait-il à demi voix... mais si!.. on le répète encore... Donatien, n'est-ce pas?... C'est bien Donatien? demandait-il à ses voisins.

Bientôt il ne lui fut plus possible de douter : quand on en vint à rappeler ses antécédents, il

ne reconnut que trop que c'était celui avec lequel il avait été arrêté , une trentaine d'années auparavant. Le séjour à Clairvaux , le vol du père Jean , les dix ans de galères , tout reparut dans les renseignements que le procureur du roi donna sur l'accusé.

— Quelle bizarre destinée ! pensa Joseph... Nous étions au même point de départ, et parce que j'ai été envoyé à Mettray et qu'il est resté à Clairvaux , parce que j'ai été corrigé et qu'il a été perdu , nous voici tous deux , lui accusé , moi juge... comme si le ciel eût voulu nous rapprocher , à ce moment suprême pour Donatien , afin de faire voir les deux buts où chacun de nous est parvenu , après être partis du même point... Allons ! je ferai mon devoir !

Ce devoir fut pénible, car Joseph Godat était le chef du jury, et les preuves du crime étaient trop certaines pour qu'il fût permis d'élever un doute.

Aussi quand le jury sortit de la chambre des

délibérations et que le président lui adressa cette question :

— Sur votre ame et conscience, l'accusé est-il coupable ?

Joseph, comme chef du jury, répondit d'une voix ferme :

— Oui , l'accusé est coupable sur tous les points...

Mais son émotion , et une émotion bien vive le reprit quand le président, s'armant de toute la sévérité de la loi , se leva et prononça d'une voix grave, les paroles suivantes :

— Attendu que le nommé Donatien dit Travailleur, est atteint et convaincu du crime d'assassinat sur la personne de M. *** , notaire à Orléans ;

La cour , en vertu de l'article , etc .. le condamne à la peine de mort !

Donatien s'évanouit après la lecture de l'arrêt , et Joseph trembla de tous ses membres, en pensant que si la Providence ne l'avait pas arraché à temps aux funestes conseils de ses

camarades de Clairvaux, il eût pu, comme Donatien, arriver à ce terme fatal d'une mauvaise vie.

Joseph passa une nuit affreuse à la suite de cette journée terrible pour lui, où il avait été obligé de prononcer, pour ainsi dire, la peine de mort contre ce Donatien dont l'histoire l'avait si fort intéressé au commencement de sa carrière; et voulant éviter de se trouver à Orléans au moment de l'exécution de son ancien camarade, il se hâta de se rendre à la préfecture.

—Ah ! c'est M. Joseph Godat, le maire du village de ***, s'écria le préfet en l'apercevant... Approchez, monsieur, et recevez tous mes compliments pour la manière dont vous administrez votre commune. Je crois pouvoir vous annoncer que le ministre de l'agriculture et du commerce a pris note de vos utiles découvertes et de votre honorable conduite, et qu'il réserve aux unes comme à l'autre une récompense éclatante... mais il faudra que vous ayez

l'obligeance de revenir après demain... la communication du ministre ne peut vous être faite qu'en présence de notre comité d'agriculture.

Joseph fut donc forcé de reculer son départ de deux jours. Le surlendemain il se rendit à l'hôtel de la préfecture : le comité était assemblé; le président lut à Joseph les rapports de l'académie sur ses inventions intéressantes pour l'agriculture, ainsi que la lettre du ministre qui témoignait sa satisfaction; puis, le préfet, qui assistait à la séance, remit à M. Joseph Godat, au nom du roi, le brevet de chevalier de la Légion-d'Honneur. Il voulut lui-même attacher les insignes de l'ordre à la boutonnière de Joseph qui sortit de la préfecture, heureux et fier.

— Voilà donc la récompense de ma conduite... pensait-il...

Lorsqu'il fut arrêté sur la place d'Orléans par un grand concours de monde. Étonné de voir une foule aussi nombreuse, il leva les yeux

et aperçut à trente pas de lui... l'échafaud sur lequel allait monter Donatien.

— Et lui aussi, s'écria-t-il comme entraîné, il a obtenu la récompense de ses forfaits... et cela en même temps que moi !...

— A chacun selon ses œuvres !... fit une voix auprès de lui...

Il se retourna et reconnut le directeur de la colonie... Il voulut fuir, une force irrésistible le clouait à sa place... Tout-à-coup la foule proféra un cri immense, une charrette arriva sur la place, Donatien en sortit accompagné d'un prêtre... il monta sur l'échafaud . . .

.

ÉPILOGUE.

—

CHAPITRE XVII.

RETOUR A METTRAY.

Et Joseph se réveilla dans son hamac, au son des trompettes de la colonie, le lendemain du jour où il avait été élu *frère aîné*...

Son mariage avec la fille du père Jean, son élection comme maire, sa décoration, tout cela n'était qu'un rêve; et la condamnation, l'exécution de Donatien n'étaient, par conséquent

aussi qu'un songe... Le pauvre enfant était encore à Clairvaux, exposé aux dangereux conseils de ses camarades de captivité.

Mais ce rêve, conséquence des paroles que lui avait dites le directeur de la colonie, le jour où il avait été élu frère aîné, avait vivement ému Joseph. S'il lui avait donné un immense espoir pour son avenir à lui, il avait excité son inquiétude à l'endroit de Donatien ; et le colon de Mettray frissonnait au souvenir de cet échafaud où il avait vu monter son ami.

Il résolut donc de s'efforcer de faire partager à Donatien le brillant avenir que son rêve lui avait montré en espérance, et qu'en effet pouvait lui promettre son séjour à la colonie de Mettray.

Au premier moment qu'il eut de libre, il demanda à parler au directeur, et celui-ci, qui jamais n'a refusé de recevoir les confidences de ses colons, se hâta de le faire monter à son cabinet.

Le pauvre enfant, tout ému encore de ses

impressions de la nuit, les lui conta toutes, et termina ! en lui faisant part de son inquiétude à l'égard de Donatien, et en le priant instamment de solliciter auprès du ministre pour que son ancien camarade vienne prendre sa part du bienfait de Mettray.

— Ta demande prouve que tu as compris notre mission, mon enfant, lui répondit le directeur, et je vais tâcher d'obtenir du ministre ce que tu réclames de moi... voilà pour ton ami; espérons que quant à lui ton rêve ne sera que mensonge... nous y ferons au moins tout notre possible... Quant à toi, continue à te bien conduire, et le songe heureux que tu as fait cette nuit peut se réaliser... tu es en chemin.

— Oh ! monsieur, s'écria Joseph... j'ai compris l'avertissement de la Providence... et j'en profiterai... oui, il faut qu'un jour chacun me regarde comme un honnête homme... je sais trop le plaisir que cela fait... mais Donatien... je vous en conjure... sauvez Donatien !

— Je vais écrire au ministre, mon garçon, rassure-toi.

Trois semaines après, Donatien arrivait à Mettray. — Il m'est impossible de vous peindre la joie de Joseph en l'apercevant ; il lui sauta au cou, et s'écria, avec l'expression du bonheur le plus vif :

— Ah ! te voilà !... Dieu merci... tu es sauvé !...

Donatien, un peu étourdi de ce brusque changement, ne comprenait rien à cette parole de Joseph ; mais celui-ci lui conta son rêve, et le fils du commissionnaire frissonna en pensant au sort qui l'attendait, d'après cette illusion de la nuit.

Ce fut sans peine que Joseph obtint que son ami fût partie de sa *famille*... c'est-à-dire de la famille B.

Voilà deux ans déjà que Donatien est venu retrouver Joseph à Mettray ; et nous avons le plaisir de pouvoir annoncer à nos lecteurs que Joseph n'a pas quitté la position de

frère aîné que sa conduite lui avait fait obtenir, et qu'il marche à grands pas vers cet avenir brillant annoncé par son rêve. Un riche cultivateur des environs, instruit de ses progrès en agriculture, l'a déjà fait demander à la colonie, qui s'est empressée de le lui promettre, en lui faisant l'éloge du pauvre enfant. Qu'il persévère, et son rêve deviendra une réalité, et il atteindra le but marqué par le songe que Dieu lui avait envoyé sans doute.

Quant à Donatien, il s'éloigne, lui, de plus en plus du terme fatal où ce même rêve le faisait arriver. Encouragé par les conseils de Joseph, qui est vraiment pour lui un frère aîné, il marche vers le bien d'un pas rapide.

Et tous deux pourront un jour se féliciter d'avoir été colons de Mettray.

NOTE.

Au moment de finir ce volume, nous sentions le besoin de donner quelques nouvelles de certains personnages qui ont figuré au commencement de cette histoire, mais les grandes difficultés que nous éprouvions à nous en procurer, nous faisaient craindre d'être obligé de laisser le lecteur dans l'ignorance de leur sort. Qu'étaient devenus Antoine Godat et sa *charmante* compagne? Qu'était devenu l'infame commissionnaire, Jérôme, qui n'avait pas craint d'abandonner son fils, cet enfant si intéressant, et de l'exposer au triste sort que le rêve de Joseph lui promettait?

Voilà ce que nous n'aurions pu dire, si, heureusement pour nous, des recherches faites par l'administration de la colonie même, dans l'intérêt des deux petits colons, n'étaient venues nous mettre sur la voie.

Antoine Godat, le père de Joseph, a bu son patrimoine, ou plutôt celui de sa femme, jusqu'à la dernière goutte; et un soir, qu'il rentrait ivre à la maison, il est tombé dans un fossé. La chute a occasionné une congestion cérébrale qui l'a enlevé en deux heures... fin obligée d'une existence comme la sienne!

Marie, restée veuve et sans secours, puisqu'on vint la mettre à la porte de la maison dont l'héritage de son oncle l'avait rendue propriétaire, Marie rentra en maison; mais quelques infidélités dans le service, quelques vols enfin, pour nous servir du mot propre, la mirent en contact avec la justice. qui l'envoya expier ses fautes dans la maison centrale de Melun, d'où elle sortira dans six ans, pire encore qu'elle n'y est entrée.

Quant à Jérôme, au père de Donatien, nous avons appris enfin pourquoi il avait quitté ce pauvre enfant d'une façon aussi brusque et aussi cruelle à la fois.

Chargé par un négociant, qui déjà l'avait employé bien souvent et n'avait eu qu'à se louer de sa probité, d'aller porter à la banque une vingtaine de mille francs, montant de plusieurs échéances, il s'était trouvé tenté, et avait soustrait l'argent à son profit. Puis, se hâtant de quitter Paris, et se gardant bien de retourner à l'endroit où il stationnait, il avait changé de costume, retenu une place à la diligence de Bordeaux, et il était parti, décidé à s'embarquer... Mais le sort, ou plutôt la justice de Dieu, en avait disposé autrement. Le télégraphe avait devancé le voleur dans toutes les directions, et à peine arrivé à Bordeaux, Jérôme, se voyant l'objet de questions minutieuses, persuadé par cela même qu'il était découvert, Jérôme, disons-nous, s'était fait sauter la cervelle au moment où on l'arrêtait au nom de la loi.

Il avait pris la précaution de s'armer dans ce dessein en cas de non réussite.

Voilà, mes chers lecteurs, ce que nous avons pu apprendre au sujet de ces divers personnages.

Quant au maire du petit village de***, il existe encore, et l'année dernière, il a conduit Éliisa à Mettray pour lui faire voir dans tous ses détails cet établissement auquel il s'intéresse tant, et sa joie fut bien grande en trouvant réunis à la colonie et à même de profiter du bienfait de cette œuvre, Joseph et Donatien, ces deux enfants qu'il avait envoyés lui-même à Orléans, pour être jugés.

Aussi, en sortant, disait-il à sa femme qui paraissait émue :

— Tu le vois, Éliisa... nous n'avons plus à nous inquiéter maintenant du sort des ces pauvres petits... Car ici c'est une autre manière d'exécuter l'article 66 du code pénal !

FIN



TABLE.

TABLE DES CHAPITRES.

1^{re} PARTIE.—LE POINT DE DÉPART.

	Pages.
CHAPITRE I. La famille Godat	3
— II. La fuite	49
— III. La rencontre	44
— IV. L'enfant perdu.—Histoire de Donatien	57
— V. La route d'Orléans, s'il vous plaît ?	69
— VI. L'article 66 du Code pénal.	89

2^e PARTIE. — LES DEUX ÉCOLES.

— VII. Une maison de correction	109
---	-----

	Pages.
CHAPITRE VIII. Lettre du maire du petit village de *** à sa femme	435
— IX. Deuxième lettre du maire à sa femme	453
— X. Frère aîné.	475

3^e PARTIE.—CHACUN SA ROUTE.

— XI. La boutique au père Jean.	493
— XII. D'anciennes connaissances	209
— XIII. Récompense méritée.	249
— XIV. La tête fendue	237
— XV. Convalescence	253
— XVI. Douze ans après	267

ÉPILOGUE.

— XVII. Retour à Mettray.	284
NOTE	287

FIN DE LA TABLE.

